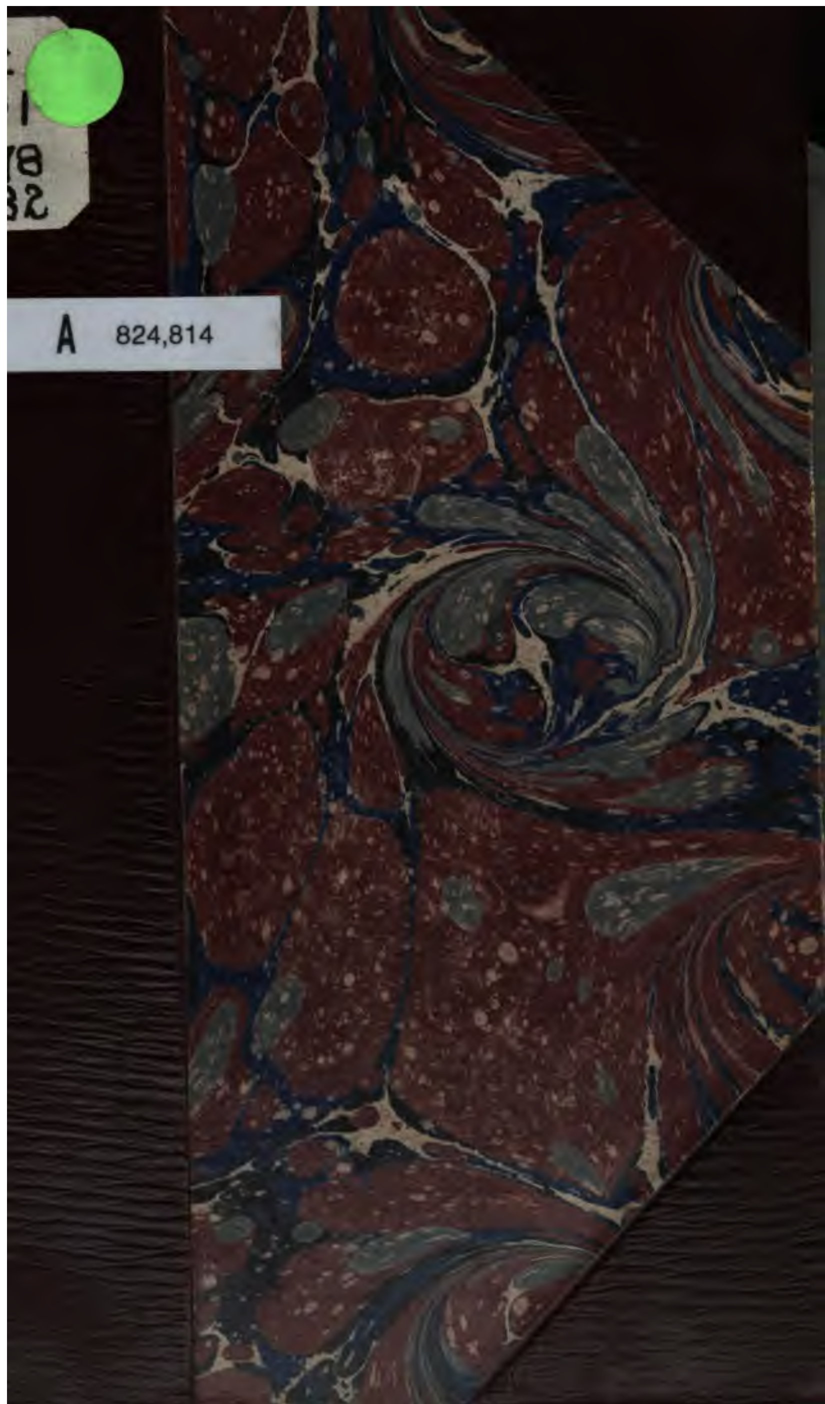
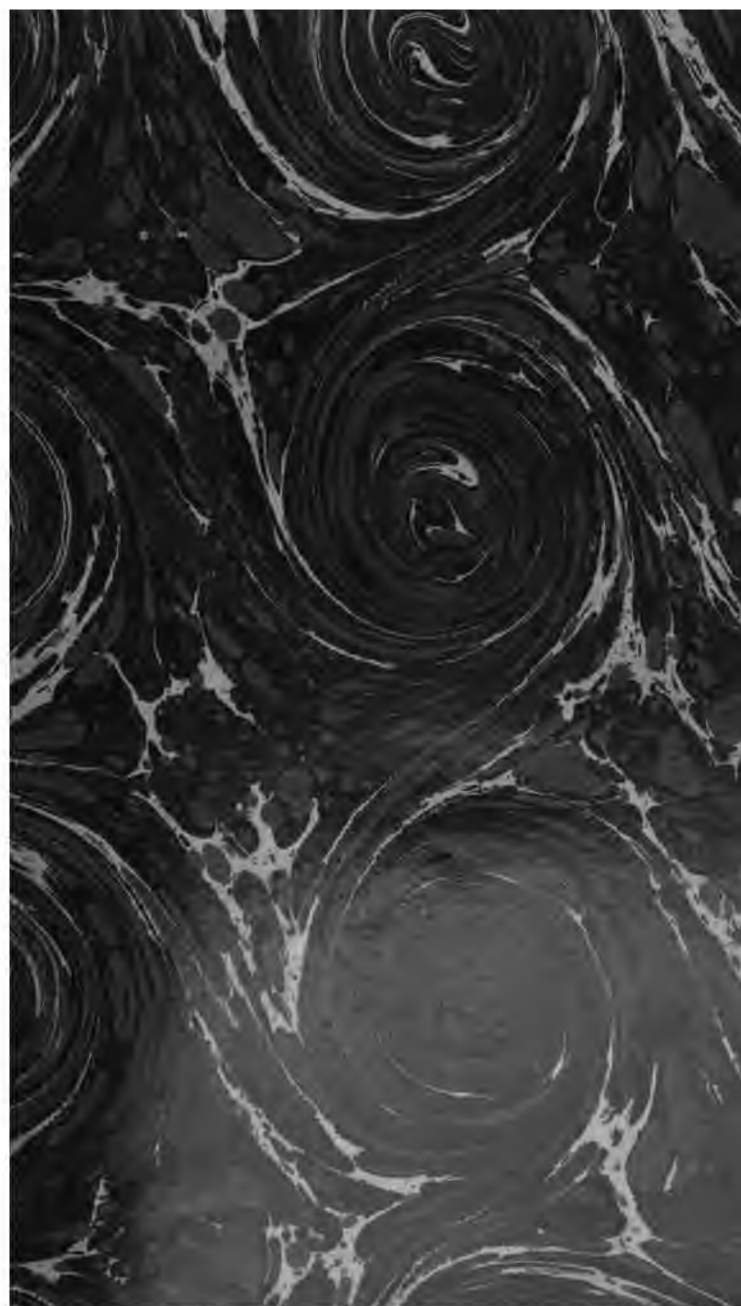

A 824,814





LE SECRET

DE FOURMIES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La France Juive, 2 vol. in-18 : 7 fr.
(141e édition.)

La France Juive devant l'Opinion, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(40e mille.)

La Fin d'un monde, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(70e mille.)

Les Fêtes nationales de la France, 1 vol. in-f° avec gravures.

Mon vieux Paris, 1 vol. in-18.

Le Dernier des Trémolin, 1 vol. in-18.

Papiers inédits du duc de Saint-Simon
(Lettres et dépêches de l'ambassade d'Espagne), 1 vol. in-8°.

La Mort de Louis XIV (Journal des Anthoine).
1 vol., édition de luxe, petit in-8°.

Dernière Bataille, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(89e mille.)

Le Testament d'un Antisémite, 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.
(90e mille.)

EN PRÉPARATION :

L'EUROPE JUIVE

ÉMILE COLIN. — Imprimerie de Lagny.

ÉDOUARD DRUMONT

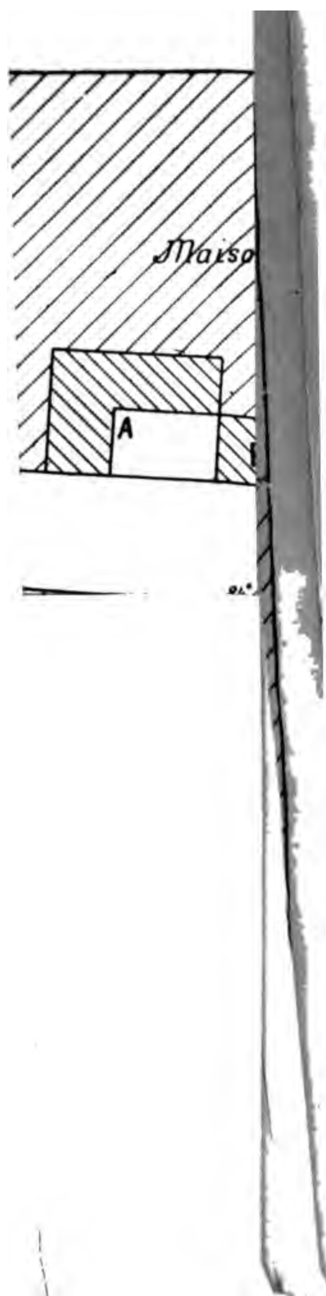
LE SECRET
DE
FOURMIES

(AVEC UN PLAN DE LA PLACE DE L'ÉGLISE)



PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
12, RUE DES PYRAMIDES, 12

1892



A

SECRET DE FOURMIES

Vous venez de me prêter le serment de fidélité. A partir d'aujourd'hui, il n'existe plus qu'un seul ordre : celui de Ma Majesté; vous n'avez plus qu'un ennemi, le mien! Et dussé-je peut-être un jour vous commander de tirer sur vos propres parents, oui, sur vos pères et mères, sur vos frères et sœurs, ce jour-là souvenez-vous de votre serment!

(*Allocution de l'Empereur Guillaume aux recrues des gardes du corps de Potsdam.* Décembre 1891.)

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

résent volume est à mes yeux comme l'in-
sable complément de mes travaux antérieurs
hapitre nécessaire qui manquait à mes livres
vient tout naturellement s'y ajouter.

Dans ma pensée, en effet, chacune des études partielles que j'ai entreprises pour peindre la société actuelle était destinée à se rattacher à un plan général. Chacun de ces chapitres mettait particulièrement en relief un représentant des hautes fonctions sociales, démontait et examinait un des grands ressorts du mécanisme gouvernemental, analysait une des maladies principales de l'organisme.

Dans *Erlanger, ses juges, ses défenseurs et ses victimes* vous voyez le Juge vénal en face du Financier voleur.

Ce Juif se livre aux plus fantastiques escroqueries, il lance des actions de mines qui n'ont jamais contenu une parcelle de minerai, il fonde des sociétés dans lesquelles des gens dont il est impossible de retrouver le domicile, puisqu'ils ont donné leur adresse dans des rues qui n'existent pas, sont censés avoir souscrit pour des millions et avoir versé des centaines de mille francs. Un des actionnaires fondateurs est indiqué, par exemple, comme ayant souscrit pour un million d'actions sur lequel il a versé 250,000 francs ; après bien des recherches on finit par retrouver cet audacieux fonda-

teur de sociétés; c'est un vieillard de 90 ans, dont la fille est cuisinière et le gendre laveur de voitures et qui, recueilli par ses enfants, habite avec eux un pauvre logement dont tout le mobilier vaut bien cent francs !

Le baron n'en est pas moins triomphalement acquitté, il reste officier de la Légion d'honneur et quand arrive la grande semaine de Deauville, ce Juif racle un *andante* sur le violoncelle pendant la messe, après l'Elévation, et les hôtes les plus distingués de cette station balnéaire viennent le féliciter de ses talents.

Le lendemain, le Juge qui a acquitté Erlanger condamne à la prison de pauvres diables qui ont volé un morceau de pâté, une tablette de chocolat, un potiron dans un champ ou qui se sont rendus coupables de la filouterie d'aliments en se faisant servir à manger sans avoir un sou dans leur poche; ils tombent sous le coup de l'article du Code qui punit l'escroquerie, parce qu'en laissant à l'hôtelier l'illusion qu'il sera payé à la fin du repas ils lui ont « fait croire à un événement chimérique et imaginaire. » Erlanger, en volant trois cents millions aux Français avec des prospectus de sociétés qui pro-

mettaient monts et merveilles, n'a pas fait croire à un « événement chimérique et imaginaire », et le Juge se courbe en deux pour le saluer... Vous comprenez la nuance.

Devant cette prostitution de la Justice vendant l'impunité aux millionnaires, vous pouvez vous indigner ou rire selon que vous avez le caractère chagrin ou l'humeur badine. En tout cas, vous sentez qu'il y a un ressort cassé, une fonction sociale qui ne fonctionne plus, un organe qui est atrophié...

Dans *Panama* ou *Une entreprise au dix-neuvième siècle*, vous voyez à l'œuvre d'autres Pouvoirs sociaux : le Parlement, la Presse, les Académies agissant de concert pour arracher à de petites gens, auxquels on ne cesse de prêcher l'épargne, les économies réalisées pendant toute une vie de privations et de travail.

La Presse, particulièrement, se confesse devant tous et apparaît telle qu'elle est. C'est le « grand facteur moral », comme disent les Allemands ; elle a hérité en partie de l'influence que l'Eglise exerçait jadis sur les intelligences ; elle est le conseiller, le guide toujours écouté pour beaucoup qui ne

pensent que par leur journal, elle a une responsabilité très grave puisqu'elle a une autorité considérable.

Quel usage fait la Presse de ce pouvoir? Pendant huit ans elle célèbre sur tous les tons un homme que les journalistes, dans le bureau de rédaction, traitent chaque jour de Robert-Macaire et de flibustier; elle vit de l'argent que cet homme fait sortir des petites bourses à l'aide de promesses que tout le monde sait être mensongères ; elle n'élève pas une seule fois la voix pour avertir ceux qui ont confiance en elle et pour leur dire la vér té.

Cela n'empêche pas les journalistes d'être individuellement d'aimables et charmants compagnons ; ils subissent eux-mêmes la fatalité d'un régime qui est prostitutionnel et qui oblige les gens à se prostituer sous peine de disparaître. Vous n'en voulez pas aux hommes, mais vous constatez que là encore le détraquement moral est complet.

Après le Juge, le Député, le Journaliste, l'épisode de Fourmies va vous montrer le Fonctionnaire.

Le natif, le Français appartenant à des familles honorables, « le fils de bonne mère » comme on disait jadis, a été éliminé et mis en dehors de tout emploi comme suspect de cléricalisme. Le Juif fonctionnaire a tout envahi et le Bourgeois franc-maçon en est content parce que le Juif flatte sa manie antireligieuse. Seulement, au moment du danger, le Juif, en vrai Juif qu'il est, trahit ou caponne, et le Bourgeois franc-maçon flatté dans sa manie antireligieuse est inquiété dans ses intérêts et menacé dans sa vie. Tout retombe alors sur le Militaire qui, abandonné par ceux qui connaissent la loi, se livre à des massacres illégaux contre lesquels proteste l'opinion et qu'il serait difficile de renouveler tous les ans...

Il y a là une situation qui mérite l'attention, car les faits de cette nature sont destinés à se reproduire à des intervalles de plus en plus rapprochés puisqu'ils tiennent à une cause générale. Il est clair qu'à des fonctionnaires dans le genre d'Isaac, recrutés dans des familles tarées, fils de Juifs ou de naturalisés de fraîche date, étrangers à toutes les idées dont s'inspiraient les Français d'autrefois, on ne peut demander d'avoir du sang-froid,

de l'humanité, du courage ; le sentiment du Devoir auquel ils sont totalement fermés n'est point là pour les soutenir dans les moments décisifs.

Dans ces conditions, les premiers Mai prochains mettront de plus en plus en contact direct le Militaire et l'Ouvrier. Mais, avec le service pour tous, il n'y a plus de vrais militaires que les officiers ; le soldat a été un peu ouvrier et l'ouvrier a été un peu soldat. Sous l'influence d'un événement quelconque le fragile équilibre qui existe encore entre ces sentiments contradictoires peut se rompre tout à coup, et il est permis de supposer qu'il se trouvera un 1er Mai où le Militairé s'avisera que décidément il est plus ouvrier que militaire.

La Ploutocratie juive s'illusionne, d'ailleurs, beaucoup en s'imaginant que les officiers se feront égorger jusqu'au dernier pour défendre les coffres-forts et les palais d'Israël.

La horde de Juifs allemands qui s'est abattue sur notre pays déteste dans l'armée un des rares éléments sains de notre France et travaille tant qu'elle peut à avilir et à ridiculiser ceux qui portent l'uniforme.

Quand il vient de Cologne et qu'il s'appelle Eu-

gène Mayer, le Juif trouve fort bon que Camille Dreyfus se rende à la synagogue avec ses insignes de député ; en revanche, il traite de « cléricafards, de Pierrots d'église et de Polichinelles de sacristie » les officiers qui se permettent d'aller à la messe.

Quand il vient de Hambourg et qu'il s'appelle Joseph Reinach, le Juif se déguise en officier français pour apprendre à l'Allemagne que notre cavalerie est au-dessous de tout et pour déclarer que de braves généraux qui ont fait leurs preuves sur tous les champs de bataille sont bons à entrer aux Invalides.

Quand il vient de Bavière en passant par Constantine et qu'il s'appelle Isaac Seligman, le Juif laisse à l'armée tout l'odieux d'une répression atroce qu'il eût été facile d'éviter.

Les officiers ont subi stoïquement tous ces outrages, mais soyez sûrs qu'ils ont les mêmes idées que tous les Français honnêtes ; comme me l'écrivait l'un d'eux, ils ont du Juif « plein le dos » et ils hésiteront certainement à ensanglanter le pavé des villes pour sauver M. de Rothschild.

L'affaire de Fourmies, qui a été sévèrement jugée dans l'armée, ne prouve absolument rien. Isaac a

eu la chance de tomber sur un officier tout à fait médiocre comme intelligence et comme cœur. A la place du commandant Chapus beaucoup d'officiers que je connais auraient pris le petit Iouddi par le bras et lui auraient dit : « C'est une responsabilité terrible que celle de verser le sang français, ce souvenir-là vous suit toute la vie et la pensée de ceux qu'on a tués peuple les nuits de tristes fantômes ; avant de donner l'ordre de tirer je tiens à ce que vous fassiez votre devoir de sous-préfet. »

Le résultat final sera probablement celui que j'ai si souvent prédit. Le Juif qui est devenu notre maître en faisant battre les Français entre eux, verra un jour tous les Français se réconcilier sur sa peau.

Quoi qu'il en soit, il est bon de regarder de près ce qui se passe. Le drame de Fourmies, où le hasard a joué le plus grand rôle, a été l'accident fortuit qui fournit l'occasion à un médecin d'ausculter un malade : à ce titre il doit être étudié dans tous ses détails. L'enquête que la Chambre a obstinément refusé d'ordonner était indispensable et nécessaire ; c'est pourquoi je me suis décidé à l'entreprendre.

J'ajoute qu'un Juif étant dans l'affaire, je n'ai pas voulu, par excès de scrupule, aller tout seul à Fourmies dans la crainte d'être accusé d'exagération et de parti pris. J'ai eu la chance d'emmener avec moi le compagnon que j'aurais rêvé entre tous pour une semblable excursion.

Mon compagnon de voyage, Urbain Guérin, que connaissent bien tous ceux qui s'occupent de questions sociales, est un des plus brillants disciples de Le Play ; il a publié d'après la méthode Le Play des monographies industrielles qui ont été remarquées de tous ; le beau livre de lui paru tout récemment, l'*Evolution sociale*, a encore augmenté sa réputation dans le monde des économistes. Mais ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que ce sociologue de talent est aussi l'homme de ses livres, un homme très convaincu, très dévoué à la cause catholique, mais en même temps un homme très froid, presque polaire, très calme, très pondéré, épris avant tout d'exactitude et de précision.

Je disais souvent à Guérin pendant le cours de ce petit voyage : « Je suis content que vous ayez entendu ce témoin en même temps que moi, car

lorsque je reproduirai ce qu'il m'a dit on m'accusera d'avoir obéi à mes passions. »

Vous verrez que toutes mes précautions ne me serviront à rien et qu'à propos de ce véridique et impartial récit on trouvera encore moyen de m'appeler pamphlétaire. Il est des gens que la vérité gêne toujours...

II

UN COIN DE FRANCE

Un village industriel. — Ouvriers et patrons. — Les salaires. — Arrivée de Culine. — Les millionnaires francs-maçons préparent toujours le terrain aux Culine et aux Basly. — Culine accusé d'être déserteur. — Strauss l'est aussi. — Basse hypocrisie de la Bourgeoisie républicaine. — Passy et Basly. — Culine ou le Joffrin de l'avenir.

C'est un très riant et très plaisant pays que ce coin du Nord verdoyant comme une enclave des Ardennes, avec je ne sais quoi d'humide et de mou dans l'air et d'indécis à l'horizon. Fourmies n'a rien de l'aspect lugubre de ces cités industrielles qui avec leurs cheminées d'usine toujours allumées vous donnent la sensation de l'Enfer, évoquent la pensée d'âmes désespérées et glacées au milieu

d'un feu éternel. Les maisons ouvrières en briques rouges touchent à la campagne, à la verdure; elles sont propres et gaies à voir à l'intérieur.

Accueillante et serviable à l'étranger, la population de tisseurs et de fileurs qui habite là est douce comme les moutons dont elle peigne et travaille la laine; elle n'est point rongée par l'alcoolisme, cette plaie des villes manufacturières, et fait seulement un usage immodéré de la bière du pays, sorte de breuvage inoffensif que les ménages fabriquent souvent eux-mêmes et qui n'a d'autres inconvénients que de solliciter la vessie avec une insistance véritablement importune : au lieu de monter au cerveau et d'y mettre des excitations et des férocités, la boisson s'en va paisiblement par en bas...

Sans doute la vie d'usine produit là ses effets accoutumés, mais les mœurs n'y ont pas pris encore le caractère d'impudeur et de bestialité qu'elles ont dans certaines régions. C'est à peine si nous avons vu une exception. A un endroit qu'on appelle la *Succursale du tombeau des lapins*, des demoiselles légèrement folâtres voulurent engager une conversation un peu vive avec

Guérin. Mis en éveil par cette enseigne bizarre, Guérin, je dois le dire, répondit avec beaucoup de fermeté qu'il appartenait à l'école de M. Le Play et que l'étude de la question sociale ne lui laissait aucun loisir.

Il y a, d'ailleurs, de curieuses enseignes à Fourmies, celle-ci notamment que j'ai lue à quelques pas de la place où a eu lieu le massacre et qui, à cet endroit, fait rêver :

A la belle devise :

FRATERNITÉ.

Jusqu'à ces derniers temps les rapports entre les patrons et les ouvriers ont été empreints d'une véritable cordialité. Patrons et ouvriers jouaient ensemble aux boules le dimanche, ils prenaient des chopes de compagnie ; et nous en avons pris avec eux en causant amicalement et sans qu'il y eût de gêne de part et d'autre.

Le Patronat n'a point là, en effet, le caractère insolent qu'il a dans certaines villes comme Roubaix où les grands manufacturiers paraissent à peine une fois par mois dans leurs ateliers et se

plaisent à étaler un luxe qui a je ne sais quoi de provocateur et de railleur. Les patrons à Fourmies sont à cinq heures du matin à l'atelier ; ils vivent d'une existence qui diffère peu de celle de leurs ouvriers et dans laquelle les préoccupations intellectuelles ne jouent qu'un rôle absolument insignifiant ; ils ouvrent rarement un livre, lisent peu de journaux, ne vont pas au théâtre et ne se reçoivent pas entre eux. Le soir ils vont boire une chope au café Monaque, causent de leurs affaires et rentrent se coucher de bonne heure pour être debout à l'aube.

La crise industrielle a atteint un peu le pays. L'Allemagne, qui prenait là ses tissages et principalement ses fils avant 1870, a développé son industrie lainière ; non seulement elle n'achète plus rien, mais les industriels retrouvent comme concurrents aux États-Unis ceux qu'ils n'ont plus comme clients. La Russie s'est fermée par des tarifs de douane presque prohibitifs. Le bill Mac Kinley a achevé de compliquer les choses. Bref, sans que la situation soit complètement désespérée, il y a là, comme partout en France, ce malaise général, ce ralentissement d'activité vitale

que les hommes au pouvoir, pour mieux tromper ce pays trop confiant, dissimulent sous de pompeuses déclamations. Les industriels se sont vus dans la nécessité de diminuer de 10 à 20 °/₀ les salaires des ouvriers qui gagnent encore de 4 à 5 francs en moyenne.

A Wighehies où les salaires sont de 10 °/₀ environ plus élevés qu'à Fourmies et où, par un phénomène bizarre, les grèves ont été beaucoup plus violentes, les tisseurs se font de 5 à 6 francs.

C'est dans ces conditions assez favorables que vint opérer Culine. Il faut dire que le terrain avait été savamment préparé pour lui.

Les sentiments chrétiens, si vivaces dans le Nord, s'étaient maintenus longtemps dans l'honnête population de Fourmies. Les demeures d'ouvriers ont encore gardé partout ces images de sainteté qui protègent et sanctifient le foyer domestique. A la dernière retraite qui a été prêchée, on avait encore compté 1,200 communions d'hommes.

Un des grands industriels du pays, Boussus, qui possède 6 millions — ce qui aide à rendre le séjour sur la terre agréable — pensa, en bon

Opportuniste, que des ouvriers qui gagnaient péniblement 4 à 5 francs par jour seraient bien plus malheureux encore s'ils ne croyaient pas à une autre existence où la répartition des biens serait un peu plus équitable. De concert avec quelques Opportunistes aussi inhumains que lui, il fonda un journal, la *Tribune du Nord*, dans laquelle il s'efforça de corrompre le pauvre monde, de lui arracher toute espérance dans une vie supérieure, toute foi, tout idéal.

Il en est toujours ainsi. Culine n'est jamais un livre isolé, c'est le tome second d'un ouvrage; le premier volume s'appelle Boussus ou Trystram, celui qui laisse faire le lundi à ses ouvriers, mais qui les force à travailler le dimanche ; le second volume s'appelle Culine ou Basly.

Pour le moment Culine n'est pas encore dans les honneurs. quoique l'élection de Lafargue ait fait beaucoup remonter ses actions. C'est un déserteur, a-t-on dit.

— Naturellement! s'est écrié un député qui s'appelle Delcassé ou Beccassé (j'ai perdu le numéro du *Journal officiel*). Si vous le voulez bien nous ne nous arrêterons pas à cette bagatelle ; si nous

avons l'intention de faire de la sociologie, soyons sérieux...

La belle affaire d'être déserteur dans le parti républicain! Strauss aussi a été condamné à deux ans de prison pour désertion. Cela n'empêche pas ce Juif d'être fort bien considéré; il a failli être nommé directeur de l'Assistance publique; il était le candidat gouvernemental contre Andrieux aux dernières élections, il est toujours conseiller municipal, et à ce titre il va se promener à nos frais dans toute l'Europe sous prétexte d'enquête sur les établissements pénitentiaires et autres. Il est vice-président de l'*Association syndicale et professionnelle des journalistes républicains* qui, vous le voyez, ne sont pas difficiles en ce qui touche à l'honneur. Vous trouverez même un beau portrait de lui dans l'*Annuaire de la Presse* publié par Meyer-Avenel, celui qui collabora avec Proust à cette fameuse loterie des Arts décoratifs dont la comptabilité semble avoir servi de modèle à Manifacier dans l'organisation de la loterie de Bessèges. Dans ce portrait Strauss ressemble à Maurice Strakosch, un autre Juif qui fut le Barnum de la Patti; il a l'air très content de lui; on le serait à moins.

Strauss explique, d'ailleurs, son histoire en racontant qu'il a voulu se soustraire à une condamnation pour un délit de presse sous le 16 Mai. Quant à Culine il avait été frappé par un officier, il avait répliqué, et menacé de se retrouver sous les ordres de cet officier, il avait pris la clef des champs. Les deux explications se valent, vous voyez en tout cas ce qu'il faut penser de l'indignation de Belcassé qui probablement fait des courbettes dans les couloirs de la Chambre devant Strauss parce que cet Hébreu est un journaliste opportuniste influent.

Dans la journée du 1er Mai le rôle de Culine, comme on le constatera plus loin, semble avoir été un rôle relativement modéré. Sous prétexte d'organiser une chambre syndicale, il se borna à exciter les esprits, à fomenter une petite grève à l'usine Staincq, à faire en un mot ce que font tous les agitateurs ouvriers.

Qu'a donc fait Basly? Quand il en a eu assez de travailler il a ouvert un cabaret, il y a attiré ses camarades, les a fait boire pendant que la femme et les enfants attendaient anxieusement la paye à la maison, il les a poussés à se mettre en grève

parce que, lorsqu'on ne fait rien, on boit davantage. Il a gagné à ce beau métier un mandat de député et, dès qu'il a été nommé, il a trahi ses frères et il est devenu ministériel.

Ouvrez le *Temps* du mois d'octobre 1885. Depuis que les *Débats* sont devenus gais, ce journal d'une étendue considérable représente la haute culture française. Legouvé y a écrit longtemps, Jules Simon y écrit toujours ; Anatole France y donne des pages exquises. Le nom de Basly figurait en tête du *Temps* parmi les hommes recommandés aux électeurs ! Le grave journal adressait à tous les bons citoyens ses adjurations les plus pathétiques pour que Paris, la ville-lumière, votât pour la liste où était Basly, l'ancien cabaretier gréviste.

Vous connaissez ce vieux monsieur qu'on appelle Frédéric Passy — homme politique et économiste français — dit le Larousse cher à Floquet. C'est un vieillard plein de principes, il a des principes désastreux, mais enfin il en a. Il fait partie de cette Académie des Sciences morales et politiques où les Dieux qu'on adore sont Malthus et Mammon et qui résume en elle toute la corruption industrielle et financière ; extérieurement c'est malgré

tout un homme très convenable et il regarderait comme contraire à sa dignité d'aller prendre un verre sur un comptoir; il n'en a pas moins été très heureux et très fier de figurer au scrutin de 1885 sur la même liste que Basly!...

Aujourd'hui Passy couvre de mépris le reclusionnaire Culine et l'an prochain il sollicitera peut-être l'honneur d'être sur une liste de conciliation à côté de Culine. Le *Temps* nous dira ce qu'il disait en 1885 : « Si tous les citoyens honnêtes ne se rallient pas autour de noms respectables comme ceux de Passy et de Culine, si la liste réactionnaire passe, c'est la guerre, l'invasion, la guerre civile et tout ce qui s'ensuit... »

N'abîmez pas trop Culine, messieurs de l'Opportunisme et des Sciences morales et politiques : en cas d'un nouveau Boulangisme ce sera peut-être le Joffrin de l'avenir... Vous dépenserez sans compter pour essayer de le faire élire l'argent que de malheureux paysans ont tant de peine à verser au fisc et il ne vous en coûtera pas plus de le déclarer éligible quoiqu'il soit privé de ses droits politiques qu'il ne vous en a coûté de proclamer député ce faux ouvrier de Joffrin qui n'avait jamais été élu.

La Bourgeoisie en est arrivée au point où en était le chancre que Ricord fit tomber avec une chiquenaude ; aussi des affaires comme Fourmies l'effrayent-elles beaucoup, car elle s'imagine que c'est la chiquenaude finale, la chiquenaude qui va tout enlever.

Pour le moment le chancre tient encore. Culine est dans les fers. Quant à Mme Culine dont personne ne conteste les qualités de mère de famille, elle se multiplie pour suffire aux charges du ménage et le soir préside des réunions publiques avec ses enfants... Nous l'avons trouvée dans un humble logis lavant son parquet à grande eau, ce qui n'a rien que de très honorable. Nous lui avons présenté nos hommages car elle nous a paru plus respectable au milieu de ces vulgaires occupations que des femmes d'hommes politiques que nous avons vues avant 1870 dans l'impécuniosité la plus noire, et qui ont maintenant hôtel et coupé sans que l'on ait jamais connu au mari d'autres ressources que son traitement de député : il est de toute évidence que pour mener un pareil train il faut ou que la femme se vende ou que l'homme se prostitue...

III

LA JOURNÉE DU 1er MAI

Le manifeste des patrons. — Réponse des groupes ouvriers. — Les bagarres du matin. — Les arrestations. — La place de la Mairie est évacuée. — Culine s'efforce d'entraîner la foule au théâtre ; il essaie d'organiser une réunion publique. — Des bandes de jeunes gens parcourent les rues. — La situation militaire. — Le 145e et le 84e de ligne. — Sur la place de l'Église. — Que devait faire le commandant Chapus? — La fusillade. — Les morts et les blessés.

Pour répondre aux provocations et aux discours prononcés dans les réunions et qui semblaient d'autant plus violents que le pays n'en avait pas l'habitude, les patrons se mirent d'accord pour publier un manifeste qui leur a été vivement reproché. Il faut, cependant, pour le juger équitablement,

tenir compte de l'état d'esprit de ces industriels qui croyaient n'avoir rien fait pour être traités de cette façon par des ouvriers avec lesquels ils étaient en excellents termes auparavant.

Une irritation sincère devant l'injustice de certains reproches est le sentiment qui domine dans ce manifeste dans lequel les patrons disaient :

> Considérant que, dans les réunions publiques, les excitations et les menaces *criminelles* des agitateurs ont atteint une limite qui nous force à prendre des mesures défensives ;
>
> Considérant que nulle part l'ouvrier n'a été ni mieux considéré, ni mieux traité, ni mieux rétribué que dans notre région ;
>
> Les Industriels soussignés, abandonnant pour cette grave circonstance toutes les questions politiques et autres qui peuvent les diviser, prennent l'engagement d'honneur de se défendre collectivement, solidairement et pécuniairement dans la guerre injustifiable et imméritée qu'on veut leur déclarer.

Comme conclusion à leur manifeste, les patrons annoncèrent à leurs ouvriers que les ateliers resteraient ouverts et qu'on travaillerait le 1er Mai.

Les ouvriers répondirent par un contre-mani-

feste signé : *les groupes ouvriers*, et qui se terminait ainsi :

Les patrons ont l'audace de dire que tous les ouvriers sont traités comme des seigneurs et n'ont rien à redire à leur situation.

Ils s'agitent parce qu'ils sentent le pouvoir prêt à leur échapper.

Il faut *leur prouver notre union ;*

Il faut *leur faire sentir notre mépris ;*

Il faut *leur montrer que nous ne sommes pas des heureux de la terre ;*

Il faut, *pour le leur démontrer, fêter avec union, calme et dignité, le 1er Mai* 1891.

On voit, dès à présent, que tout cela n'était pas bien méchant et que, s'il ne s'était pas trouvé là un Juif pour organiser dans l'ombre l'assassinat de Français par des Français, tout se serait réduit à quelques rixes et à un échange de mots désagréables qui sont des noms d'oiseau à côté de tout ce qui se dit à Paris.

Dès le matin du 1er Mai des collisions s'engagèrent à la porte des usines entre les ouvriers qui voulaient chômer et ceux qui voulaient travailler. Les gendarmes qu'on avait fait venir pendant la

nuit chargèrent assez brutalement les manifestants ; une bagarre assez grave se produisit à la Sans-Pareille, des arrestations furent opérées et les prisonniers conduits à la mairie. La foule envoya des délégués pour les réclamer. Culine, qui s'était présenté comme délégué, fut repoussé parce qu'il n'était pas ouvrier lainier. A deux heures et demie le 145e de ligne fit évacuer la place de la Mairie sans rencontrer la moindre résistance.

Soit pressentiment, soit préoccupation de sa responsabilité, Culine, je le répète, semble avoir cherché à pacifier plus qu'à exciter.

Le type d'agitateurs auquel se rattachent les Culine, les Basly et la plupart des députés ouvriers est un type tout particulier. Ces meneurs ne ressemblent en rien aux insurgés d'autrefois qui aimaient la bataille pour la bataille ; ils ont une manière de procéder qui est toujours la même. Hommes intelligents, ils ont compris les services que pouvaient rendre les syndicats, et ils sont utiles aux ouvriers en les aidant à s'organiser ; hommes pratiques et peu sentimentaux, ils profitent de l'occasion pour se faire donner des appointements d'abord, puis pour se faire nommer dé-

putés; quand ils sentent que le peuple ne veut plus d'eux ils se rapprochent du gouvernement et finissent par obtenir un emploi bien rétribué comme Brialou. Vous verrez un jour Basly conseiller d'État, à côté d'Herbette...

Dans le désir de distraire les ouvriers, Culine avait organisé au théâtre Flavigny une représentation dans la journée et, voyant que cette représentation ne pouvait avoir lieu, il annonça, pour entraîner la foule vers la campagne, qu'une réunion publique allait être tenue à la Houppe du Bois en attendant la représentation qui avait été remise au soir. Ce fut alors qu'il fut rencontré par une des bandes composées de jeunes gens et de femmes que conduisait Giloteaux.

Giloteaux s'attacha à Culine et insista pour qu'il lui procurât un drapeau tricolore et Culine, après quelques démarches infructueuses, finit par découvrir chez Mme Berhuy un drapeau qui avait servi au 14 Juillet précédent. Ce drapeau ne paraissait dans la pensée de personne destiné à être un étendard de guerre civile. Giloteaux était un des conscrits de l'année; il traînait après lui d'autres conscrits et il voulait se promener avec un drapeau

2.

comme cela se voit même à Paris au moment du tirage au sort. Ce qui montre le côté enfantin de cette manifestation, c'est que les jeunes gens commencèrent par se disputer à qui aurait l'honneur de porter le drapeau.

La physionomie de la ville avait changé depuis le matin. Cette population tranquille était entrée en pleine effervescence, elle avait été envahie peu à peu par cette trépidation qui finit par gagner les plus calmes quand ils sentent qu'on s'agite autour d'eux.

Le 1er Mai, d'ailleurs, était un jour de fête traditionnelle. C'est ce jour-là que, d'après une poétique coutume des ancêtres, restée en usage dans certaines contrées, on va cueillir le Mai verdoyant; on le plante devant un établissement et l'on vient danser le soir autour et échanger les promesses de fiançailles.

L'arrivée de tous ces soldats dans un pays où l'on n'en voit jamais avait excité une curiosité badaude et touchante aussi dans son chauvinisme. Tout le monde voulait aller regarder les soldats. Le 145e de ligne, en effet, contenait beaucoup d'enfants de Fourmies et les mères et les sœurs étaien

fières d'aller les contempler sous les armes comme cette brave femme qui, apercevant son *fieu* dans les rangs, songea qu'il pouvait avoir soif et alla lui glisser une pièce de vingt sous dans la main. On a dit que c'était la mère du soldat Lebon et qu'il avait refusé de tirer dans la crainte de tuer sa mère dans la foule. Ce n'est pas exact, car aucun soldat du nom de Lebon n'est incorporé au 145e de ligne; le fait est vrai, mais je n'ai pu retrouver le nom.

Quelques mères plus prudentes s'efforçaient de retenir leurs enfants et s'agitaient comme des poules qui courent après leurs poussins. Les unes promettaient des fessées monumentales à ceux qui iraient vagabonder; les autres, comme la mère de la petite Bastin, employaient la persuasion et disaient à leurs filles : « Si tu veux ne pas sortir je te donnerai vingt sous. » Ce chiffre de vingt sous a dans ce milieu pauvre une importance qu'il n'a pas à Paris.

Tout était inutile. Les enfants glissaient entre les jambes de leurs parents. Les ouvrières les plus évaporées, « les cervelles », comme on dit là-bas, avaient commencé; les autres avaient suivi. Chaque sortie, chaque interruption dans le travail versait

dans la rue de nouveaux curieux qui n'avaient plus la force d'aller reprendre leur tâche monotone quand tout s'agitait au dehors.

Il faut remarquer effectivement, si l'on veut bien comprendre le caractère des scènes que nous allons décrire, qu'aucune des victimes n'appartenait à l'organisation des chambres syndicales de Culine; il n'y eut même parmi elles aucun des grévistes de l'usine Staincq et les grévistes avaient d'avance déclaré dans une réunion tenue la veille qu'ils ne prendraient pas part à la manifestation du 1er Mai. La plupart parmi les victimes, au contraire, avaient obéi au désir des patrons et travaillé le matin, ce qui prouve qu'elles n'étaient pas animées de sentiments bien révolutionnaires.

Le patron de Maria Blondeau, avec lequel j'ai eu le plaisir de dîner, m'a raconté qu'elle avait travaillé jusqu'à neuf heures et demie ; elle dit alors au patron : « Je ne sais pas si je pourrai rentrer. — Veux-tu que je te fasse apporter ton déjeuner ici? — Non, j'essaierai de passer. »

Ce bout de conversation donne le ton des rapports très cordiaux qui existaient entre ouvriers et patrons; il prouve, une fois de plus, l'infamie des

journaux ministériels qui ont tenté de transformer la pauvre tisseuse en une tricoteuse de 93, en une sorte de Furie de la guillotine.

Une fois dans la rue, Maria Blondeau a été entraînée dans le mouvement, on lui a confié le Mai et elle dansait en le brandissant en l'air... A six heures et demie, des soldats français, sur l'ordre d'un officier portant l'uniforme français, déchargeaient leurs fusils Lebel sur la malheureuse jeune fille!

L'enfant du peuple avait commencé sa journée par le travail aux premiers rayons du soleil, et le soleil n'était pas encore couché qu'elle tombait sous les balles d'enfants du peuple comme elle... Elle fut littéralement scalpée; elle eut tout le haut du crâne emporté; le curé Margerin ramassa sa cervelle éparse sur le pavé, mais on n'a jamais pu retrouver la magnifique chevelure blonde dont elle était si fière.

La légende prétend que cette chevelure a été dérobée et vendue ; elle aura probablement été orner la tête chauve de quelque vieille baronne juive, et quelque gentilhomme décavé jouant la comédie de l'amour près de la femme pour se

faire prêter de l'argent par le mari, a peut-être couvert de baisers, dans quelque boudoir du quartier Monceau, les blondes dépouilles de l'ouvrière assassinée...

Pendant que Culine essayait d'emmener ses fidèles du côté de la Houppe du Bois où il n'arriva pas, du reste, — car il s'arrêtait dans la plupart des estaminets pour prendre une chope et c'est dans un de ces estaminets qu'il apprit la nouvelle du massacre, — la bande dont faisait partie Giloteaux parcourait les rues en chantant; elle se grossissait en chemin des gamins et des femmes qu'elle rencontrait sur son passage. Elle traversa la place Clavon, s'engagea dans la rue des Eliets et, vers six heures, se présenta sur la petite place de l'Eglise devant le 145e de ligne et les gendarmes qui gardaient l'entrée de la place de la Mairie, entre l'église et la maison, dite maison Dampron, occupée par la bonneterie des frères et sœurs Leroy.

Cette bande ne se composait pas de 2,000 à 3,000 personnes, comme les journaux dévoués à Constans ont eu l'aplomb de le dire. Jamais 2,000 personnes

n'auraient pu tenir sur cette petite place de l'Église qui a 58 mètres de longueur et qui est grande à peu près comme la place de la Sorbonne.

Cette place, d'ailleurs, n'était même pas occupée entièrement par les envahisseurs. Elle avait été déjà à moitié évacuée à la suite d'un mouvement en avant dessiné par les soldats du 145e.

Giloteaux n'était pas à la tête des assaillants, comme on l'a prétendu: il pirouettait et dansait au milieu de la place avec son drapeau. C'était Maria Blondeau qui marchait en tête avec le Mai fleuri, et qui, de son rameau d'aubépine, s'amusait à menacer les soldats...

La surexcitation était alors très vive. Si les manifestants n'étaient guère plus de 150 à 200, une foule énorme remplissait les trottoirs de la rue des Eliets et les estaminets qui se pressent là les uns à côté des autres : la Bague d'Or, le Cygne, l'estaminet Dupont.

Les manifestants, tout en criant « Vive l'armée ! » lançaient des pierres aux gendarmes, et les soldats, pour s'en garer, étaient obligés de se couvrir de leurs bras levés en l'air ; un soldat fut même atteint assez grièvement à la tête ; le lieutenant Colsenet

fut saisi au moment où il descendait de cheval et on dut le dégager.

La situation n'était pas « tragique » comme dit le *Gaulois* de ce poltron de Meyer, elle n'était même pas critique, car, Dieu merci! nos soldats réservent le mot « situation critique ». pour des dangers autrement sérieux; elle était ennuyeuse, elle était agaçante et ne pouvait se prolonger sans inconvénients. Le commandant Chapus avait parfaitement raison de chercher à faire cesser cette scène. A-t-il choisi le moyen qui convenait à la circonstance? C'est ce que nous allons rechercher impartialement et froidement.

Remarquez que l'enquête que nous allons faire aurait dû être faite dès le premier jour par les députés qui, à la Chambre, ont pris pour spécialité la question militaire. Ils sont trois ou quatre : le baron Reille, le comte de Montfort, Lanjuinais, qui se donnent dans cet ordre une risible importance. Dès qu'on a parlé d'un bouton d'uniforme, ils se mettent à trotter dans l'hémicycle avec des airs belliqueux, ils éperonnent des chevaux imaginaires, comme s'ils allaient porter les ordres de l'Empereur à Austerlitz ou à Wagram. « Allez

dire au duc d'Istrie que l'heure est venue de faire engager la Garde. »

Nous n'avons pas besoin d'eux et je compte assez sur le bon sens et l'honnêteté de mes lecteurs pour nous tirer d'affaire tout seuls.

Il faut d'abord regarder attentivement notre plan, bien nous le mettre dans l'œil.

Vous avez pu constater, à la première inspection, que nous sommes loin déjà de l'histoire du commandant Chapus, entouré de tous côtés, réduit à faire face avec une poignée d'hommes à des milliers de forcenés.

Avec sa balustrade, ses escaliers couverts de soldats, la place de Fourmies, complètement évacuée depuis 2 heures et demie, constitue sur le devant comme une forteresse naturelle ; à gauche, elle est fermée par les bâtiments de la mairie ; à droite, par des maisons ; le passage par la rue Mogador est gardé par un détachement du 84e, il n'est pas attaqué d'ailleurs. Devant le grand portail de l'église, sur la place de la Mairie, se tiennent deux compagnies du 84e de ligne, immobiles, l'arme au pied, disponibles, à portée de la voix et presque de

la main du commandant Chapus; à son départ d'Avesnes chacune de ces compagnies a été complétée à cent hommes.

Le point vif est donc l'espace de 18 mètres qui sépare la place de la Mairie de la place de l'Église. C'est là que se tient le commandant Chapus avec 34 hommes, 9 gendarmes à cheval et quelques agents.

Vous figurez-vous un de ces généraux dont les *Mémoires* de Marbot viennent de rajeunir en quelque sorte les exploits, embarrassé pour si peu? Ce livre, qui est bien venu à son heure pour montrer aux hommes d'aujourd'hui vivant trop par le cerveau, rendus impuissants par trop de science, ce qu'étaient les hommes d'action d'autrefois, n'est point seulement émouvant comme la grandiose épopée qu'il raconte ; il est amusant comme un roman d'Alexandre Dumas. On y voit le soldat français dans toutes les positions, au milieu de toutes les péripéties, obligé d'escalader à cheval des rochers à pic, de traîner des canons dans des chemins pleins d'eau, de résister inopinément à des ennemis vingt fois plus nombreux; il se tire toujours d'affaire. En réalité, c'est ce don de voir clair, de prendre son

parti vite, de ne pas se laisser troubler par l'imprévu qui constitue le véritable mérite de l'officier.

Aux grandes manœuvres de l'Est on faisait dire à l'ennemi de n'attaquer que deux heures plus tard, parce que le général Saussier n'était pas encore hissé sur son cheval, mais il serait difficile de demander une pareille complaisance à un ennemi pour de bon.

Il en est de même pour les munitions, elles manquent parfois, et, puisqu'on enseigne dans les régiments l'escrime à la baïonnette, il faut tâcher dans certaines occasions d'utiliser ce moyen de combat.

Le commandant Chapus aurait dû penser avant toute chose qu'il y avait des balles Lebel dans les fusils, des balles qui portent à 3,500 mètres, tandis qu'il n'avait devant lui qu'un champ de tir de 60 mètres à peine, et en face des centaines d'êtres inoffensifs entassés dans les estaminets...

Mettez-vous à la place du commandant Chapus, qu'eussiez-vous fait ?

Le bon sens de mes lecteurs m'a déjà répondu... Vous eussiez d'abord prié ou ordonné aux 200 hommes du 84e qui étaient à vingt-cinq pas, l'arme au

pied, de venir renforcer votre ligne, d'opposer ainsi une infranchissable barrière de baïonnettes à ceux qui auraient voulu passer. Puis vous auriez envoyé un soldat à la mairie pour dire au maire, au sous-préfet, ou au procureur de la République d'arriver immédiatement pour faire les sommations. Il faut une demi-minute au pas pour traverser la place et au bout de trois ou quatre minutes les représentants de l'autorité auraient pu être là.

Jamais vous ne me ferez croire que 250 soldats français ayant au bout de leur fusil des baïonnettes très aiguës et très pointues comme celle du fusil Lebel, n'auraient pu, pendant un quart d'heure, tenir en respect une bande de gens désarmés.

La loi est la loi ; elle ordonne de faire des sommations avant de tirer et ces sommations doivent être renouvelées trois fois de suite par une autorité ayant mandat pour les faire. C'est le refus d'obéir aux sommations et de se disperser qui constitue seul le fait de rébellion et qui donne à la société le droit de tuer.

Ces sommations précédées d'un roulement de tambour ou d'une sonnerie de clairon ont un

caractère très imposant et produisent toujours un effet saisissant. Dans la circonstance présente elles auraient certainement fait envoler les femmes, les enfants, les curieux qui encombraient les environs. Le commandant Chapus n'aurait eu qu'à lancer ses gendarmes au galop et à les faire appuyer par une charge d'une centaine d'hommes, la rue des Eliets aurait été balayée comme par enchantement.

Il y avait 30,000 hommes sur la place de l'Opéra le jour de la première représentation de *Lohengrin* et une charge de gardes municipaux suffisait à disperser la foule (1).

(1) Au moment de la grève des tramways de Toulouse, le 20 juillet 1880, des bagarres se produisirent toute la matinée; un adjudant de gendarmerie grièvement blessé à la tête est désarçonné, le cheval d'un gendarme reçoit deux coups de couteau. Les manifestants entourent les kiosques des allées Lafayette et de la rue Bayard et y mettent le feu ; — un tramway est précipité dans le canal du Midi. Rien de semblable, remarquez-le, ne s'est produit à Fourmies. Que pensez-vous qu'on ait fait à Toulouse ? pensez-vous qu'on ait jeté sur la ville des obus à la mélinite ? On n'a rien fait du tout, on n'a pas tiré de coup de feu et tout est rentré dans l'ordre.

Voir aussi dans les *Mémoires* de Marbot l'épisode de la révolte de Mons. En 1814, quand toute l'Europe est soulevée

Dans le procès Culine-Lafargue conduit, comme il fallait s'y attendre, avec la plus révoltante partialité et où ni le maire Bernier ni le sous-préfet Isaac n'ont été cités comme témoins, Me Tardif demanda au commandant Chapus s'il n'y avait pas des hommes massés sur la place...

— Oui, répondit le commandant Chapus, mais ils n'étaient pas sous mes ordres.

Ici, nous tombons en pleine incohérence. Un enfant sait que lorsque deux officiers du même grade sont à côté l'un de l'autre c'est le plus ancien en grade qui a le commandement. Les deux commandants ont dû se concerter, prendre des dispositions d'ensemble; avant de faire tirer, le commandant Chapus aurait pu demander avis au commandant Cacarrié qui était le plus ancien en

contre nous, le général Marbot est là, isolé, dans une ville étrangère, menacé d'être enlevé par les 4,000 paysans du Borinage qui étaient armés jusqu'aux dents et il ne peut guère compter que sur une centaine de soldats ayant fait la guerre; il ordonne de faire les sommations quand même, et les mutins impressionnés se tiennent tranquilles. Il est vrai qu'avant de faire les sommations, Marbot avait dit aux notables qu'il était résolu à mettre le feu à la ville plutôt que de capituler et que ces paroles avaient donné à réfléchir aux bourgeois.

grade. Comme vous pouvez le constater, le commandant du 84e de ligne était très rapproché de lui et il ne pouvait en être autrement puisque la longueur totale de la place de la Mairie de ce côté est de 28 mètres seulement. S'il s'était aperçu ou si on l'avait prévenu que son camarade était si sérieusement engagé, il l'aurait fait soutenir par les 200 hommes qui, encore une fois, n'étaient absolument utiles à rien devant l'église.

Nous avons vu, en 1870, le général de Failly laisser écraser volontairement le général Frossard et déjeuner tranquillement pendant que grondait le canon de Forbach; l'imagination se refuse à croire que sur une place publique grande comme la main et où rien ne gênait le regard puisqu'elle était évacuée, deux officiers supérieurs qui se touchent presque ne puissent pas s'entr'aider réciproquement... Franchement, il vaudrait mieux alors faire notre deuil des 12 à 13 milliards que nous a coûtés la réorganisation de l'armée et sacrifier dès à présent la Champagne et la Brie.

Le commandant Chapus manqua-t-il de sang-froid? C'est le terme dont nous nous servirons puisque lorsqu'il s'agit d'un officier français

nous devons imiter les Grecs qui évitaient de prononcer certains mots. Obéit-il à des instructions secrètes qui lui auraient été données par le sous-préfet Isaac dont nous étudierons tout à l'heure le rôle ? Ce qui est certain, c'est qu'il prit une résolution dont rien n'explique la précipitation. Il ne fit pas tirer à blanc, comme l'ont répété à l'envi les journaux ministériels et juifs, puisque les troupes n'emportent pas de cartouches à blanc pour un service commandé ; il commanda à 9 de ses hommes de tirer en l'air, puis il ordonna le feu définitif... Le nombre des balles tirées fut de 69.

Il n'est pas de plume capable de rendre exactement l'aspect de cette scène effroyable... Les terribles balles Lebel produisirent un effet véritablement foudroyant. Les femmes épouvantées étaient atteintes dans leur fuite éperdue, heurtaient désespérément à des portes closes, essayaient un suprême effort et venaient jusque dans les estaminets de la rue des Eliets tomber comme des masses au milieu des consommateurs... Et les terribles balles continuaient leur œuvre, frap-

paient ceux qui étaient penchés pour relever les victimes...

Le souvenir de ce massacre est resté vivant à Fourmies comme au premier jour. Dans toutes les maisons du voisinage, on montre encore les murailles trouées par les balles, les meubles brisés, les chaises ensanglantées.

Au café de l'Europe, le seul café situé à gauche, celui qui fait l'angle de la place de l'Église et de la rue des Eliets qu'on appelle aujourd'hui la rue des Martyrs, on voit encore les balles encadrées dans la porte avec cette inscription :

1er MAI 1891

J'AI FAIT DES VICTIMES

C'est là que Giloteaux, atteint de trois balles, est venu s'affaisser devant une petite table pour mourir presque immédiatement sans avoir pu prendre un verre de cognac qu'on lui tendait. Un enfant de quatorze ans, le petit Gustave Pestiaux, tué d'une balle à la poitrine, a pris deux cognacs. Sa mère, qui le cherchait partout, est arrivée juste au

3.

moment où il rendait le dernier soupir. Le frère avait été tué trois mois auparavant au Tonkin !

La femme du propriétaire du café de l'Europe, ouvrier lui-même, et qui avait eu Giloteaux pour rattacheur, est morte quelques jours après à la suite de ces émotions. Quelques instants avant la fusillade, son fils venait de sortir en disant qu'il allait sur la place Clavon, et un quart d'heure après on était accouru annoncer à la malheureuse mère que son fils avait été tué et qu'on l'avait reconnu à sa chemise de couleur.

La propriétaire de la Bague d'Or, elle, est devenue complètement aphone. Au moment où elle tirait une chope, quatre balles sifflaient autour d'elle et, en se retournant, elle apercevait le petit Émile Cornaille, un gamin de onze ans, qui roulait mourant près du comptoir.

Pour comprendre l'indicible horreur de cette scène, il ne faut pas perdre de vue ce que nous avons déjà dit. Cette foule n'était pas le moins du monde composée d'insurgés ni même de grévistes ou d'ouvriers ayant chômé volontairement pour célébrer le 1er Mai. Ce village où jamais un événement ne s'était passé avait voulu voir comment

c'était fait, un événement, il s'était peu à peu porté tout entier vers l'endroit où l'on pouvait apercevoir quelque chose.

La rue des Eliets était animée comme un jour de fête; il y avait là des enfants qui revenaient de l'école comme le petit Cornaille, des mères qui cherchaient leur progéniture, des frères aînés qu'on avait, à l'approche du souper, envoyé courir après les plus petits qui s'étaient échappés et qui ne rentraient pas...

Gobert, un garçon de dix-huit ans qui est maintenant estropié pour la vie, avait travaillé jusqu'à la dernière heure ; il était encore en costume de travail et c'était sa mère qui l'avait envoyé pour rechercher le petit frère qui avait disparu.

Le malheureux Ségaux était à peu près dans les mêmes conditions. C'était un tisseur, père de famille de trente-deux ans, d'une conduite parfaite et qui a laissé une femme et deux enfants sans ressources. Il était à la Bague d'Or et venait de boire une chope avec Carpentier à qui il disait : « Cela va se tourner drôle. » Ils sortirent et Carpentier s'arrêta pour satisfaire un désir que l'absorption de toutes ces chopes rendait assez naturel ; il fut

atteint au bas-ventre et blessé à ne plus pouvoir travailler.

Ségaux traversa la rue, fit quelques pas sur la place de l'Église et fut tué là. Celui-là n'avait qu'une préoccupation : celle d'excuser l'armée. « Il ne faut pas en vouloir à l'armée, disait-il avant d'expirer, c'est X... qui m'a tué ! »

Comme dans toutes les catastrophes de ce genre, la bête féroce qui sommeille dans l'homme s'était réveillée tout à coup. La police et les gendarmes furent particulièrement odieux, ils tirèrent encore par plaisir quand la place était déjà jonchée de morts et de blessés ; certains malheureux furent visés tout spécialement. A côté des soldats qui tirèrent en l'air, il y en eut qui se firent une joie de tirer beaucoup ; un soldat tira jusqu'à neuf balles, il tournoyait sur lui-même en déchargeant son arme. Il y a là évidemment un de ces phénomènes d'imitation nerveuse que les médecins connaissent bien. Ce soldat avait été impressionné par la vue de Giloteaux qui dansait avec son drapeau ; il dansait à son tour avec son fusil...

On tira jusque sur des enfants à la mamelle ! La

fille Lecompte qui fut atteinte, assez légèrement il est vrai, ne semble avoir appartenu à aucune école socialiste bien déterminée ; elle demeurait simplement rue des Eliets et regagnait son logis en tenant dans ses bras sa fillette Élise, âgée de huit mois. Cette fillette en tout cas ne pouvait avoir rien de bien effrayant pour la glorieuse armée française ; en fait de revendication sociale, elle ne réclamait guère d'autre droit que celui de prendre le tété de temps en temps ; elle n'en eut pas moins sa pauvre menotte traversée par un éclat de balle !... Vrai ! commandant Chapus, je ne vous conseille pas de faire inscrire cet exploit sur le drapeau du régiment et je comprends que vous ayez baissé la tête quand, au retour, vos camarades vous ont regardé bien en face...

C'était un autre rêve que celui-là qui venait hanter les petits soldats que Detaille, dans un tableau célèbre, nous a montré endormis dans la plaine, près des faisceaux, sous la protection des drapeaux... Sous les clartés transparentes de l'aube qui blanchit à l'horizon, les futurs combattants de la Revanche voient passer et monter vers l'Empyrée le radieux cortège des héros des grandes guerres de

la Révolution et de l'Empire qui ont l'air d'indiquer le chemin à la jeune armée. Il semble qu'une Victoire invisible batte des ailes dans le lointain et s'apprête à réveiller le régiment couché pour lui crier : « Debout ! l'heure de la bataille est proche ! »

Si c'est seulement pour tuer des femmes et des enfants qu'on doit détacher les fusils des faisceaux, que la diane matinale sonne le plus tard possible ! C'est toujours trop tôt que les petits soldats que la Gloire berce dans leur sommeil échangeront leur rêve étoilé contre la sinistre réalité !

IV

LE CURÉ DE FOURMIES

L'abbé Margerin assiste à la scène de la fusillade d'une fenêtre du presbytère. — Il s'élance au dehors en voyant tomber la première victime et il lui donne l'absolution. — Il emporte dans ses bras Félicie Pennelier blessée à mort, la dépose au presbytère, dit à ses vicaires de le suivre, retourne sur la place et demande au commandant Chapus de cesser le feu. — Un vrai prêtre. — La veillée des morts. — Cris de colère et prières. — L'indifférence du sous-préfet Isaac. — Un bout de conversation avec le docteur Colliard. — L'abdication des autorités. — Vel-Durand défend de sonner les cloches pour les morts. — Obsèques des victimes.

L'abbé Margerin, curé de Fourmies, avait assisté à toute cette scène de la fenêtre de la chambre du vicaire; nous y sommes montés et nous avons pu

constater que rien de ce qui se passe sur la place ne peut échapper aux regards.

Tout à coup, le curé de Fourmies vit tomber un homme, il descendit précipitamment l'escalier, et, tête nue, repoussant les vicaires, le sacristain et la servante, qui voulaient l'empêcher de sortir, il courut droit à l'endroit de la place qui en quelque sorte l'attirait, au pavé où il se souvenait d'avoir vu tomber l'homme... L'homme n'était plus seul; à côté de lui, presque couchée sur lui, une jeune fille râlait; elle avait été frappée pendant les quelques secondes que le curé avait mises à descendre. L'abbé Margerin se pencha sur les deux moribonds et leur donna l'absolution à tous deux...

Ne sachant ce qui allait arriver, pensant que la fusillade allait reprendre, l'abbé Margerin voulut mettre les victimes à l'abri des piétinements des combattants; il essaya d'ouvrir la maison Dampron devant laquelle l'homme et la femme étaient tombés : la porte était fermée... Comme un bon pasteur qui chargerait sur ses épaules la brebis blessée, le prêtre prit alors dans ses bras la jeune fille toute sanglante, traversa la place avec son

fardeau et rentra dans le presbytère pour y déposer la mourante.

Alors, de ce ton d'autorité qui apparaît quand il est nécessaire chez cet homme d'une si inépuisable et d'une si simple bonté, le curé dit à ses vicaires : « Messieurs, il faut me suivre ! » L'abbé Darel s'élança sur la place et donna l'absolution à Emile Segaux frappé mortellement d'une balle en pleine poitrine.

Pendant que l'abbé Darel était près de Segaux, l'abbé Margerin retournait de nouveau au premier mort qu'il avait vu tomber. Ce fut à ce moment qu'il commença à se rendre compte de ce qui s'était passé et qu'il aperçut la place et les trottoirs jonchés de morts et de blessés... Il courut vers le commandant Chapus et, croyant toujours que la lutte allait continuer, il lui dit :

— Ah ! je vous en conjure, ne tirez plus ! Voyez ces cadavres, laissez-nous les relever ! »

— Je ne demande pas mieux, répondit le commandant Chapus.

L'abbé Margerin, aidé de Zéphyrin Gomez le sacristain, emporta alors au presbytère le premier mort, Charles Leroy, puis il revint sur la place et

s'occupa de Ségaux que l'abbé Darel avait laissé pour aller absoudre d'autres victimes. Avec l'aide de quelques camarades du mort, notamment de M. Plet, ouvrier à la Sans-Pareille, il transporta ce troisième cadavre au presbytère.

Très maître de lui, comme tous les hommes vraiment courageux, l'abbé Margerin prit immédiatement toutes les dispositions nécessaires. Il fit appeler les religieuses des deux communautés : les religieuses de sainte Thérèse enseignantes, les religieuses de la Compassion hospitalières. Elles arrivèrent en toute hâte ; les premières donnèrent les derniers soins aux morts que l'on apportait toujours ; avec les autres, le curé de Fourmies courut aux blessés dans les estaminets et les maisons particulières.

Tel fut, dans sa plus précise réalité et retracé avec une exactitude de procès-verbal, le rôle de l'abbé Margerin. Lui-même, avec un sentiment très net de sa dignité, prit soin de couper court aux exagérations des journaux boulevardiers qui s'apprêtaient à sortir leurs amplifications habituelles et les hyperboles déjà mises au service des cabo-

tines juives, les Sarah Bernhardt et les Judic :

« Je n'ai fait que mon devoir de prêtre », a dit le curé de Fourmies, et il a eu raison... Pour qui sait bien quelle est la sublime grandeur de la véritable mission du prêtre, l'abbé Margerin n'a fait que son devoir ; il a agi comme devait agir un prêtre de Jésus-Christ. C'est le seul éloge qui le puisse toucher et c'est aussi le seul qui soit digne de lui ; il a vu un homme tomber, il s'est précipité pour l'absoudre et il ne s'est pas demandé à ce moment si le feu n'allait pas continuer ; ce n'est qu'au second voyage, alors qu'il n'était déjà plus seul à s'exposer, qu'il a songé à dire au commandant Chapus : « Ne tirez plus ! »

La bande juive seule, du reste, s'est efforcée de diminuer l'héroïsme du curé de Fourmies auquel M. Ernest Roche a eu la loyauté de rendre hommage.

Pénétrons maintenant dans la salle du bas de ce modeste presbytère ; elle a pour tout ornement un crucifix de cuivre, pour tous meubles quelques chaises de paille et l'on éprouve cependant une impression profonde en entrant dans cette pièce ba-

nale qui entendit tant de sanglots et qui vit couler tant de larmes... C'est là qu'on apporta successivement tous les cadavres, excepté celui de Maria Blondeau qui fut transporté rue des Eliets et celui de Giloteaux qui, mort à l'estaminet de l'Europe, chez un camarade, M. Piet, fut ramené par ses amis au domicile de son père.

Le premier mort absous par le curé de Fourmies était Charles Leroy, un jeune homme d'une vingtaine d'années; il travaillait à Malakoff, et, fils irréprochable, il rapportait sa paye intacte à sa mère, une brave femme restée veuve qui vit entourée du respect de tous ; il avait une sœur religieuse. Charles Leroy avait fait partie du patronage jusqu'à l'âge de dix-neuf ans et l'on comprend la douleur particulière du curé en retrouvant mort, et mort dans de si horribles conditions, le jeune homme qu'il avait félicité tant de fois jadis de sa conduite envers sa mère.

La jeune fille qui était tombée à côté de Leroy et que l'abbé Margerin avait transportée dans ses bras, était une enfant de seize ans, Félicie Pennelier; elle avait l'œil gauche crevé et la cavité vidée, le crâne était fracassé, mais elle respirait encore.

C'est elle qui portait le scapulaire et de toutes les victimes c'est la seule qui ait pu recevoir l'Extrême-Onction. C'est elle dont les Juifs de la *Lanterne* ont souillé le cadavre de leurs obscènes plaisanteries.

C'était la vue des enfants qui excitait le plus la colère des ouvriers qui venaient reconnaître leurs morts. La vue du petit Émile Cornaille surtout leur mettait la rage au cœur...

Le pauvre gosse avait la poitrine traversée de droite à gauche. A la sortie, un peu de viscères formait comme un bourrelet, mais il était joli et souriant dans la mort. En le déshabillant pour l'ensevelir, on avait trouvé dans sa poche gauche une toupie...

Une sorte de mystère s'ajoutait à l'impression d'horreur qu'inspirait la vue de ce malheureux petit être tombé ainsi sous des balles françaises. Personne ne savait qui il était et comment il était venu mourir là. Il appartenait, en effet, à la paroisse Notre-Dame; ses parents habitaient à l'extrémité de la ville et ils n'apprirent que très tard les événements qui s'étaient accomplis.

En sortant de l'école, le pauvre bonhomme avait

suivi la foule comme les enfants suivent les régiments, il avait voulu voir, lui aussi, et il était arrivé juste au moment où l'on tirait...

Ce n'est que le 2 mai, à 9 heures du matin, que la sœur vint demander au curé si son frère n'était pas parmi les morts.

On devine combien ces scènes de reconnaissance étaient émouvantes et violentes. Les parents, les amis arrivaient ivres de fureur, le poing crispé, les dents serrées, proférant des malédictions et des menaces, criant : « Nous les vengerons ! Demain il y aura deux cents morts ! »

L'influence morale qu'exerce sur tous ceux qui l'approchent ce prêtre aux manières si simples s'affirmait alors ; il disait aux parents de réciter un *Pater* et un *Ave* pour les morts et d'ajouter : « Seigneur ! donnez-leur la vie éternelle ! »

Le calme qui se dégage du spectacle de la mort gagnait peu à peu ces êtres qui étaient entrés en ne pensant qu'à la vengeance. Les colères s'éteignaient dans les larmes et les désespoirs les plus farouches s'attendrissaient un peu dans la prière.

Si la journée du lendemain fut paisible, si de

grands malheurs purent être évités, c'est incontestablement à l'abbé Margerin qu'on le doit.

Pendant de longues heures, en effet, il n'exista plus d'autre autorité à Fourmies que celle du curé ; il n'y avait plus ni administration, ni police, personne ne s'occupait de rien, personne ne voulait donner un ordre. « Je songeais, nous disait l'abbé Margerin, à ces évêques du quatrième siècle devenus au moment de l'invasion des Barbares les chefs de la société civile au milieu du désarroi général. »

— Et le sous-préfet Isaac ?

— Je ne l'ai jamais vu.

Ce qu'on aura peine à croire, c'est que le sous-préfet ne s'est pas inquiété un seul instant des victimes, qu'il n'est pas entré dans une pharmacie, qu'il n'a pas mis les pieds au presbytère. En prétendant que le sous-préfet Isaac était là en même temps que le curé, Constans a menti comme un laquais ; personne, encore une fois, ne l'a vu.

J'ai de ceci un témoignage indiscutable, le témoignage du docteur Colliard. Après avoir soigné les premiers blessés, le docteur, ayant besoin

d'aller prendre chez lui quelques instruments, traversait la place de la Mairie, non pas la place de l'Eglise, la place de la fusillade, remarquez-le bien, lorsqu'il rencontra Isaac.

— *Il y a du dégât ?* interrogea le Juif.

— Oui, pas mal, il y a sept morts...

— Ah !

Une heure après la fusillade ce misérable en était encore à demander des renseignements à quelqu'un qu'il rencontrait par hasard. Ce jeune homme de vingt-cinq ans n'avait pas eu le cœur de faire quelques pas pour aller s'informer, donner des ordres, consoler les blessés, s'entendre avec l'abbé Margerin au presbytère qui était à deux minutes à peine de la mairie. Est-ce assez ignoble? Est-ce assez anti-français ? Est-ce assez Juif, pour tout dire d'un mot ?

Le docteur Colliard aurait peut-être mieux aimé ne pas m'avoir donné ce renseignement, car il semble désireux de ne pas être accusé d'avoir mal parlé des puissants, mais c'est un parfait honnête homme et je suis convaincu qu'il ne niera pas ce qu'il nous a dit. Je dois constater même à son honneur qu'il s'est associé dans une certaine mesure

à l'exclamation indignée que nous avions poussée, Guérin et moi, devant une si monstrueuse indifférence... Il se rappellera même avoir confirmé sa première indication en nous disant : « Je croyais alors que le nombre des morts n'était que de sept et j'ai involontairement induit le sous-préfet en erreur ; il n'a pas même pris la peine de se renseigner auprès d'un autre et c'est le chiffre de sept morts qui, télégraphié par la Préfecture à tous les journaux, a été longtemps considéré comme le chiffre officiel » (1).

Voilà l'homme que les députés de la Droite ont pris sous leur protection en refusant de voter l'enquête !

Pendant toute la nuit du 1er au 2 mai, Fourmies fut abandonné à lui-même et l'on n'y reconnut d'autre autorité que celle de ce prêtre qui priait devant des cadavres et autour duquel se groupaient les parents et les amis des victimes. Le soir, l'abbé

(1) Il y eut une dixième victime, Camille Latour, qui est mort le lendemain de la fusillade, de l'émotion éprouvée en voyant le sang rougir la place autour de lui.

Le chiffre exact des blessés qui ont survécu est de 35.

Margerin envoya annoncer à la mairie le nombre des morts qui se trouvaient au presbytère; personne ne vint.

Ce ne fut que le dimanche matin qu'on sut qu'il y avait toujours un gouvernement en France et que ce gouvernement était toujours aux mains des Juifs. Le dimanche matin, le curé fit sonner les cloches pour le *trépas;* c'est la sonnerie funèbre qui annonce la mort de la personne que l'on doit enterrer le lendemain. Cette sonnerie se répète vers le soir et le jour même de l'enterrement à six heures du matin. Selon les classes, on sonne une, deux ou trois cloches.

Pour ces ouvriers morts dans d'aussi tragiques circonstances, le curé fit naturellement sonner les trois cloches... Le préfet Vel-Durand était arrivé, il s'indigna qu'on rendît de tels honneurs à de vils plébéiens. Sentant sa lâcheté abritée par les trois mille cavaliers qu'il a fait venir en toute hâte, ce Juif se souvint de son Talmud qui déclare que les *goyms*, les non-Juifs, sont des « fils de chienne et de la semence de bétail. » Le commissaire de police accourut au presbytère pour défendre au curé, de la part du préfet,

de faire sonner les cloches pour les trépassés. C'est le seul rapport que le curé Margerin ait eu à ce moment avec un personnage officiel... (1).

L'*Intransigeant* offrit à l'abbé Margerin de payer les funérailles ; il refusa énergiquement. La municipalité s'y prit autrement ; sans en dire un mot au curé, elle fit annoncer par des affiches blanches qu'elle se chargeait des frais des obsèques. Les ouvriers indignés vinrent alors trouver l'abbé Margerin et lui dirent qu'ils n'acceptaient pas que la municipalité donnât un sou pour leurs frères.

— Comment, mes amis, répondit l'abbé Margerin, mais ce serait une honte pour moi que de rien recevoir de la municipalité, de vous, de personne... Il n'y a ici qu'un homme qui doive

(1) Ce Vel-Durand, placé à la tête d'un département catholique, est d'ailleurs le type le plus complet du Juif abject ayant toujours l'insulte et le blasphème à la bouche dès qu'il s'agit de la religion chrétienne. Lorsqu'il était à la préfecture de Niort, il reçut un jour la visite de deux religieuses obligées de s'adresser à lui pour une formalité quelconque. Dès que les saintes filles furent parties, le Juif appela le garçon de bureau : « Ouvrez les fenêtres toutes grandes, dit-il, cela pue la religieuse ici. »

se charger des obsèques, c'est moi, c'est-à-dire l'Église.

— De vous, monsieur le curé, nous acceptons tout avec reconnaissance.

On sait quel caractère grandiose eurent ces solennelles funérailles où vingt mille hommes suivirent en silence le cercueil qui contenait les restes inanimés d'êtres jeunes, insouciants, heureux de vivre le matin du 1er Mai et qui, avant la fin du jour, roulaient sanglants sous les balles.

On n'a pas oublié non plus quel écho eut dans toute la France l'éloquente allocution de l'abbé Margerin. Le hasard des événements avait mis tout à coup en évidence un humble curé de village inconnu de tous jusque-là, l'avait fait sortir de l'ombre qui semblait devoir le cacher à jamais aux regards des foules, et il se trouvait que cet homme ainsi pris à l'improviste par la Destinée se révélait le plus simplement du monde ce qu'il était réellement : une âme héroïque et un esprit supérieur. L'épreuve a son utilité. « Les circonstances, a-t-on dit, ne font pas les hommes, elles les montrent. » Il est bon qu'à la veille des drames qui se prépa-

rent, la France sache sur qui compter : aux heures décisives, elle est sûre d'avance de trouver dans tous les grands emplois un Juif pour la déshonorer et la trahir, elle est sûre aussi de trouver dans les plus petits hameaux un prêtre prêt à se dévouer pour les autres, un prêtre dont le courage sera à la hauteur de tous les dangers...

Les prolétaires, en tout cas, peuvent méditer dès à présent sur l'antithèse de Fourmies.

Celui qui ordonne de tirer sur les ouvriers, c'est le Juif, c'est-à-dire l'être qui doit tout au Peuple, qui devrait remercier le Peuple d'avoir fondé au prix de tant de sacrifices cette République que le Juif exploite de toutes les façons.

Celui qui se précipite sous les balles pour relever et bénir les ouvriers que le Juif a fait mitrailler, c'est le pauvre curé pour lequel le Peuple, trompé par des journaux de Ghetto, a été si souvent injuste depuis quelques années.

Il y a des moments, tout de même, où l'on regrette de ne pas être député, ne fût-ce qu'une heure, afin de dire à la tribune française la parole que le pays attend !

Quel dégoût on éprouve alors pour ces eunuques qui affichent la prétention de représenter à la Chambre le parti catholique et qui n'ont jamais ni un mot vibrant, ni un noble mouvement, ni une inspiration généreuse !...

V

LE ROLE DES AUTORITÉS

Le procureur de la République prépare un discours sur l'héroïsme civique. — Le maire de Fourmies. — Dans le cabinet de M. Bernier. — La confession d'un honnête homme. — Isaac trompe le maire et l'annihile complètement. — Les droits du chef de la municipalité en cas de trouble. — Isaac refuse de haranguer les manifestants. — Ce qu'il aurait fallu faire.

A qui revient la responsabilité de cette épouvantable boucherie ? C'est ce qu'il nous reste à déterminer.

Le procureur de la République, M. Lefrançois, semble avoir joué en tout ceci un rôle assez effacé. Retiré à la mairie, loin des alarmes et du bruit, il y polissait sans doute dans le calme et le recueille-

ment, un discours sur le courage civique dans la magistrature ; il peignait Mathieu Molé s'avançant seul à travers les barricades ; nous lirons ce morceau à quelque séance solennelle ou à quelque installation de magistrat.

C'est au maire Bernier qu'incombait la mission, d'ailleurs assez facile, de faire respecter l'ordre sans éclabousser les murailles de cabarets de morceaux de cervelle de femmes et d'enfants.

Le maire de Fourmies que nous allâmes voir avec Guérin nous reçut poliment et nous donna quelques explications vagues. Puis, tout à coup, quand je lui eus rappelé quelques-uns des épisodes de cette journée affreuse, l'émotion le prit, il causa à cœur ouvert et nous vîmes ce cabinet tel qu'il avait été au 1er Mai, avec le téléphone « chaud », selon l'expression du maire lui-même auquel se suspendaient affolés tous les patrons et qui transmettait à chaque minute le même appel : « De la troupe ! de la troupe ! »

Un révolutionnaire aurait eu de la joie à cette évocation de la panique bourgeoise ; il se fût dit que cette société capitaliste était vraiment bien malade, puisqu'il suffisait pour la faire trembler

de la bruyante promenade de quelques ouvriers mis en gaieté par le printemps.

— La vérité sur le drame du 1er Mai, s'écria brusquement M. Bernier, vous voulez la savoir ? La vérité, c'est qu'on peut être maire depuis très longtemps sans connaître la loi.

Alors le maire nous confirma ce que nous savions déjà en partie. Enfant de Fourmies, né de parents fort pauvres, il avait gagné une très honnête fortune comme commissionnaire en laines. Estimé des ouvriers dont sa naissance le rapprochait, aimé des patrons avec lesquels il était constamment en rapports, il avait été nommé maire et il avait géré jusque-là sa petite mairie tranquillement, *à la papa*, comme tout se fait à Fourmies. Il ignorait que d'après l'article 91 de la loi de 1884, le maire est chargé, sous la surveillance de l'administration supérieure, de la police municipale, c'est-à-dire qu'il agit en vertu d'un pouvoir propre et que la police rentre dans ses attributions de magistrat municipal ; or une émeute qui éclate dans une commune regarde évidemment la police de cette commune.

Il est vrai que l'article 99 porte : « Les pouvoirs

qui appartiennent au maire en vertu de l'article 91 ne font pas obstacle aux droits du préfet de prendre pour toutes les communes du département o plusieurs d'entre elles et dans tous les cas où il n'y aurait pas été pourvu par les autorités municipales toute mesure relative au maintien de la sûreté et de la tranquillité publique » ; mais cet article se termine par ces mots : « *Ce droit ne pourra être exercé par le préfet à l'égard d'une seule commune qu'après une mise en demeure au maire restée sans résultat.* »

Non seulement Isaac n'adressa aucune mise en demeure au maire, mais il lui déclara brutalement que du moment que le sous-préfet était là le maire n'était plus rien: il l'annihila absolument et le laissa dans son cabinet « pendant qu'il allait dans une autre pièce tenir des conciliabules avec le commandant Chapus. »

— Ah ! si j'avais su que la loi était pour moi, nous disait le malheureux maire, j'aurais bel et bien mis le sous-préfet à l'ordre, je lui aurais dit : « Laissez-moi le maître dans ma mairie et allez à l'hôtel. »

« J'avais comme un pressentiment, ajoutait

M. Bernier, j'avais supplié qu'on m'envoyât de la cavalerie ; « pas d'infanterie ai-je dit, des balles et des baïonnettes, cela tue. » Au moment où M. Isaac était encore sur le marche-pied du wagon, je lui ai renouvelé mes instances. Je suis encore retourné à Avesnes le lendemain, insister pour qu'on m'envoyât un escadron... Tout a été inutile; il y avait un parti pris. »

A deux heures et demie, au moment où Isaac revenait de Wighehies, le maire essaya encore une démarche auprès de lui.

— Est-ce que vous n'allez pas adresser quelques paroles à cette foule? demanda-t-il au sous-préfet.

Isaac haussa les épaules et envoya promener M. Bernier.

Le maire, cependant, avait vu ce qu'il fallait faire, ce qu'il aurait fait s'il avait cru avoir le droit de le faire. Il fallait parler à ces hommes, les « blandoyer » comme on dit dans le Nord, prononcer de ces paroles sonores qui ont toujours tant d'action sur les masses : « respect de la loi ; manifestation d'autant plus saisissante qu'elle sera pacifique, conduite calme et digne de vrais républicains. » Ces phrases auraient produit d'autant plus d'effet

que cette population était candide encore, point blasée sur les mots pompeux comme les Parisiens, étrangère à tout sentiment d'ironie...

Il n'est pas un Français parmi ceux qui me lisent qui n'eût agi ainsi, qui ne se fût mis toute la journée à côté des officiers, qui n'eût montré constamment l'autorité civile à côté de l'autorité militaire. C'était là le plus élémentaire devoir; il faut être lâche comme un Juif pour ne pas l'avoir fait; il faut être vil comme les Opportunistes et certains membres de la Droite pour approuver le Juif qui ne l'a pas fait.

— Et après la fusillade? demandâmes-nous au maire...

— Après, monsieur... je ne sais rien. Je me souviens que j'ai essayé de m'appuyer sur une console et que je n'ai pu y réussir... Cette console semblait fuir devant moi, mes jambes flageolaient sous moi et j'étais aussi incapable de penser que de marcher... Songez! monsieur, que je suis Fourmisien, moi, j'ai vu naître quelques-uns des jeunes gens qui ont été tués dans cette maudite journée... J'ai joué enfant avec leurs pères; je suis comme conscrit de la même classe que le père de Giloteaux.

A ce moment notre interlocuteur avait des larmes plein les yeux et nous nous sentions, nous aussi, prêts à pleurer. Devant la douleur de cet homme en cheveux blancs qui se confessait si loyalement et s'accusait de s'être laissé tromper, nous étions, Guérin et moi, véritablement remués au plus profond de l'âme. Nous nous inclinâmes en pressant les mains du maire et nous sortîmes pour aller manger à l'hôtel de la Providence une soupe verte qui me fit mal au ventre et un perdreau qui était coriace...

VI

LE SOUS-PRÉFET ISAAC ET LE COMMANDANT CHAPUS

La conversation d'Isaac et du commandant Chapus. — Ce que le sous-préfet a pu dire à l'officier. — Puissance d'ensorcellement du Juif. — Pourquoi le commandant Chapus ne parle pas. — L'honneur du 145e de ligne. — Intérêt qu'avait l'Allemagne à cette expérience du fusil Lebel. — Le peuple et l'armée. — Centenaire de l'émancipation des Juifs.

Plus nous avançons dans ce récit et plus la lumière se dégage. C'est au prix d'une illégalité, par une véritable usurpation de fonctions qu'Isaac s'est emparé de toute l'autorité à Fourmies ; bien résolu à n'accomplir aucun des devoirs qui étaient les siens, il dépouillait les autres des droits qui leur appartenaient :

Qu'a pu dire Isaac au commandant Chapus dans « les conciliabules », pour employer l'expression même du maire Bernier, qu'il eut avec lui ? Quelles histoires a-t-il racontées à cet officier qui paraît d'une intelligence au-dessous de l'ordinaire? Par quels mensonges l'a-t-il circonvenu ! Lui a-t-il montré un faux ordre du ministère de la guerre? Lui a-t-il dit que Constans tenait à avoir une journée?

Avec les Juifs il faut s'attendre à tout. Nous avons vu Altmayer exécuter dans un autre genre des tours véritablement fantastiques, fabriquer dans le cabinet du juge d'instruction, sur le bureau même du magistrat, un faux ordre de mise en liberté. Ces gens-là, d'ailleurs, ont, quand ils le veulent, une puissance d'enveloppement, d'ensorcellement particulier ; ce sont des sorciers, des magnétiseurs. Regardez-les opérer, ils fascinent peu à peu la victime qu'ils ont choisie comme le serpent fascine l'oiseau.

J'ai vu des malheureux que les Juifs ont dépouillés, mis tout nus comme des petits saint Jean; ils venaient me raconter leurs infortunes. Il y avait toujours dans l'influence qu'ils avaient subie quel-

que chose qui ne s'expliquait pas. — « Comment vous, un homme raisonnable, connaissant la vie, ayant gagné un petit pécule par votre intelligence et par votre travail, avez-vous pu vous laisser rouler comme cela? — Je ne comprends pas, monsieur; quand j'ai vu cet homme entrer chez moi, j'ai deviné que le malheur entrait derrière lui, je me suis senti perdu... et j'ai fait tout ce qu'il a voulu. »

Le commandant Chapus qui, encore une fois, ne paraît pas avoir la tête très solide, a évidemment subi une pression de ce genre sur le cerveau. S'il en est ainsi, pourquoi ne parle-t-il pas? C'est qu'il est bien convaincu que s'il parlait il serait écrasé.

Toute l'armée, qui méprise et qui hait Freycinet, sait en effet que le ministre de la guerre est toujours prêt à humilier et à briser les officiers français pour faire bassement sa cour aux politiciens. Ce qu'il a fait dans cet ordre avant même que n'éclatât l'affaire Reinach est absolument inouï. Après avoir menti au général Hubert Castex, il l'a fait condamner par un conseil d'enquête composé en violation de tous les règlements. Il s'est conduit d'une façon honteuse avec le brave colonel Brémond d'Ars. Il a mis enfin le comble à sa lâcheté

dernièrement : sur l'ordre de Gery Legrand, il a arraché la croix d'honneur à un officier, M. Mas, qui comptait vingt ans de service. Le seul crime de cet officier était d'avoir été condamné pour diffamation, comme gérant d'un courageux journal, le *Lillois*, qui révèle au pays les trahisons et les méfaits d'Israël.

Les journaux juifs, comme la *Lanterne*, ont le droit d'insulter nos officiers, de les traîner dans la boue, de les couvrir d'ordures, mais c'est un crime contre l'honneur, aux yeux de Freycinet, que d'attaquer les fils de Judas !

Malgré tout, si le commandant Chapus peut expliquer le massacre autrement que par une défaillance momentanée, il devrait parler au risque de briser sa carrière.

La situation faite à ce malheureux 145e de ligne est effectivement déplorable. Tout a été dit sur ces souvenirs de gloire auxquels chaque régiment tient comme à un patrimoine de famille. Pendant un demi-siècle le 57e de ligne qui enleva la première redoute à la Moskowa conserva le surnom du *terrible* qui lui avait été donné pendant la campa-

gne d'Italie. Le 12e de ligne est resté pour tous le *brave, le régiment d'Arcole* parce que Bonaparte avait saisi le drapeau de ce régiment pour franchir le pont. Le 48e s'enorgueillit d'avoir sauvé l'armée avec Ney à Krasnoë, le 14e d'avoir été décimé à Eylau. Certains corps sous le premier Empire excitaient la terreur par leur seule présence et l'on se souvient du passage où le général Marbot nous raconte la panique qui s'empara des Allemands lorsqu'à Dresde, une des portes de la ville s'ouvrant tout à coup, ils aperçurent avec leurs grands bonnets à poil les grenadiers d'Oudinot que l'ennemi ne savait pas là.

Qui ne devine les grosses plaisanteries des officiers prussiens trouvant devant eux le 145e de ligne sur un champ de bataille et disant à leurs soldats : « N'ayez pas peur : voilà le 145e de ligne où les chefs sont si peu maîtres d'eux-mêmes qu'ils tirent sur des femmes et des enfants de huit mois sans prendre même le temps de faire les sommations. »

A quel mobile obéissait Isaac en prenant ainsi toutes les précautions pour qu'une catastrophe se

produisît ? Pourquoi refusait-il, de concert avec le préfet juif Vel-Durand, d'envoyer de la cavalerie sous prétexte qu'on n'en avait pas, alors que le lendemain du massacre il y avait trois mille cavaliers à Fourmies ? Pourquoi se substituait-il au maire ? C'est là jusqu'à présent le secret d'Israël, puisque Opportunistes et Droitiers ont été d'accord pour refuser l'enquête.

Ce qui est certain, c'est que depuis longtemps les Antisémites d'Allemagne nous annonçaient que les fusils Lebel seraient essayés sur des Français. L'Empereur Guillaume, paraît-il, attachait beaucoup d'importance à une expérience de ce genre, car les constatations faites sur des Asiatiques n'ont qu'une utilité secondaire.

L'expérience est faite désormais. Il est démontré que la blessure du fusil Lebel est mortelle ou relativement légère ; la balle fait des trouées nettes au lieu de faire des esquilles ; ou bien elle tue immédiatement, ou bien elle permet la restauration du tissu parce qu'elle perfore sans dilacérer et sans émietter le tissu. Une des blessées, par exemple, qui a eu la rotule et l'articulation du genou perforées, a pu marcher au bout de deux

mois avec conservation de la flexion du genou.

Il me semble aussi, quoique je n'aie pas vu cette observation relevée par les médecins, que la balle du fusil Lebel, par suite peut-être de la violence de la commotion, de la secousse qu'elle imprime à celui qui est frappé à courte distance, produit sur l'être tout entier un ébranlement analogue à celui qu'on nomme le *choc* de chemin de fer. Tous les blessés que j'ai interrogés avaient l'air d'être encore sous l'impression du coup reçu ; ils paraissent, comme les blessés de chemin de fer, avoir quelque chose de cassé dans leur mécanisme intérieur ; ils sont tout drôles...

Le fait n'a rien que de très explicable. Nous sommes impressionnés en raison directe de l'agitation des corps avec lesquels nous sommes en rapports. Plus grande est cette agitation, plus grandes seront nos émotions. Il est donc évident qu'un projectile qui traverse l'organisme avec une très grande vitesse impressionne tous les tissus qu'il traverse en raison même de cette vitesse ; or, comme le système nerveux est partout et qu'il porte toutes ses impressions au centre nerveux, c'est-à-dire au centre encéphalo-rachidien, il est

non moins évident que nos centres nerveux seront impressionnés en dernière analyse en raison des émotions perçues par tous les organes sensitifs...

Pour un souverain comme l'Empereur Guillaume, qui ne pense qu'à l'armée, et que passionne tout ce qui touche aux questions militaires, ce sont là des indications qui ont leur prix et qu'il a dû payer à leur valeur puisqu'il avait le désir de se les procurer.

Au point de vue moral Fourmies a rendu un service beaucoup plus considérable à l'Allemagne.

Ce qui fait l'étonnement de l'Europe, c'est de voir combien la France s'identifie avec son armée, combien l'armée est restée populaire. Les lettrés, les êtres de raffinement et de nervosité ont souffert cruellement de cette promiscuité de la caserne qui, pour certaines natures délicates, susceptibles ou tendres, doit être effectivement un supplice : ils se sont soulagés un peu en nous montrant les vexations, les abus, les vilains côtés de l'existence militaire, mais leurs livres n'ont été que des manifestations isolées.

Non seulement ce service obligatoire qui désor-

ganise la vie sociale, qui prend l'homme au moment où il est en train de se faire une position ou de fonder une famille, qui prolonge pour lui la période des études ou des débuts, a été accepté de tous sans récriminations trop vives, mais encore l'homme du peuple ne garde point un trop mauvais souvenir de son passage dans les camps. C'est dans le sang, dans l'essence de notre race.

« Je ne raisonne plus dès que j'entends les tambours », disait Chateaubriand. Chacun est un peu ainsi et les ouvriers les plus avancés oublient bien vite, dès qu'ils voient flotter le drapeau, toutes les théories des Sans-Patrie, tous les discours des réunions publiques sur le cosmopolitisme... Quand les officiers sont justes pour leurs hommes et sévères pour eux-mêmes, ne cherchant pas, comme on dit, à *couper* à un exercice, prêchant d'exemple en un mot, ils sont vite, non point respectés seulement, mais aimés de leurs soldats.

Nos officiers, sous ce rapport, ont pour la plupart été heureusement inspirés; ils ont eu une conception très élevée du devoir militaire, ils ont compris qu'ils étaient regardés par des yeux plus observateurs que ceux des tourlourous d'autrefois,

et ils ont laissé une bonne impression à ceux qui ont servi sous leurs ordres. On comprend, sans qu'il soit nécessaire d'insister, de quelle importance cet état d'esprit serait au moment d'une guerre.

Je citerai comme exemple de ces dispositions ma conversation avec un ouvrier très socialiste de Fourmies. Je lui demandais des renseignements sur le commandant Cacarrié, dans le bataillon duquel il avait été ; il en parlait en termes excellents, presque avec affection : « C'est un guerrier », me disait-il.

La fusillade de Fourmies fit remonter à la surface toutes ces vieilles haines de la Commune, toutes ces rancunes éteintes, toutes ces odeurs de tuerie fratricide, tous ces souvenirs de guerre civile, que le Peuple, l'éternel martyr, avait généreusement oubliés.

Après la fusillade ce fut horrible. Les hommes, les femmes, les enfants, montraient le poing aux pauvres soldats du 145e, qui étaient cependant irresponsables du sang versé, puisqu'ils n'avaient fait qu'obéir ; on les insultait de toutes les façons, on leur crachait à la figure, on leur criait : « Si vous aviez eu devant vous des Prussiens, vous

n'auriez pas osé tirer ! » Quand ils passèrent au Cateau, la foule ameutée hurlait : « A l'eau ! A l'eau ! » Ils courbaient la tête... Que vouliez-vous qu'ils fissent ? Tuer les mères dont on avait tué les enfants. Et après ?

Le commandant Chapus fut obligé de s'enfuir à Ancenis. Son existence à Maubeuge était un supplice de tous les instants ; il était l'objet de la réprobation générale, tout le monde s'éloignait de lui, il vivait dans cet isolement sinistre qu'a décrit Victor Hugo.

Laissez passer Caïn ! il appartient à Dieu !

Le commandant Cacarrié a dû s'applaudir de sa conduite. Il a ramené son bataillon du 84e propre et sans tache de sang, salué par tous. Il avait dû lire la *France juive* et il s'était dit que, dès qu'il y avait un Juif dans l'affaire, il fallait faire attention et regarder où l'on mettait le pied. Que nos chers officiers français méditent cet exemple ! Toutes les fois qu'un fonctionnaire juif donnera un ordre, qu'ils se défient et qu'ils se disent qu'il doit y avoir quelque trahison là-dessous.

Quoi qu'il en soit, on en est réduit aux hypothèses sur les motifs qui ont pu déterminer Isaac à supprimer le maire de Fourmies et à le réduire à un rôle passif ; on peut tout supposer, on ne peut rien affirmer.

Peut-être Isaac a-t-il voulu simplement célébrer à sa façon le centenaire de l'émancipation des Juifs en 1791 que certains journaux qui ont toute honte bue ont eu l'aplomb de rappeler comme une date glorieuse ?

Beaucoup de projets avaient été mis en avant à ce propos. D'après ce qu'annonçaient le *Gaulois* et les *Archives israélites*, les Juifs de marque devaient se cotiser à cette occasion pour offrir à la France un hôpital — ce qui était d'une jolie insolence comme allégorie. Isaac a trouvé mieux. Il a songé à ces millions de prolétaires qui se sont fait tuer sur tous les champs de bataille de l'Europe, dans les révolutions, dans les émeutes pour faire triompher ces principes de 89 qui n'ont profité qu'aux Juifs ; il a pensé à toutes ces révoltes du peuple contre toutes les inégalités et toutes les autorités qui ont abouti à faire de Rothschild le maître de la France ; il a voulu commémorer

toutes ces choses dans l'année même du centenaire et, au lieu d'offrir à la France un hôpital, comme le demandaient le *Gaulois* et les *Archives israélites*, il lui a offert un charnier...



VII

ISAAC SELIGMAN, SOUS-PRÉFET DE FOURMIES OU HISTOIRE D'UNE FAMILLE JUIVE PENDANT CINQUANTE ANS

Le fonctionnaire juif. — Comment un Juif s'introduit dans les fonctions publiques. — Une monographie de famille-type.

Comment advint-il qu'un Hébreu fit, un jour de Mai, disparaître du monde des vivants de pauvres baptisés auxquels le soleil, jouant sur les premières frondaisons des arbres, semblait doux à regarder?

C'est ce qu'il nous faut expliquer maintenant en reprenant les choses d'un peu loin, car ces pérégrinations de Juifs sont toujours intéressantes.

Isaac peut être considéré comme un des plus

curieux spécimens du fonctionnaire de cette République hébraïque qui déshonore et qui ruine la France. Ils sont quelques-uns comme lui, issus de vagues pays, portant des noms plus ou moins retouchés, sortis de familles plus ou moins véreuses qui, devant l'encombrement de la Finance, se sont décidés à opérer dans les administrations de l'Etat.

La plupart ont choisi cette carrière sans entrain et faute de mieux; ils sont entrés dans les fonctions publiques comme un voleur poursuivi entre dans une maison dont il voit la porte cochère entr'ouverte. L'un d'eux, qui doit être dans les grandeurs aujourd'hui, avait commis d'assez importants détournements chez un changeur du passage Jouffroy; il était un peu inquiété par la police. » Qu'à cela ne tienne ! » lui dit son oncle, « on n'aura pas l'idée de te chercher sous l'habit brodé du fonctionnaire. » Et il en fit séance tenante un chef de cabinet et un conseiller de préfecture, ce qui est, d'ailleurs, absolument contraire à la loi.

Les Isaac nous arrivent de Bavière, mais c'est par l'Algérie qu'ils ont pénétré dans la patrie française après avoir laissé en route leur nom de

Seligman qui les gênait sans doute à traîner pendant un aussi long voyage.

Il nous faut donc nous munir de patience si nous voulons débrouiller un peu ensemble les origines passablement embrouillées de cette tribu en marche.

Ne regrettez pas l'effort d'attention que je vous demande et persuadez-vous bien que la seule façon de connaître le Juif serait de faire des monographies de famille-type qu'on suivrait depuis une cinquantaine d'années et qui aideraient à comprendre l'évolution de cette race et la façon dont elle a conquis la France. Ceci a pour vous le plus immédiat intérêt. Quand le rideau se lèvera sur les grands événements qui empliront la fin de ce siècle, les Juifs, maîtres de tout, comptent bien être les acteurs principaux du dernier acte de l'histoire de France. Je crois qu'ils se trompent et je suis convaincu que le pays aura un réveil de bon sens, et qu'au moment de la déclaration de guerre le peuple et l'armée fraterniseront et commenceront par exterminer l'ennemi intérieur avant de courir à la frontière. Il n'en est que plus nécessaire de savoir à qui l'on a affaire.

I

Simon Isaac et ses frères.

Les Isaac Seligman étaient huit frères, tous étaient nés en Bavière d'une famille de bouchers; tous ont été garçons bouchers, même le chef actuel de la famille, le patriarche, le grand Simon Isaac.

Regardons le défilé des huit frères.

1° L'aîné, Simon Isaac, juge au tribunal de commerce de Constantine, est arrivé dans cette ville en 1844 ou 1845 et y a été établi par leur oncle à tous, connu sous le nom de Hertz, qui faisait les tissus à Constantine comme associé du Juif Dalsème de Nice.

Peu de temps après son arrivée, Simon Isaac eut un petit chagrin pour recel de drap de troupe volé par le maître-tailleur du 3e zouaves, lequel fut lui-même frappé de deux ans de prison.

A la suite de cet accident, Simon Isaac vendit son magasin à un confrère du nom de Meyer en laissant à ce dernier son frère Emile Isaac comme employé intéressé ; il se retira momentanément en Allemagne ; mais, ayant constaté que

les Français étaient encore plus faciles à mettre dedans que les Allemands, il revint trois ans après, racheta son magasin et s'y établit définitivement. Plus tard, dans le but de se faire naturaliser, il poursuivit et obtint sa réhabilitation grâce à la complicité de quelques imbéciles naïfs, dont les fils sont aujourd'hui les domestiques du Juif que les pères ont aidé jadis à sortir de la boue.

Simon Isaac fit, d'ailleurs, beaucoup plus d'escompte que de commerce et cela au taux usuraire que l'on devine : il est depuis longtemps retiré des affaires mais non de la politique, car c'est à lui et aux siens que le département de Constantine doit d'être courbé depuis quatorze ans sous le joug du Juif Thompson.

Simon eut quatre garçons : Adolphe, Gustave, Ferdinand, Charles et une fille Emma. Les fils sont insignifiants et n'ont guère fait parler d'eux.

La fille vint à Paris et y rencontra Thompson alors à ses débuts. Très riche aujourd'hui grâce aux coups de la bande opportuniste, Bône à Guelma, l'emprunt tunisien, les opérations de la Franco-Egyptienne, Thompson était alors dans la plus profonde misère et la fille de Simon Isaac l'aida à

ce moment, ce dont plus tard Thompson se montra reconnaissant.

Mlle Isaac épousa ensuite un officier d'administration, un Juif du nom de Francfort. On n'a pas oublié le bruit que fit le suicide de ce malheureux qui se tua il y a quelques années sur une plage normande. Mme Francfort se remaria quelques temps après avec un peintre d'un certain talent, M. Brouillet.

2° Le second frère Isaac, Hertz, boucher de son état, eut de petits ennuis pour faux poids : il est mort il y a trente ans environ (mort accidentelle ou suicide) ; il a laissé une famille nombreuse dont l'aîné a eu un très gros chagrin. Les autres sont aujourd'hui dispersés un peu partout, particulièrement en Tunisie.

3° Le troisième, Ferdinand Isaac, boucher comme le précédent, eut un assez gros chagrin à la suite d'une banqueroute à Sétif ; il avait déjà levé le pied à Oran ; surpris trichant au jeu à Sétif et conduit au parquet, il tenta de se suicider. Il est mort il y a une douzaine d'années, laissant une fille Sophie mariée à son oncle Emile Isaac ; c'est la mère du sous-préfet d'Avesnes ;

elle eut en Algérie de grands succès de beauté.

4° Le quatrième, Gottlieb, boucher, leva le pied à Constantine, laissant des affaires inextricables, et s'est refugié en Amérique. Il a laissé plusieurs enfants qui n'ont plus reparu dans le pays.

5° Le cinquième, Siméon, boucher, a été plusieurs fois mêlé à des affaires suspectes, achat de bœufs volés, etc. Condamné une fois en correctionnelle, il a obtenu un arrêt d'acquittement en appel.

6-7° Les sixième et septième, garçons bouchers à Constantine, ont depuis longtemps quitté le pays. On ne sait ce qu'ils sont devenus.

8° Le huitième et dernier, Emile Isaac, a épousé sa nièce Sophie, fille de Ferdinand; c'est le père d'Isaac, le sous-préfet d'Avesnes, et il a droit à une mention spéciale.

2

Émile Isaac.

Avec son frère Simon Isaac, Emile Isaac fut le réel fondateur de la grandeur de la famille.

Emile Isaac débuta par un procès qui ne lui fit

point honneur. Après la banqueroute de son frère Ferdinand, père de sa femme, Emile Isaac réclama comme privilégié une somme de 40,000 francs que Ferdinand était censé avoir donnée en dot à sa fille Sophie. De là procès scandaleux avec les créanciers. Comment Ferdinand avait-il pu donner 40,000 francs alors qu'il avait quitté Oran en état de déconfiture? S'ils avaient été réellement donnés, ces 40,000 francs n'avaient pu l'être qu'au détriment des créanciers d'Oran et, si Emile les avait reçus il s'était par cela même rendu coupable d'un détournement d'actif. Dans tous les cas, par sa prétention, Emile était toujours complice de détournement, soit au préjudice des créanciers d'Oran, soit au préjudice de ceux de Constantine ou de Sétif où Ferdinand avait également fait banqueroute (1).

Emile Isaac se consola vite de cet insuccès, et à la grande poussée juive qui suivit la guerre de 1870, il eut sa large part du triomphe. Grand commerçant, grand escompteur, chef incontesté du

(1) Voir pour édification complète les considérants des jugements et arrêts rendus dans cette affaire et déboutant Emile de ses prétentions injustifiables.

parti opportuniste et inspirateur du journal *l'Indépendant*, il fut le véritable maître de Constantine.

Le 1er décembre 1890, il quitta vers onze heures et demie le Cercle civil où il avait passé la soirée avec ses amis et rentra chez lui à Dar-el-Bey, une immense maison dans laquelle il occupait un magnifique appartement.

Vers 2 heures et demie du matin, la concierge entendit des gémissements ; elle n'y prêta pas attention tout d'abord, puis elle finit par se lever et elle aperçut le corps d'un homme accroché aux barreaux de fer de la grille qui fermait le magasin Akiba dans l'intérieur de la cour de Dar-el-Bey. Le corps était suspendu par la tête et par une épaule; en plongeant il s'était empalé par la tête et avait exécuté ensuite un mouvement de rotation autour de cet épouvantable pivot.

On accourut, on apporta des lumières et l'on poussa bientôt un cri de surprise. C'était M. Emile Isaac qui était empalé !

S'était-il empalé *proprio motu ?* avait-il été empalé par des mains criminelles? S'était-il suicidé? Avait-il été assassiné? Les journaux de la localité

et de l'Algérie tout entière discutèrent beaucoup là-dessus.

Le *Nouveau Progrès de l'Algérie* apprit au public qu'Emile Isaac était chauve et qu'en rentrant chez lui il avait mis une calotte sur sa tête et avait chaussé des pantoufles. Avant de passer sur le palier de l'escalier par la fenêtre duquel la chute avait eu lieu, il avait pris les clefs de son appartement dans sa poche.

« Est-il admissible, faisait observer judicieusement notre confrère, que l'on se coiffe d'une calotte et qu'on mette des pantoufles quand on a l'intention de s'empaler? »

Emile Isaac, cependant, avait survécu une heure à ces horribles souffrances et il avait même prononcé quelques paroles. Malheureusement, comme la plupart des Juifs français, il baragouinait un affreux jargon tudesque et il avait été impossible de deviner ce qu'il voulait dire. Je m'explique cela : je n'ai vu Spuller qu'une fois et je n'ai pu comprendre un mot à ce qu'il bredouillait.

Le lieutenant des pompiers Arnaud, dit le *Nouveau Progrès*, prétend que M. Emile Isaac lui a dit : « Laissez-moi! Assez... » Tandis que d'autres pensent qu'avec

son accent allemand, M. Isaac a dit : « Laissez-moi, assassin ! »

Bref, l'instruction entière est à refaire, et elle est devenue beaucoup plus difficile. On ne peut que s'étonner que les magistrats présents, quand on a descendu le corps d'Emile Isaac, n'aient pas eu la pensée d'interroger le malheureux. Un signe de tête suffisait à édifier sur la question du suicide, de l'accident ou du crime.

Je crois, quant à moi, qu'il y avait quelque part dans la ville un Arabe atrocement exploité par les usuriers juifs qui se faisait une pinte de bon sang en assistant à tout ce remue-ménage. Il devait rire de ses dents blanches en entendant tous ces commentaires et il savait probablement à quoi s'en tenir.

Ce qui est certain, c'est que la vérité ne fut jamais connue. C'est ce qui arrive généralement quand il s'agit des Juifs, ils disparaissent dans des drames inexplicables. La malédiction du Golgotha s'accomplit en eux par les *faits divers*. Quand ils ne tuent pas les autres comme le sous-préfet d'Avesnes, ils se tuent eux-mêmes comme Émile Isaac et Francfort. Ils sont nés dans des énigmes, ils ont vécu dans des mystères et ils meurent dans des conjectures...

3

Ferdinand Isaac (l'homme de Fourmies).

Le fils d'Emile Isaac, le petit Youddi algérien mâtiné d'Allemand, vit naturellement s'ouvrir toutes grandes devant lui les portes que les Français trouvent fermées. Dès qu'on eut constaté qu'il n'était bon à rien, on le mit dans l'administration et on le confia à Charles Thompson, gouverneur de la Cochinchine, puis au retour, à vingt-trois ans, on le nomma secrétaire du préfet de la Dordogne.

Notre courageux confrère du *Combat périgourdin*, M. A. de Lacrousille, rencontra le monsieur en ce temps-là et il nous en donne un *instantané* qui n'est pas mal :

On se souvient ici de celui que Rochefort appelle le *petit hébreu algérien* et qui était bien le type le plus répugnant de cette tribu cosmopolite, la grande famille israélite.

Au physique, une tête anguleuse, le visage blafard, aux pommettes aiguës, les yeux en trous de vrille, le regard faux et fuyant, et sur cette face blémie, où couraient parfois des roseurs maladives, comme des plaques

de mauvais sang, s'agrippait, mousse rongeante, une barbe jaunâtre, rare et dure. Seul le nez, presque droit, faisait tache au milieu de cette figure sémite.

Le buste mal fait, les jambes trop longues, les épaules hautes et envoûtées des races qui ont subi un long esclavage, lui donnaient l'air d'un pantin ; ses grands bras terminés par des mains crochues de saisisseur complétaient l'illusion.

Au moral, un parfait crétin, vantant fort son éducation d'ancien barbiste et prouvant à toute heure les lacunes d'une instruction plus que rudimentaire. Dans les premiers temps, on lui laissait quelque initiative, on ne compta bientôt plus ses gaffes, car il était en matière d'administration d'une ignorance crasse ; on en fut réduit, au bout de quelques jours, à le chasser des bureaux ; il eut simplement désormais la direction des écuries et la surveillance du chenil. Chasser, monter à cheval, danser, il s'en acquittait encore assez bien.

Insolent comme un laquais avec tous ceux qu'il trouvait ses inférieurs, il était au contraire vil et plat avec les députés et sénateurs influents. Dans les salons où on l'admettait en dépit de ses manières primitives, il jouait au cocodès, minaudant autour des dames qui par ironie l'appelaient le bel Isaac, leur débitant de navrantes fadeurs et de désespérantes banalités.

On raconte, sous le manteau, qu'il fit à la préfecture des petits profits appréciables lorsque les Empain, tout heureux d'empocher trois millions, sur les cinq que

leur donnait si naïvement le département, payaient grassement certaines complaisances.

Mais le tour de force du drôle, ce fut de se faire décerner une médaille d'or pour une action d'éclat qu'il n'avait jamais accomplie. Les Juifs n'aiment pas seulement l'argent, ils veulent aussi parfois des honneurs et puis, dans une médaille d'or, il y a de l'or.

C'était à l'époque où eut lieu la terrible catastrophe de Chancelade ; sous la colline éboulée, de pauvres ouvriers périrent grâce à la coupable impéritie de l'ingénieur Bère, un autre Juif, celui-ci. Pour aller à la recherche des cadavres, des braves exposèrent leur vie ; Isaac n'en était pas, il tenait trop à sa peau, ce qui ne l'empêcha pas de se *proposer* pour une médaille d'honneur et de l'obtenir.

On en fit longtemps des gorges chaudes, à Périgueux.

Grâce à la protection de Thompson, Isaac fut nommé bientôt sous-préfet de Puget-Théniers où il n'était jamais, car il passait sa vie autour de la roulette de Monte-Carlo.

Dès qu'il fut mis en présence d'Isaac, Constans éprouva la joie qu'éprouva Lacenaire en rencontrant Avril à l'estaminet de l'*Epi-scié* et Soufflard en trouvant Lesage chez la belle Alliette; il se dit : « A nous deux nous ferons quelque chose! » Vous savez ce qu'ils ont fait!

Je me suis un peu attardé à vous raconter la genèse de ce personnage, mais je crois que ces notes intéresseront tous ces petits employés français qui me témoignent tant de sympathie.

Qu'en dites-vous, mes camarades, vous qui, après des examens difficiles, voyez votre jeunesse s'écouler avant d'arriver à un emploi qui vous permette de vivre; surnuméraire, expéditionnaire, commis rédacteur, voilà vos étapes ; tous les trois ans vous avez une petite augmentation, 1.800, 2.100, 2.400, parfois une gratification de cent francs au 31 décembre quand les chefs n'ont pas jugé à propos de la confisquer pour augmenter leurs gros traitements.

Employés des Postes, vous trimez dans les ambulants ; l'hiver vous passez de l'atmosphère glaciale du dehors à l'atmosphère surchauffée du wagon où, pressés les uns contre les autres, il vous est impossible de respirer : il faut, sans perdre une seconde, classer des monceaux de lettres, résister à la migraine que donne la chaleur des lampes, tendre votre volonté pour ne pas commettre la plus légère erreur... Une lettre perdue, une absence injustifiée, une distraction, et voilà les réprimandes

les amendes, les mises à pied qui pleuvent sur vous!

A vingt-cinq ans le descendant des Juifs allemands est sous-préfet d'un arrondissement comme Avesnes qui contient des communes de 18,000 habitants, il représente le gouvernement de la République. Vous croyez qu'on se permettra seulement de le blâmer quand il a causé par sa lâcheté, s'il ne l'a pas provoqué volontairement, un effroyable massacre? On lui donne de l'avancement et on l'appelle à Paris où il pourra s'amuser tout à son aise !

Pensez-vous que je sois un énergumène comme l'affirment les beaux seigneurs du parti conservateur qui se sont faits les défenseurs de M. de Rotshchild lorsque je dis que les Juifs sont nos maîtres? Trouvez-vous que j'aie exagéré en disant que tous les hauts emplois sont aux Juifs lorsqu'il suffit qu'un événement imprévu se produise pour qu'on s'aperçoive que dans le département du Nord où la population est restée presque partout catholique, il y a trois administrateurs juifs : Vel-Durand préfet, Mossé sous-préfet de Valenciennes et Isaac sous-préfet d'Avesnes?

Faut-il que les chrétiens soient veules, avachis, privés de tout ressort pour supporter un joug aussi ignominieux, pour admettre cette déchéance, cette mise hors la loi qui les frappe?

Vous avez entendu parler de M. des Rotours, le neveu ou le cousin du député? Le jeune des Rotours se présente au concours institué au ministère des Affaires étrangères et qui est fort rigoureux, il passe un examen exceptionnellement brillant, il est reçu un des premiers. On refuse de l'admettre au ministère parce qu'il appartient à une famille notoirement catholique.

M. des Rotours, le député du Nord, a trois cent mille livres de rente. C'est un brave homme puisqu'il a voté l'enquête sur les événements de Fourmies Comment ne lui est-il pas venu à l'idée de faire imprimer à cent mille exemplaires et de faire placarder dans tous les faubourgs de Paris une petite affiche ainsi conçue :

Courtes réflexions soumises au bon sens du peuple français.

« J'ai un neveu qui s'appelle comme moi des Rotours, ce qui est son droit, car tout le monde ne peut pas

s'appeler Meyer ou Lévy. Ce neveu, après un examen victorieusement subi, a été déclaré indigne d'entrer dans une administration française parce qu'il était catholique.

» Voilà comment les gens qui nous gouvernent comprennent la liberté des cultes, « cette précieuse conquête de 89. »

« Le Juif Isaac Seligman a été nommé sous-préfet à vingt-cinq ans sans avoir subi aucun examen et son premier soin a été de faire essayer le fusil Lebel sur des ouvriers et des ouvrières françaises.

» Vous voyez ce que cela vous rapporte d'être gouvernés par des Juifs ! »

Les passants auraient tous lu cette affiche et ils auraient tous dit : « Ce des Rotours a raison. » Vous auriez vu les Juifs passer vite et serrer les fesses en regardant la foule ameutée devant ces placards comme le jour ou nous avons fait envahir la Bourse par des camelots qui vendaient à tous la belle brochure de Jacques de Biez sur les trahisons de la Haute Banque et le complot des Juifs allemands.

Les Hébreux, en effet, ne sont pas aussi rassurés qu'ils le paraissent et ils se doutent bien que ce peuple qu'ils foulent si durement aux pieds se ré-

veillera un jour implacable et terrible dans sa colère.

Dans une autre occasion le gouvernement, dans l'intérêt même des Juifs, aurait hésité peut-être à mettre un citoyen français hors la loi uniquement parce qu'au lieu d'aller à la synagogue il lui plaît d'aller à l'église...

VIII

L'ASSASSINAT DE FOURMIES DEVANT LA CHAMBRE

L'âme des conservateurs se révèle là tout entière. — Une férocité de portiers. — Constans et la Droite. — La vraie doctrine de l'Église à ce sujet. — La consultation de l'abbé Defourny. — M. de Montfort et les lois existantes. — Pourquoi les congrégations ne se soumettent-elles pas aux lois existantes ? — Noble attitude du comte Albert de Mun. — Quatre-vingt-quatre députés de la Droite refusent l'enquête. — Les Juifs, voyant que les catholiques prennent le parti d'Isaac, en profitent pour insulter la sainte Vierge. — Un scrutin à conserver. — Les officiers de marine devant les conseils de guerre.

Jamais la Droite n'eut une plus belle occasion de prendre une attitude qui l'aurait grandie devant le pays. Il était évident que « les fonctionnaires du Centre », pour employer la jolie formule de Bar-

rès, étaient décidés d'avance à absoudre Isaac et Constans. Il faut ajouter même que ce vote n'avait rien que de très naturel de leur part. Des Opportunistes nommés au grattoir par le ministre de l'Intérieur, suspendus sans cesse au coffre-fort des Juifs allemands, ne vivant que de pots-de-vin, de faveurs gouvernementales, de trafics louches ne pouvaient faire autrement que d'approuver la fusillade sans demander d'explications. En revanche, devant ces cadavres de Français, il semblait que des hommes qui se vantent d'être chrétiens devaient réclamer à grands cris que la lumière fût faite complètement.

On peut dire que le jour où la question fut portée à la tribune l'âme des conservateurs se révéla tout entière.

Ce sont des êtres à la fois poltrons et féroces ; ils n'ont plus l'énergie des hommes de main qui frappent personnellement ; ni au 24 Mai, ni au 16 Mai ils n'ont trouvé parmi eux un gaillard qui eût le tempérament d'un Morny ou d'un Saint-Arnaud. Leur Fourtou n'a jamais osé faire arrêter Gambetta qui se serait enfui comme Boulanger, et quand il s'est agi de lutter contre les 363, il n'a

même pas eu le courage de bandit que Constans montra contre le parti boulangiste.

Ce manque d'énergie chez les conservateurs provient uniquement de la peur qu'ils ont de risquer leur personne; il ne s'explique pas par une bonté naturelle, par ce sentiment de belle pitié qui animait les Bourbons, qui les empêcha toujours de se défendre et qui faisait dire à Louis XVI, dans la lettre à son frère qu'on a publiée dernièrement: « Dumouriez m'a proposé divers plans pour déjouer les complots des Jacobins, des Robespierre et des Danton, mais cela ne se pouvait faire sans une grande effusion de sang. J'aime mieux être la victime des méchants que de souiller ma vie par la mort d'un seul Français. »

S'ils sont trop pusillanimes pour verser le sang pour leur compte, les conservateurs aiment le sang versé par les autres; ils s'approchent de la flaque, y trempent leurs doigts et disent à ceux qui ont tué : « Voulez-vous me permettre de goûter ? »

Au fond quelques-uns de ces gentilshommes semblent avoir été conçus dans des soupentes ; ils ont des âmes de portiers... Vous vous rappelez le

portier après la Commune? J'en vois encore un dans l'avenue des Champs-Elysées....

Les exécutions sommaires avaient cessé mais les arrestations continuaient et des soldats conduisaient entre deux haies de baïonnettes un groupe de fédérés...

Soldats et fédérés se ressemblaient beaucoup; les soldats étaient harassés, ils avaient des uniformes tout usés, les fédérés étaient encore plus mal en point; ils avaient l'air de s'emmener réciproquement sans qu'on sût au juste quels étaient les vainqueurs et les vaincus; ils semblaient se dire : « Allons boire un coup et que cela finisse! »

Derrière eux marchait, en gesticulant, un gros concierge dodu et bien portant, qui montrait le poing aux captifs et qui criait aux soldats : « Tuez-les tout de suite! tuez-les donc! Ne les emmenez pas jusqu'à Versailles! »

C'est avec de pareils sentiments que les hommes de l'Assemblée de Versailles gâtèrent la plus belle situation qu'on pût voir. Il semblait que Dieu eût fait vraiment pour le rétablissement de la monarchie ce miracle qu'on avait tant annoncé. Les députés de la Droite arrivaient dans des conditions

exceptionnellement favorables à leur cause ; ils étaient luisants comme des sous neufs; étrangers aux fautes de l'Empire, ils avaient la chance que ce fussent les traîtres du 4 Septembre, les Simon, les Favre, les Picard qui eussent présidé eux-mêmes aux hécatombes sans exemple qui suivirent la Commune, qui fussent les Syllas bourgeois de ces massacres sans pitié. Les hommes de la Droite n'avaient qu'à répudier ce balai sanglant qui venait de faire la besogne, à envoyer les hommes du 4 Septembre à la Nouvelle-Calédonie, à proclamer l'amnistie et à ramener le Roi en lui faisant faire son entrée par Belleville. Dans ces conditions le roi aurait été reçu comme le bon Dieu et il n'est guère supposable qu'on eût trouvé dix Parisiens disposés à se faire tuer pour des avocats qui venaient de leur tirer dessus...

Les conservateurs n'ont pas eu de repos qu'ils n'aient fait leur chose de cette répression impitoyable, qu'ils n'aient tiré la couverture à eux et concentré sur leurs têtes les malédictions des orphelins et des veuves. C'est ce qu'ils sont en train de faire pour Fourmies ; dans quelques années — s'il ne lui arrive pas malheur d'ici là — Constans

dira : « Moi ! je ne demandais pas mieux que de laisser ouvrir une enquête sur Fourmies ; ce sont les conservateurs qui n'ont pas voulu et je n'ai pas osé les contrarier. »

Ceci dit, regardons nos amis de la Droite à l'œuvre.

Vous souvenez-vous de la campagne des décrets et des imprécations qu'on vomissait contre le ministre de l'Intérieur, contre le Constans qui, avec son cynisme ordinaire, avait accepté cette répugnante besogne afin de pouvoir tripoter quelque temps dans les fonds secrets?

« Le bagne ! oui, monsieur, vous irez au bagne ! c'est dans le Code. Pénétrer sans mandat dans une maison habitée, cela est puni des travaux forcés. Déshonorer l'armée en l'employant à ces œuvres ignominieuses, faire de nos soldats les complices des bandits qui crochettent des serrures!... Prendre au collet de saints religieux, les maîtres de notre jeunesse et le respectable vieillard qui est resté vingt ans chez les sauvages qui, eux du moins, l'aimaient et le considéraient ! Et cet aumônier de 1870 qui portait sur sa poitrine la croix qu'il

avait gagnée sur les champs de bataille ! Ah ! scélérat ! mécréant ! excommunié ! argousin ! casseur de porte ! vous n'échapperez pas au châtiment. »

Dix ans après le vieux malfaiteur apparaît tout à coup couvert de sang. On vient de tuer sans rime ni raison de malheureuses créatures humaines, des femmes, des enfants !...

L'assassin tend aux hommes de la Droite la main qu'il n'a pas même pris la précaution de laver et il leur dit : « Eh bien ! mes enfants, il paraît qu'on a fusillé le petit Pestiaux et le petit Cornaille. Vous n'avez pas envie, n'est-ce pas, de savoir comment cet accident est arrivé ?

— Ma foi non, disent les Baudry d'Asson, les Du Bodan, les Kergariou, les La Ferronnays, les Doudeauville, les de Lorgeril, les Montsaulnin et les Reille.

— Vous allez me donner un blanc-seing en refusant l'enquête ?

— Comment donc !

Je ne crois pas qu'il existe dans notre histoire politique, pourtant féconde en étonnantes palinodies, un spectacle plus écœurant que celui de l'homme des décrets, soutenu par tous ces catholiques et

tous ces grands seigneurs, dans une question où il semble que des êtres au cœur généreux auraient donné tort même à leurs amis.

La question telle qu'elle se posait était toute simple. Au point de vue de la loi divine dont se doivent préoccuper avant toute chose des députés chrétiens, elle a été admirablement exposée dans une consultation magistrale publiée par l'abbé Defourny dans l'*Univers* (15 mai 1891). Ce prêtre au cœur apostolique s'était, on le sait, voué à la cause du Peuple, et il mourut en s'occupant encore de lui puisqu'il fut frappé d'apoplexie à une séance des Cercles catholiques d'ouvriers.

J'ai lu dans un journal, écrit l'abbé Defourny, que le commandant a fait lui-même les sommations. Je me refuse à y croire. En effet, il n'appartient pas à l'exécuteur de prononcer la sentence, et la loi ne désigne les hommes de la force armée que comme exécuteurs requis par les officiers civils désignés qui prononcent et requièrent. On ne se requiert pas soi-même. Dieu dès le commencement, dit saint Optat, a tracé lui-même les voies des formes judiciaires. Il a prononcé que celui qui verserait le sang d'un homme son frère méritait de mourir lui-même. En même temps il ne

voulut pas que Caïn fût exécuté, parce qu'il n'y avait alors qu'un homme, Adam, pour prononcer et exécuter tout ensemble. Ici encore, la loi française est conforme à la loi et à la jurisprudence divines. C'est l'officier civil qui prononce que tel rassemblement est criminel, et qu'il doit se disperser ; c'est la force armée qui exécute, le cas échéant.

Il ne servirait à rien de dire qu'il y avait motif légitime d'ordonner à une troupe de tirer parce que des individus faisant partie de l'attroupement, mécontents d'arrestations irrégulières faites le matin à propos d'un drapeau tricolore, et maintenues par le maire malgré sa promesse, jetaient des briques aux gendarmes, et qu'il en était tombé sur des soldats. La différence est grande entre des briques ou des pierres et les balles des fusils Lebel qui tuent infailliblement ceux qu'elles atteignent. Les violences et voies de fait, par le jet de briques ou pierres, n'ont tué personne du côté des gendarmes ni de la troupe. Elles étaient illégales et punissables de peines graduées, prévues au code, mais elles ne constituaient pas le cas de légitime défense de la vie ni un motif suffisant et légitime pour commander le feu.

Le cas est encore formellement prévu par nos lois. Qu'on lise le code pénal, où il est traité de la *rébellion* avec violences et voies de fait, même avec *sang versé* (sans la mort) ou seulement les articles 209 et 212. On verra qu'il fallait à Fourmies, malgré les briques ou les

pierres lancées, « avertir », faire les sommations légales, avant de procéder par l'exécution à mort. Il le fallait, pour être en mesure de faire bénéficier les jeunes filles, les enfants et même les hommes sans armes de l'attroupement qui se seraient dispersés, de l'article 100 du Code pénal. Cet article 100 dispose, en effet, que ces catégories de personnes seront absolument exemptes de toute peine, eussent-elles fait partie d'une « bande » procédant par violence, et « assemblée pour crime » même contre le chef de l'Etat ou contre la forme du gouvernement. Il fallait donc les avertir et les sommer avant de les exécuter, afin que, selon la prescription de la loi française, écho ici encore du *Non occides* de la loi divine, ils pussent être indemnes de toute peine.

Il n'y a rien à répondre à cela et il faut remercier le noble prêtre d'avoir sauvé par sa protestation l'honneur des doctrines catholiques dont les députés de la Droite ont fait si bon marché (1).

(1) En Angleterre, dit encore l'abbé Defourny, il y a, en cas d'émeute, l'obligation légale de lire publiquement le *Riot-Act* aux émeutiers (c'est l'équivalent des sommations prescrites en France) préalablement à l'emploi de la force armée. Le magistrat anglais sait que la force armée ne lui obéirait pas s'il la requérait sans avoir lu le *Riot-Act*. L'officier qui commanderait le feu (s'il s'en rencontrait) et même les soldats qui lui obéiraient seraient traduits devant les tribunaux, condamnés à divers dommages et peines et s'ex-

S'il y avait encore une ombre de justice dans les controverses, les journaux qui se prétendent socialistes devraient nous donner acte de cette déclaration et je persiste, malgré tout, à espérer que lorsque les socialistes seront vainqueurs, ils ne confondront pas des catholiques tels que nous avec les Pharisiens implacables de la Chambre qui en haine du peuple ont léché les bottes ensanglantées de Constans... Fusillez-nous si vous voulez, mais du moins que ce ne soit pas à la même heure, et j'ajouterais même, si ce n'était pas abuser de votre obligeance, ne nous fusillez pas au même endroit — afin que nos dépouilles mortelles ne soient pas mêlées à celles de ces malfaisants imbéciles.

Les Juifs, en 1848, n'étaient pas encore les maîtres absolus de la France, la loi du 7 juin 1848 sur les attroupements est conforme au droit naturel et au droit divin.

---

poseraient même à être pendus. Chez nous, ce sont les députés qui se font juges, sans doute en vertu de la séparation des pouvoirs ! Aussi l'on voit quelles belles sentences ils rendent. Chacun son métier !

L'article 3 de cette loi porte : « Lorsqu'un attroupement armé ou non armé se sera formé sur la voie publique, le maire ou l'un de ses adjoints, à leur défaut le commissaire de police ou tout autre agent ou dépositaire de la force publique et du pouvoir exécutif, portant l'écharpe tricolore, se rendra sur le lieu de l'attroupement. Un roulement de tambour annoncera l'arrivée du magistrat. Si l'attroupement est armé, le magistrat lui fera sommation de se dissoudre et de se retirer. Cette première sommation restant sans effet, une seconde sommation, précédée d'un roulement de tambour, sera faite par le magistrat. En cas de résistance, l'attroupement sera dissipé par la force. — Si l'attroupement est sans armes, le magistrat, après le premier roulement de tambour, exhortera les citoyens à se disperser. S'ils ne se retirent pas, trois sommations seront successivement faites. En cas de résistance, l'attroupement sera dispersé par la force. »

Il ne pouvait y avoir de contestation à ce sujet. Ce n'est que plus tard, à la séance du 17 mai 1891, lors de l'interpellation de M. Chiché, qu'un de ces portiers sanguinaires dont je parlais tout à l'heure, M. de Montfort, souffla Fallières qui bafouillait selon son habitude et lui révéla l'existence d'une vieille loi du 3 août 1791 que tout le monde ignorait.

L'article 25 de cette loi porte, paraît-il, ceci :

Les dépositaires des forces publiques appelés, soit pour assurer l'*exécution de la loi*, des jugements et ordonnances ou mandements de justice ou de police, *soit pour dissiper les émeutes populaires et attroupements séditieux*, et saisir les chefs, auteurs et instigateurs de l'émeute ou de la sédition, ne pourront déployer la force des armes que dans trois cas :

« *Le premier*, si des violences ou voies de fait étaient exercées contre eux-mêmes ;

« *Le second*, s'ils ne pouvaient défendre autrement le terrain qu'ils occuperaient ou les postes dont ils seraient chargés ;

« *Le troisième*, s'ils étaient expressément autorisés par un officier civil, et dans ce troisième cas après les formalités prescrites par les deux articles suivants.

Voyez-vous ce Droitier qui se révèle comme le défenseur des lois de 1791, comme un partisan du principe des « lois existantes » ? Alors pourquoi vos congrégations ne veulent-elles pas se dissoudre puisqu'elles sont condamnées par les « lois existantes? » Pourquoi avez-vous troublé tout le pays en protestant contre ces « lois existantes » ?

Quelle confiance voulez-vous que le Peuple ait dans nos affirmations à nous autres, écrivains,

penseurs, remueurs d'idées, lorsque le premier intrigant venu nommé député, grâce à sa fortune, peut compromettre la cause catholique en démentant par un vote de complaisance toutes les thèses que nous avons soutenues ?

A la rigueur, vous pouvez vous faire comprendre du Peuple lorsque vous venez lui dire : « Voilà trois forbans méprisés de tous, Ferry, Constans, l'associé funeste à Puig y Puig; Cazot, l'homme de la Société d'Alais au Rhône, qui ont découvert, en feuilletant les codes, dans lesquels ils cherchaient les moyens de voler impunément, une vieille loi centenaire ? Trouvez-vous que cela suffise pour priver des citoyens d'un droit sacré, du droit d'association? Le Peuple, qui a le cœur large et l'esprit droit, vous répondra : « Evidemment non ! » En revanche, il vous regardera avec le plus souverain mépris lorsque vous viendrez lui dire, comme M. de Montfort et ses amis : « Les lois existantes n'existent pas lorsqu'il s'agit d'empêcher des Jésuites ou des Dominicains de vivre en commun; elles existent lorsqu'il s'agit de fusiller les ouvriers. »

C'est avec cette politique de Tartufe pratiquée

par nos prétendus chefs que nous en sommes arrivés à horripiler tout le monde.

Il est probable que si on posait la question de cette façon à M. de Montfort, il ne saurait quoi vous répondre ; il n'a jamais tant réfléchi ; il irait épancher son chagrin dans le sein virginal de Rouvier et le féliciter de son dernier discours en faveur de la Haute Banque.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer la complète absurdité de cette loi de 1791 chère au cœur des hommes de la Droite, peut-être parce qu'elle annonçait la Terreur.

Un dépositaire de la force publique chargé de l'exécution « des ordonnances de police » voit une bonne en train de secouer un tapis par la fenêtre ou de déposer des ordures sur la voie publique, il lui dresse un procès-verbal ; la bonne est mal disposée, elle flanque un soufflet à l'agent. Il y a « voie de fait », l'agent est autorisé à « déployer la force des armes » et il passe son sabre à travers le corps de l'insurgée. Il y a tous les jours à Paris vingt ou trente voies de fait contre les agents et il y aurait tous les jours trente morts d'après la théorie de M. de Montfort. Heureusement les agents

sont, pour la plupart, de braves gens, ils ont le respect de la vie humaine pour laquelle M. de Montfort paraît professer une si souveraine indifférence, et ils se contentent de conduire le récalcitrant au poste (1).

(1) Les journaux conservateurs ont-ils écrit d'assez belles phrases sur le massacre qui suivit la manifestation de la place Vendôme le 22 mars 1871! Un soldat marchait en tête porteur d'un drapeau tricolore comme Giloteaux, mille à douze cents personnes suivaient et s'efforçaient de pénétrer sur la place Vendôme gardée par les bataillons fédérés. L'officier qui commandait pour la Commune, Johannard, disent les uns, Maljournal, disent les autres, ordonna de tirer sans avoir fait aucune sommation.

Il y eut douze morts et de nombreux blessés, entre autres ce charmant et chevaleresque Henri de Pène et notre excellent confrère Jollivet.

On fut unanime pour flétrir cet acte de barbarie et tous les ans on le flétrit toujours un peu quand revient l'anniversaire.

Pourquoi alors les conservateurs approuvent-ils un acte semblable alors surtout qu'il se produit dans des conditions particulièrement odieuses? A Fourmies, en effet, on n'était pas, comme à Paris en 1871, dans une ville en pleine révolution, à une époque où chacun avait des armes.

Quand on veut comme M. de Montfort en appeler à tout propos à « la force des armes », il faudrait être sûr au moins d'avoir toujours cette force avec soi. Au mois de mars 1871 la force des armes c'était Johannard qui était ouvrier feuillagiste, au mois de mai 1891 c'était le comman-

Le comte Albert de Mun eut; cette fois, une vision très nette de la situation et ceci s'explique aisément. La fusillade avait lieu le 1er Mai au soir, les détails n'avaient commencé à arriver que le 3 et la discussion de l'interpellation de M. Ernest Roche eut lieu le 4.

Le comte de Mun n'eut point le temps de consulter Pierre et Paul, il ne consulta que lui-même, c'est-à-dire le plus droit et le plus loyal des hommes et il fut vraiment magnifique à la tribune. Il le sera toujours en pareil cas.

Je connais de Mun comme si je l'avais fait et je ne sais pas d'être plus préoccupé d'accomplir son devoir, de faire ce que Dieu attend de lui ; malheureusement, c'est un homme qui, raide et presque hautain à certains moments dans sa personne, est au contraire timide dans ses conceptions ; il a peur de ses pensées et il les fait examiner, contrôler, par ses amis de la Droite. Or, dans le monde où vit de Mun, l'idée de l'intérêt général, le désir de

dant Chapus ; dans un an ce sera peut-être un ébéniste. Pourquoi ne pas respecter dans le présent afin qu'il soit respecté dans l'avenir ce principe des sommations qui est une sauvegarde pour les femmes et les curieux inoffensifs ?

servir une cause, la préoccupation de répondre aux intentions du pays, sont des sentiments qui n'existent pas; la plupart des hommes de la Droite, je l'ai dit déjà, ne voient qu'eux, mais eux compliqués d'innombrables petits calculs mondains, de convoitises, de vanités.

De Mun, en tout cas, peut être sûr d'avoir réjoui ce jour-là le cœur de ceux qui, sans le flagorner bassement, l'aiment pour ses rares et belles qualités. Ce fut, je l'avoue, une joie très vive pour moi d'apprendre que dans cette circonstance, quelqu'un avait veillé à ce que la cause catholique fût séparée de celle de Constans, des fonctionnaires égorgeurs de Constans et des valets de plume du ministère. Je n'avais pas encore lu le journal et j'appris cela par hasard en entendant causer dans la rue des ouvriers qui se montraient une feuille à un sou et commentaient la séance : « Tout de même, disait l'un d'eux, de Mun n'a pas été pour les assassins ! »

Il est impossible de poser plus nettement la question.

M. le ministre de l'Intérieur, dit le comte de Mun, n'a pas répondu à la question que je m'étais permis de

poser au cours du récit fait par M. Ernest Roche, au moment où la troupe, entourée (1), a dû faire feu, où était le sous-préfet? où était le procureur de la République?

On nous a dit que ces représentants de l'autorité étaient, les uns derrière les soldats, les autres dans une maison voisine, occupés à conférer entre eux. Ce n'était pas là leur place, messieurs les ministres.

Voulez-vous que je vous dise ce qu'ils devaient faire? Au lieu de laisser la troupe en contact avec le peuple, ils devaient l'en tenir le plus loin possible et se montrer, eux, revêtus de leurs insignes, entre elle et les ouvriers, allant à eux, leur parlant, usant de leur autorité pour les maintenir, les calmer et apaiser leur indignation.

Voilà quel était leur devoir. Il y a trois ans, à côté de nous, en Belgique, au milieu des grandes et terribles grèves du bassin de Charleroi, un homme que je ne puis pas nommer (2) parce qu'il me touche de trop près, le gouverneur de la province du Hainaut, se trouvait dans une position semblable : une bande de grévistes s'avançait, excitée, prête à en venir aux mains : la troupe marchait contre elle, elle aussi, animée et menaçante; il l'a fait arrêter et seul, sans armes, sans escorte, il s'est avancé vers les ouvriers, leur a parlé, leur

(1) Ainsi que nous l'avons démontré, la troupe n'était pas entourée du tout.

(2) Le duc d'Ussel, gouverneur du Hainaut, beau-frère du comte de Mun.

a tenu le langage de la raison et de l'apaisement. Pendant ces quelques minutes d'accalmie, les esprits se sont détendus, le sang-froid est revenu aux uns et aux autres, et, au lieu de l'affreuse fusillade de Fourmies, la journée s'est terminée sans effusion de sang.

Voilà ce qu'il fallait faire, et, quoi que vous disiez, vous n'échapperez pas à cette responsabilité.

M. le président du conseil disait tout à l'heure : Si vous ouvrez une enquête, n'en apercevez-vous pas les conséquences? Vous allez mettre en cause les pouvoirs publics.

Eh bien, c'est à lui que je m'adresse, au président du conseil, et non pas au ministre de la guerre, je tiens bien à établir la distinction; je m'adresse à lui et je lui dis : Oui, nous allons mettre en cause les pouvoirs publics; nous allons leur demander des comptes, ouvrir une enquête sur leurs actes. Est-ce que ce n'est pas là le rôle et la mission du Parlement? Est-ce que nous n'avons pas le droit, l'obligation de contrôler les actes de l'autorité publique? Je m'étonne de la parole de M. le président du conseil; je m'en étonne dans la bouche du chef d'un gouvernement parlementaire.

Votre objection me surprend plus encore. Vous nous dites : Allez-vous donc prolonger indéfiniment ce déplorable incident? Ah! monsieur le ministre, je suis sûr que vous regrettez déjà cette parole. Prolonger cet incident! Mais croyez-vous donc qu'il suffira que nous ayons ici voté un ordre du jour pur et simple pour que

l'incident soit clos? Croyez-vous qu'il suffira que vous ayez jeté discrètement et hâtivement sur vos responsabilités et sur la nôtre le voile d'un ordre du jour de confiance pour que tout soit fini, pour que là-bas, il n'y ait pas des morts qu'on enterre dans les larmes et des pauvres gens qui pleurent les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles tués dans cette terrible bagarre? pour qu'il n'y ait pas un trouble profond dans les âmes, une situation effroyable créée entre les ouvriers et les patrons?

Pour éviter à ses amis de la Droite de cacher leur poltronnerie sous un prétexte patriotique, de Mun eut bien soin d'expliquer qu'il laissait l'armée en dehors du débat.

Il s'agit, dit-il, de préciser nettement les responsabilités.

Celle de l'armée est hors de cause; celle des autorités civiles, administratives et judiciaires reste entière : personne ne l'a dégagée; aucun des ministres n'a pu ou n'a voulu le faire.

Eh bien, laissant de côté toute question politique ou ministérielle, je demande à tous mes collègues, à quelque parti qu'ils appartiennent, de s'associer dans une même pensée pour demander que la lumière soit faite pleine et entière.

Et c'est pourquoi je propose, à mon tour, à la Chambre

une résolution conçue dans le même esprit que celle de l'honorable M. Millerand, mais avec cette seule différence, dont je suis certain qu'il ne se plaindra pas, qu'elle est rédigée de manière à bien spécifier pour tout le monde que la demande d'enquête ne vise que les autorités civiles, administratives et judiciaires. En voici le texte :

« La Chambre, déplorant profondément la catastrophe de Fourmies et jugeant que les responsabilités de ce triste événement ne sont pas, jusqu'ici, suffisamment établies, décide qu'une commission d'enquête composée de onze de ses membres sera nommée pour informer de l'attitude suivie par les autorités civiles, administratives et judiciaires du département du Nord. »

Il se trouva dans un débat aussi clairement posé 84 députés de la Droite pour déclarer qu'il était absolument inutile de s'éclairer davantage. Isaac étant Juif, on ne pouvait vraiment voter une enquête qui aurait montré les Juifs sous un jour fâcheux. Le mot, raconte-t-on, fut dit par le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville : « Isaac est un coreligionnaire du baron de Rothschild; une enquête désobligerait le baron ; il n'y aurait pas de fête au printemps prochain et la baronne serait froide pour la duchesse. » Un autre droitier in-

fluent, membre du conseil d'administration de nombreuses sociétés, fut du même avis : « On nous assomme avec les ouvriers de Fourmies ! on a tiré dessus... tant pis pour eux ! Fallait pas qu'ils y aillent. »

Sans doute, les bonnes gens qui se figurent les membres de la Droite comme des hommes de bronze incarnant la vieille droiture française en face de ministres couverts d'infamie, s'étonneront de cette attitude ; ils en apprendraient de bien plus fortes s'ils fréquentaient la Chambre ; ils auraient pu, il y a quelques mois, contempler le baron Reille en proie à une violente indignation.

Que s'était-il passé ? Quel nouvel attentat contre les consciences avait été commis ? Voilà :

Un des rares courageux de la Droite, M. de Ramel, s'était permis de penser que, lorsqu'il s'agissait de maniement d'argent, Constans ne présentait peut-être pas toutes les garanties de délicatesse nécessaires. Il avait demandé qu'une commission de contrôle fût nommée pour vérifier l'emploi des fonds secrets.

Là-dessus, le baron Reille entra dans une véri-

table colère, il apostropha M. de Ramel dans les couloirs et lui dit :

— Je ne vous comprends pas ! Nous n'avons qu'un homme qui mérite nos sympathies et vous l'attaquez ! Si vous continuez, je serai obligé de vous combattre aux prochaines élections...

— A votre aise, répondit M. de Ramel, en regardant son interlocuteur avec dédain.

Le baron Reille démentira sans doute ce propos, mais M. de Ramel est trop loyal pour ne pas reconnaître qu'il a été tenu, et d'ailleurs, le député qui me racontait cette scène à laquelle il avait assisté était si affirmatif qu'il m'a indiqué l'endroit précis de la Chambre où le colloque a eu lieu.

Est-il assez complet comme comédien ce catholique intraitable, ce président du conseil de fabrique de Saint-Pierre du Gros-Caillou qui ne veut pas permettre qu'on attaque l'exécuteur des décrets et qui prend, avec une ardeur juvénile, la défense de l'amant de la petite Grazidou?

Toute l'hypocrisie de ces hommes au double visage se révèle dans ce trait. A ce point de vue, le vote sur Fourmies est précieux, car, je le répète, il

nous montre le fond de l'âme de certains catholiques de la Chambre !

Les Juifs insultent tout ce que nous adorons, ils accablent nos prêtres sous les plus ignominieuses calomnies, et ces Droitiers, que les prêtres toujours dévoués ont contribué à faire élire, n'ont qu'une préoccupation : sauver un petit sous-préfet juif de tout ennui !

Cèci fait comprendre que les Juifs s'en soient donné à cœur joie d'outrager dans la mort une des plus touchantes victimes de la lâcheté ou de la scélératesse d'Isaac. Je ne sais rien de curieux comme l'article consacré à Félicie Pennelier, la jeune fille qui portait un scapulaire. Les Juifs de la *Lanterne* ont été chercher ce scapulaire tout trempé de sang sous la pauvre robe de la morte et ils ont craché dessus publiquement.

La *Semaine Religieuse* de Saint-Claude avait constaté que Dieu avait fait à celle qui avait eu confiance dans la promesse de la Vierge la grâce de recevoir les derniers sacrements et la *Lanterne* s'égaye à ce sujet (1).

(1) *Lanterne* du 23 juillet 1891.

Voici ce que dit le moniteur officiel de M. Marpot, évêque de Saint-Claude :

« Nous recueillons un trait à l'honneur de la dévotion au saint scapulaire du Mont-Carmel dans les récents événements qui sont encore présents à la mémoire de tous.

» Une des malheureuses jeunes filles blessées à mort portait sur elle le scapulaire, et c'est la *seule*... »

Vous croyez peut-être qu'on l'a sauvée? Ah! bien oui !

« C'est la *seule* à qui on ait eu le temps de donner le sacrement de l'extrême-onction! »

Et la *Semaine Religieuse* ajoute sans rire :

« N'y a-t-il pas là une marque visible de la protection de la Sainte Vierge? »

Elle est jolie la protection! Et puis, quelle morale! Ecoutez la suite :

« Un quart d'heure après, elle (la pauvre victime) paraissait au tribunal de Dieu, *heureuse, sans doute, du délai que la Sainte Vierge lui avait obtenu pour sa conversion.* »

Voyons, là, franchement, n'est-ce pas mêler le bouffon à l'horrible?

Voilà des malheureux qui subissent le même sort, qui tombent sous les mêmes coups, les uns seront condamnés à l'Enfer parce qu'ils ne portaient pas de flanelle... pardon, de scapulaire, les autres y échapperont

parce que la Sainte Vierge, a dit à saint Siméon Stock (*sic*), en lui désignant un de ces préservatifs faciles à se procurer, même en voyage :

« Quiconque mourra revêtu de cet habit, — il paraît que, dans ce temps-là, un scapulaire était un complet, — ne souffrira pas les peines de l'Enfer. »

Ainsi, du moment où vous portez un scapulaire, vous pouvez vous livrer à toutes les débauches, à toutes les *scrapuleries*, vous êtes sûr d'être sauvé à votre heure dernière, tandis que quelque vertueux que vous ayez été, si vous n'avez pas de scapulaire, vous êtes f...ichu !

Nous ne sommes plus étonné si tant de chevaliers de la tonsure font une vie de polichinelle, ils ont leur petit scapulaire !

Ce serait véritablement scandaleux si le mot n'était donné à la fin. Ainsi qu'on vient de le voir, c'est à un nommé Saint Simon *Stock*, que la sainte Vierge aurait dit la « charitable » parole citée plus haut ; il est probable que ce Saint-Simon-là avait un si fort stock de scapulaires en magasin, que le nom lui en est resté et que la Sainte Vierge, qui avait des bontés pour lui, n'a pas hésité à lui en faciliter l'écoulement par une de ces paroles-réclames qui font époque, comme de nos jours :

« La maison n'est pas au coin du quai. »

Dire qu'il y a encore des gens qui font semblant de croire aux boniments de ces saltimbanques-là !

Les nobles protecteurs d'Isaac, les d'Aillères,

les d'Espeuilles, les Goyon, les Levis-Mirepoix, les Mailié et les Montfort trouvent probablement ces espiègleries judaïques d'un goût tout à fait exquis.

Il serait dommage de ne pas placer sous les yeux de tous les noms des députés de la Droite qui ont déclaré que le massacre de Fourmies n'avait aucune importance, et qu'il était parfaitement oiseux de savoir à qui remontait la responsabilité de cette effroyable catastrophe.

J'engage vivement mes lecteurs de province à conserver cette liste. Nous voilà déjà en 1892 et d'ici un an il faudra se mettre à recommencer la musique... A l'heure actuelle, les Droitiers protestent contre Laur lorsqu'il dénonce les coups de Bourse des Rothschild, et ils applaudissent Isaac, mais devant les électeurs il faudra se chauffer d'un autre bois; c'est alors qu'on sortira les vieux effets oratoires comme on met les fourrures à l'air quand l'hiver approche... Nous avons *pro aris et focis* qui est toujours bon, « l'Ecole sans Dieu », « les saints religieux expulsés de leurs cellules » (bien entendu on ne dit pas qu'on est ami de Constans comme si on avait gardé les

membres de la Haute-Cour ensemble) ; nous avons aussi « le gouffre » financier (seulement on oublie de faire remarquer que les Juifs qui ont creusé ce gouffre ont toujours trouvé en nous des défenseurs et des appuis). » Enfin, bonnes gens, soyez aussi bêtes que par le passé, faites-vous supprimer vos traitements et attirez sur vous une pluie de contraventions pour envoyer à la Chambre des bons Français, de solides chrétiens comme moi. »

ONT VOTÉ CONTRE LA DEMANDE D'ENQUÊTE :

MM. Abrial, Adam, comte de l'Aigle, d'Aillières, de Bar, Barbotin, de Baudry d'Asson, Bezançon, de Boisboissel, Bourgeois (Vendée), marquis de Breteuil, du Breuil de Saint-Germain, Brincard, Carron, Cazenove de Pradine, Cibiel, de Colombet, Delafosse (Calvados), Delafosse (Ille-et-Vilaine), du Bodan, Dufaure, Dugué de la Fauconnerie, comte d'Espeuilles, marquis d'Estourmel, Fairé, Féraud, Fould, Fouquet, de Fourtou, Gavini, baron Gérard, comte Le Gonidec de Traissan, de Goyon, comte Greffulhe, de Guilloutet, Haussmann, comte de Juigné, Jules Jaluzot, de Kerga-

riou, comte de Kergoray, La Chambre, marquis de La Ferronnays, comte de Lanjuinais, vicomte de La Noue, de Largentaye, La Rochefoucauld duc de Doudeauville, Le Cerf, Arthur Legrand, prince de Léon, Le Roux, comte de Levis-Mirepoix, Loreau, de Lorgeril, marquis de Lur-Saluces, comte de Maillé, Malartre, Mège, de Montéty, vicomte de Montfort, de Montgolfier, de Montsaulnin, Morillot, Müller, Neyrand, Olry, Cunéo d'Ornano, Pasquier, Passy, Paulmier, baron Piérard, Piou, Porteu, de Possesse, Prénat, Rauline, baron Reille, Renard, Bourlon de Rouvre, Schneider, marquis de Solages, de Soland, de Soubeyran, Taudière, de Witt.

Saluons maintenant les gens de cœur de la Droite, qui ont su faire leur devoir.

ONT VOTÉ POUR L'ENQUÊTE

MM. Arnous, Barascud, Bergerot, comte de Bernis, Bigot, Blachère, Blin de Bourdon, Boucher (Finistère), Daynaud, Déjardin-Verkinder, Delahaye, Desjardins, vice-amiral Dompierre d'Hornoy, comte d'Elva, Engerand, baron Es-

chasseriaux, Etcheverry, Fauré, Freppel, général de Frescheville, Froin (Alcée), Gauthier de Clagny, Godelle, Granier de Cassagnac, Grousset, Jolibois, vicomte de Kermenguy, Labat, de la Martinière, de Lamarzelle, marquis de La Rochejacquelein, Laroche-Joubert, Le Cour, Le Gavrian, Le Provost de Launay, Marius Martin, comte de Montalembert, comte de Mun, Peyrusse, colonel de Plazanet, du Breil, comte de Pontbriant, Poulie, Prax-Paris, de Ramel, Robert Mitchell, Roques, des Rotours, Roy de Loulay, du Saussay, Tellier de Poncheville, Vilfeu, vicomte de Villebois-Mareuil, marquis de Villeneuve.

Jetons maintenant un coup d'œil de dédaigneuse pitié sur les députés demi-honnêtes qui, sans approuver l'acte, ont eu peur de se mettre mal avec la Juiverie et se sont abstenus; puisqu'ils n'ont pas assez de virilité pour émettre une opinion ils feraient mieux de s'abstenir tout à fait et de pas se présenter aux élections.

N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE POUR L'ENQUÊTE

MM. comte Armand, de Benoist, Berger (Maine-et-Loire) comte de Colbert-Laplace, marquis de

Cornulier, Dupuytrem, Hely d'Oissel, de la Bassetière, vicomte de la Bourdonnaye, de Lareinty, Lorois, Maréchal, de Saint-Martin (Indre), Gustave Serph (1).

J'espère bien qu'aux prochaines élections il se trouvera un homme du peuple, un curé de campagne pour mettre le nez de ces gens-là dans leur vote, pour leur dire : « Il y a eu du sang versé à Fourmies, « du sang de France, » comme disait Jeanne d'Arc, la conduite du Juif Isaac autorise tous les soupçons, pourquoi donc êtes-vous restés indifférents devant ce crime ? »

Quand ces messieurs seront au pied du mur, ils vous feront le coup de l'armée. Cela se fait avec des trémolos coupés d'interjections : « l'armée... notre armée... Il s'agissait de l'armée ! »

Je ne sais pas si vous avez dans votre arrondissement de Boisboissel ou du Bodan, Kergolay ou Kergariou ; n'hésitez pas en tout cas à lui couper son trémolo en lui disant que le comte de Mun

(1) A cette liste il faut ajouter : *Absents par congé*, MM. le prince d'Arenberg, Caffarelli, Descaure, Galpin, baron de Ladoucette, baron de Mackau, Plichon, Taillandier, comte de Terves.

est aussi bon juge qu'eux en tout ce qui touche l'armée et en lui faisant remarquer que l'honneur de la marine vaut l'honneur de l'armée que personne, d'ailleurs, ne songe à attaquer.

Voici ce qui se passe dans la marine, ce dont les députés ne se doutent peut-être pas :

Un navire est surpris par un cyclone, il se brise dans les mers lointaines sur un rocher qui a surgi tout à coup et qui n'est indiqué sur aucune carte marine. Le capitaine a accompli des prodiges, il est resté sur le pont parfois pendant trois jours et trois nuits pour prendre les mesures nécessaires, il a sauvé son équipage et il a quitté son bâtiment le dernier ; chacun, dans le port où il s'est rendu, le complimente et l'admire... Le navire n'en est pas moins perdu; il y a eu une catastrophe sur laquelle on est désireux de savoir la vérité et toujours, sans qu'il puisse y avoir une exception, ce vaillant, ce dévoué comparaît devant un conseil de guerre ; il y comparaît sans décorations et sans épée comme un accusé. Rien de plus émouvant et beaucoup d'officiers arrivés aux honneurs se rappellent encore avec attendrissement le moment où, après s'être expliqués, ils ont été acquittés et féli-

cités publiquement par le président du conseil de guerre et sont venus tomber dans les bras de leurs amis :

Ce cas se présente presque chaque année. Le capitaine de vaisseau Desportes, commandant un aviso en Océanie, alors qu'il n'était encore que lieutenant de vaisseau, ne prit pas le courant assez debout en entrant dans la mer intérieure d'une de ces nombreuses îles qui ont la forme d'un anneau. Le navire, assailli en travers, fut jeté sur les coraux de la passe et perdu. Le conseil de guerre ne félicita pas l'officier de la manœuvre qui, paraît-il, était critiquable, mais il le loua de ses courageux efforts pour sauver le navire et de la bonne discipline qu'il avait maintenue dans son équipage avant et après le malheur.

L'amiral Jehenne a perdu plusieurs navires et passé chaque fois en conseil de guerre. Le dernier était le *Henri IV*, en Crimée, pendant un coup de vent fameux. Ce beau navire s'enlisa dans la vase d'où on ne put le tirer. L'équipage devait en même temps s'occuper du sauvetage et répondre au feu des Russes qui étaient sur le rivage et qu'on éloigna à coups de canon.

L'amiral Miot, encore en activité de service, a comparu devant le conseil de guerre après la perte de l'*Hermite* en Océanie ; l'amiral Vivielle également après la perte du *Forfait* qui s'est fait couler par l'éperon d'un cuirassé dans une manœuvre d'escadre.

Tout récemment encore, le 1er décembre 1891, après la perte dans les îles Pomatou du *Volage*, aviso à vapeur de 2e classe, le commandant Julien comparaissait devant le 1er conseil de guerre maritime siégeant à Toulon et présidé par le capitaine de vaisseau Ferrat, et il était honorablement acquitté.

Cette comparution devant un conseil de guerre a-t-elle empêché ces officiers de jouir de l'estime de tous ?

A moins d'avoir l'âme d'un Opportuniste il semble que des existences humaines ont plus d'importance qu'un navire, qui n'est qu'un assemblage de fer et de bois. Mêlé à un événement terrible qui reste encore entouré de mystère, le commandant Chapus aurait tout avantage à comparaître devant des juges militaires auxquels il expliquerait pourquoi, puisqu'il craignait d'être forcé, il n'a pas fait ap-

puyer sa ligne par les 200 hommes du 84e de ligne qui étaient l'arme au pied à vingt-cinq pas de là au lieu d'envoyer sans sommations des balles Lebel à de pauvres femmes qui stationnaient sur le trottoir d'en face avec des poupons dans leurs bras.

Si, au lieu d'un grotesque, comme Freycinet continuant la tradition de Crémieux et rêvant de passer comme lui des revues en robe de chambre, nous avions un véritable ministre de la guerre, il y a longtemps que la question serait résolue pour le plus grand honneur de l'armée qui est intéressée à ce que la lumière soit faite.

Du reste les électeurs n'ont qu'à presser un peu les députés opportunistes et droitiers qui ont voté contre l'enquête, ils en obtiendront bientôt les aveux les plus explicites. Les Boisboissel et les du Bodan, les Kergolay et les Kergariou reconnaîtront vite que ce qu'ils ont voulu sauver, d'accord avec les valets du Centre, ce n'est pas l'épée du commandant Chapus mais l'épée de zinc du sous-préfet Isaac à laquelle Rothschild avait défendu de toucher...

IX

LES FEMMES FRANÇAISES ET FOURMIES

Indifférence absolue des « grandes chrétiennes » devant le massacre de ces ouvrières. — Les *professional ladys* de la Charité. — Le Bazar de M Blount. — Absence de toute initiative et de tout élan chez les femmes du monde. — Une conversation avec une Supérieure de couvent. — Les jeunes filles du Sacré-Cœur et les élèves des Jésuites. — La visite aux victimes. — La famille Bastin.

Vous avez regardé les hommes qui se donnent comme les représentants du parti catholique, regardez maintenant les femmes.

Quoi de plus dramatique, de mieux fait pour troubler au plus intime et au meilleur de lui-même un être de sentiment comme la femme que le spectacle de ces ouvrières françaises criblées

de balles comme de vieux soldats, atteintes aux seins, aux cuisses, au ventre? L'homme, à la rigueur, peut murmurer : « Le maintien de l'ordre, les exigences de la discipline... » Mais la femme, la patricienne que la Destinée a comblée de tous ses dons, que peut-elle dire? Elle n'a qu'à s'attendrir, qu'à accourir près du lit des victimes, qu'à tendre le mouchoir de dentelle écussonné d'une couronne de duchesse ou de marquise pour bander la plaie béante des plébéiennes qui gémissent.

Elles sont là une centaine de *professionnal ladys* de la Charité qui, depuis vingt ans, nous ont assourdis du bruit de leurs vertus alternant avec la description de leurs toilettes. Ce sont « les grandes chrétiennes d'autrefois », les chrétiennes de la primitive Église comme disent les journaux juifs, des anges en velours, en peluche, en satin, en surah, en foulardine...

Elles sont bien les « grandes chrétiennes ! » Pas une seule n'a été émotionnée par cette catastrophe. Pas une seule, dans son hôtel luxueux, au milieu de tous les enchantements de la vie heureuse, avec ses babys dormant près d'elle dans la *nursery*, n'a pensé à ces fileuses, à ces tisseuses étendues

sur des lits d'ambulance, à ces mères grondant le matin des enfants turbulents et les retrouvant morts quelques heures après. Pas une n'a eu une inspiration en faisant sa prière du matin, n'a jeté un manteau sur ses épaules, sonné sa femme de chambre, hélé un fiacre qui passait et crié : « A la gare du Nord. »

Vous les retrouverez toutes au printemps prochain, les dures et sèches créatures, au Bazar de la Charité organisé par M. Blount, un Anglais, qui se permet d'être le président du conseil d'administration d'un chemin de fer français ; elles joueront la comédie de la Charité comme les *Pro aris* joueront aux élections la comédie de la défense religieuse : « Servir les pauvres, n'est-ce pas servir Jésus-Christ lui-même ?... Les privilégiés ne se doivent-ils pas à tous ceux qui souffrent ?... »

Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Il y a là toutes espèces d'œuvres divisées en autant de comptoirs : l'œuvre adoratrice, sanctificatrice, réparatrice et toutes « les grandes chrétiennes » sont là, exhibant pour l'amour de Jésus-

Christ des chapeaux bizarres et des costumes extravagants sortis de l'imagination de Félix et de Worth. Il paraît là-dessus des *block-notes* en masse dans les feuilles mondaines où toutes les femmes sont nommées avec une épithète : *gracieuse*, *ravissante*, *admirable*. On y raconte avec un lyrisme débordant toutes sortes d'histoires de misères secourues et de petits éclopés recueillis. Comme on a déjà lu cela une dizaine de fois, on prend le parti de le passer et de chercher un article plus intéressant.

C'est un point qui mérite l'attention quelques instants. On a trouvé des millions pour Murcie, pour les Juifs de Szegeddin, pour ces sales Italiens qui insultaient nos pèlerins et qui criaient sur leur passage : « A bas la France ! Vive Sedan ! » Pour les victimes de Fourmies, l'*Intransigeant* a récolté 14,000 francs en tout !

En réalité, toute initiative et même toute faculté d'émotion spontanée a disparu des hautes classes ; comme certains impuissants auxquels il faut des préparations spéciales, les gens du monde ne vibrent que sous l'incitation de la Presse juive. Toute la puissance cérébrale de l'aristocratie loge sous le

crâne dénudé de Meyer; l'aristocratie n'a des pensées que lorsque Meyer pense et Meyer ne peut pas penser toujours...

C'est Carlyle qu'il faut relire constamment lorsqu'on veut bien se rendre compte de la transformation des âmes. Cette Religion qui, aux siècles passés, était une fois ardente et sincère même chez ceux qui vivaient au milieu de tous les désordres, tend de plus en plus à n'être plus qu'une pratique toute d'apparence et de forme, un simulacre, une idolâtrie, l'adoration de l'idole inerte, du morceau de bois doré auquel on ne croit plus mais auquel on feint de croire.

Au siècle des Catacombes, la fille des Métellus s'en va en habit d'esclave s'entretenir avec des déshérités et des pauvres, vivre de la vie de ceux qui, demain, mourront avec elle de la mort des martyrs dans le cirque... Une princesse russe disparaît, quitte tout... Où est-elle? « Elle est allée dans le peuple », selon l'expression des Nihilistes. La petite poupée catholique élevée au Sacré-Cœur ou aux Oiseaux ne sent point son cœur secoué par un drame comme Fourmies; ce cœur est comme une boîte à musique qui ne joue que cer-

tains airs, il ne faut pas lui demander ce qui n'est pas dans son répertoire, il ne faut réclamer de lui ni improvisation ni élan.

La Charité ne peut s'exercer que dans le cadre d'œuvres réglées à l'avance, adaptées aux convenances de chacun, soumises avant d'être acceptées à l'approbation des baronnes juives comme l'adoption d'un jour pour les Français ou l'Opéra-Comique. Sans doute, les pauvres occupent une place déterminée dans la vie d'une mondaine ; il est convenu qu'à certaines époques, on ira figurer dans des ventes théâtrales, flirter sous prétexte de bienfaisance avec de petits Youtres qui puent souvent d'une façon inconsidérée, chercher des yeux dans la foule élégante le gros baron d'Israël, qui paiera la note de la couturière, mais il n'y a pas à sortir de ce programme. Il est parfaitement admis qu'une femme bien posée puisse avoir un amant, mais on ne comprendrait pas qu'elle eût une idée...

Je me souviens d'une conversation que j'eus à ce sujet avec une Supérieure de province. C'est une femme tout-à-fait remarquable et elle encourage les Antisémites, comme sainte Colette au

quinzième siècle encourageait ceux qui s'efforçaient de réveiller partout les Français endormis, de prêcher la révolte contre l'envahisseur et de frayer le chemin à Jeanne d'Arc. Je ne lui avais pas envoyé mon dernier volume ; elle me le réclama et je lui expliquai le mieux que je pus que le livre était obligé d'aborder parfois des questions délicates, et que, cette fois, j'avais été un peu vif à propos de certains prélats.

— Envoyez, me dit-elle, rien ne m'étonne. Notre Mère, celle que j'ai remplacée et qui est morte toute jeune était d'une admirable beauté ; elle a toujours été respectée de tous et sa vertu n'a été en danger qu'une seule fois... un jour qu'elle était en visite chez son évêque.

La bonne Sœur me demanda ce qu'on pouvait essayer pour émouvoir le public à propos de cet abominable droit d'accroissement qui est un véritable vol fait aux pauvres. « Tous ceux qui parlent de cette question sont ennuyeux comme la pluie... Puisqu'on vous lit, ne pourriez-vous pas écrire une brochure éloquente et chaleureuse qui montrerait à la foule ce qu'elle ignore ? »

— Cela ne servirait à rien, lui répondis-je. —

Pour le moment vous n'intéressez plus le public. Ce qui vous a perdu ce n'est pas la Franc-Maçonnerie, la Libre-Pensée, les sectaires; c'est la déplorable médiocrité de la génération nouvelle sortie des couvents et des institutions religieuses. Vos congrégations périssent par les élèves qu'elles ont faits. Si les femmes du monde élevées par les religieuses avaient été de vraies Françaises, vaillantes, spirituelles, audacieuses et charmantes comme les femmes du seizième et du dix-septième siècle, si dans les salons elles avaient poursuivi les Juives et les Juifs de leurs insolences et de leurs railleries, si elles leur avaient rendu la vie impossible, les Juifs parqués dans leurs ghettos dorés se seraient ennuyés comme des rats morts et ils auraient fait cesser la persécution... Vos élèves, au contraire, ont été des cosmopolites, elles ne se sont passionnées pour rien de français. Malgré leurs grimaces religieuses, elles sont devenues les parasites, les compagnes de plaisir, les complaisantes et les *inséparables* (même en ce que ce mot a de plus vilain) des Juives en vue; elles n'ont donc exercé aucune influence sur l'opinion.

— Vous avez raison, me disait la Sœur.

— C'est l'histoire des Jésuites... Vous savez combien j'admire ces hommes si merveilleusement trempés et en même temps de relations si courtoises ; ils m'en veulent un peu en ce moment, mais si j'étais en péril de mort je suis certain que j'en verrais un accourir pour m'assister. S'ils avaient lancé dans la circulation des gars hardis, bruyants, vivants, faisant de l'opposition comme on en faisait au Quartier latin sous l'Empire, allant siffler Rothschild aux courses et les ministres au théâtre, conspuant les Juifs allemands dans tous les lieux de réunion, on aurait fini par s'intéresser à eux. Les Pères nous ont donné de pauvres êtres veules, mous, égoïstes, bien élevés, pas méchants, noceurs en dessous. A la Chambre, ils votent pour Constans; ils voteraient pour l'Antéchrist, s'il portait des bottes de gendarmes.....

« Ce n est pas la faute de ces bons Pères. La substance, la force vitale, le ressort manquent aux représentants de la noblesse et de la haute bourgeoisie ; ce sont des classes épuisées et les jeunes opportunistes qui peuplent les associations d'étudiants n'ont pas plus de flamme, d'enthousiasme,

d'esprit de dévouement que les élèves des Pères ; seulement ils appartiennent au parti vainqueur et ils n'ont pas besoin de l'énergie qui est nécessaire aux vaincus pour essayer de renverser leurs oppresseurs. Ce qui est certain c'est qu'on ne peut compter en rien sur ces jeunes gens, je l'ai constaté dans le *Testament d'un Antisémite* parce que c'était la vérité. Les Juifs leur ont barbouillé la figure avec l'eau mal odorante de la pissotière de Germiny, ils les ont appelés pédérastes, ils ont traîné leurs maîtres dans la boue... Jamais les élèves des Jésuites dont quelques-uns possèdent d'immenses fortunes ne nous ont aidés dans notre lutte contre la Juiverie, jamais ils n'ont prêté le moindre concours à Morès.

« Avec des défenseurs aussi débiles il ne faut pas s'étonner que personne ne prenne plus au sérieux les infortunes des congrégations. L'expulsion des religieux fut une grosse affaire en 1881 ; si elle se renouvelait aujourd'hui elle s'accomplirait au milieu de l'indifférence générale... Ne vous découragez pas pour cela, ma chère Sœur, priez Dieu pour que les grands établissements d'instruction religieuse nous fassent une génération moins

soumise aux Juifs, mais persuadez-vous bien qu'avec la génération présente il n'y a rien à faire... que de belles ventes au Bazar de la Charité, sous la direction de M. Blount. »

C'est en visitant les victimes dans leur maison qu'on a bien la sensation que des femmes qui ne sont point venues auraient dû venir à Fourmies.

On nous avait donné pour guide la petite Rose Bastin, une belle fillette avec des yeux noirs superbes, intelligente et gracieuse, et avec elle nous cheminions à travers les rues où les demeures ouvrières se serrent les unes contre les autres... Comme on savait que nous n'avions pas l'intention de tuer personne et qu'on n'ignorait pas notre mépris pour Isaac et pour Constans, chacun nous adressait un bonjour amical et les parents accouraient pour nous conter quelque épisode de l'horrible drame.

Qu'elle eût été bien reçue la patricienne qui fût venue apporter là, dès le premier jour, non point seulement un peu d'or, mais le cordial de quelque humaine et douce parole ! Qu'elle eût été remerciée et bénie la femme de cœur qui serait venue

dire : « Mon mari est député, député chrétien, député français ; il prendra votre cause en main à la Chambre, il exigera qu'une enquête soit faite ; en ce moment il est peut-être à la tribune, attaquant Constans, jetant un à un à la face du misérable tous les détails de son ignominieuse existence... Moi qui ne suis qu'une femme, j'accours pour vous consoler, pour prier et pleurer avec vous. »

Hélas! nous savons quelle posture ont les faux paladins de la Droite quand les sous-préfets jui font tirer sur les *Klipoth*, les filles non-juives, bonnes à tuer quand on ne peut les utiliser pour la débauche (1) — cibles pour les balles Lebel, quand elles ne servent pas de pelotes pour les longues

(1) Le Talmud enseigne (Traité Sanhédr., f. 52, 2) que Dieu n'a défendu aux Juifs que l'adultère avec la femme du prochain, c'est-à-dire du Juif et qu'il y a exception pour la femme des autres, c'est-à-dire des non-Juifs. Ce précepte est la conséquence logique du principe qui refuse aux chrétiens la qualité d'hommes, qui les assimile aux chiens, aux chevaux, aux porcs. L'institution du mariage ne peut exister que pour des êtres humains ; les chrétiens étant des animaux ne se marient pas, ils s'accouplent.

Je sais bien que les journalistes républicains, qui passent

épingles que Bloch, le marchand de diamants, enfonçait, avec des frémissements de volupté, dans le sein pantelant de ses victimes. Nous connaissons le patriotisme des duchesses et, si nous avons vu la duchesse d'Uzès, à la grande revue des mails, conduire, au milieu des huées des lads et des garçons d'écurie, le mail-coach d'un Juif bavarois, nous n'avons pas entendu dire qu'elle ait mis les pieds à Fourmies.

---

leur vie à prétendre que certains enseignements de l'Église sont incompatibles avec la société moderne, font la sourde oreille lorsqu'on leur exhibe ces prescriptions qui expliquent la tranquillité avec laquelle le Juif nous foule aux pieds. Elles n'en sont pas moins très formelles, et tout récemment encore, un Juif du Wurtemberg, poursuivi pour adultère par sa femme, Juive également, demandait à être jugé d'après le droit talmudique qui n'admet pas qu'un Juif ait commis un adultère lorsqu'il a eu des relations avec une Chrétienne.

Le compte rendu de ce procès a été donné par un journal de jurisprudence, le *Berliner juristiche Wochenschrift* (28 décembre 1891).

Un animal ne peut se marier, il ne peut davantage posséder. C'est pour cela que tous les biens appartenant à des chrétiens sont déclarés *Hefker*, objet de libre exploitation, terre libre. Ainsi que le déclare le livre du Kahal, tout ce qui existe et tout ce qui respire appartient au Juif, il a le double droit : le droit d'Asaka-Meropïé, droit d'*Asaka* sur les propriétés (depuis les entrailles de la terre jusqu'aux profondeurs des cieux) — le droit de *Méropïé* sur les personnes.

La sœur de Rose Bastin, Emilie Bastin, a été une des plus cruellement atteintes. La pauvrette a failli être amputée des deux jambes comme le maréchal Lannes et Moreau. Elle a reçu trois balles à travers les cuisses, deux de fusil Lebel et une de revolver, ce qui prouve que les gendarmes et les agents de police ont eu l'infamie de viser les femmes, car si on ne peut savoir où ira une balle Lebel, on est toujours sûr de son coup quand on tire avec un revolver d'ordonnance sur un but placé à quelques pas (1). Rien de navrant à tenir entre ses doigts comme ce grossier jupon troué de balles et si différent des dessous pleins de promesses des héroïnes de Bourget.

(1) Les psychologues retrouveront là une nouvelle manifestation de cette férocité innée au cœur de l'homme que j'ai déjà soulignée. On vient de commander à trente-quatre soldats de faire feu avec ce terrible fusil Lebel qui, si la plupart des hommes n'avaient pas tiré en l'air, auraient couché deux cents cadavres sur le pavé... Quel besoin un homme de police peut-il éprouver de pousser sa petite note dans cet orchestre de mort, d'ajouter son coup de revolver particulier à cette meurtrière fusillade dirigée sur une bande de femmes et de jeunes gens sans armes? C'est le plaisir, que voulez-vous, l'espoir peut-être aussi d'être décoré par Constans.

Nous ne pourrons causer avec Emilie Bastin qu'à la sortie de une heure et demie, au moment où elle viendra pour dîner et en attendant nous examinons cet intérieur d'ouvriers composé de deux pièces très larges, très blanches, avec quelques fleurs qui mettent là une poésie. Ils sont sept à vivre là-dedans. L'ancêtre, un vieillard de quatre-vingt-dix ans, mange tranquillement sa soupe et ne paraît pas savoir grand'chose sur le 1er Mai. La mère, une maigre énergique, avec une tête de paysanne usée par la vie, ne s'explique pas davantage comment la catastrophe est arrivée.

Voici Emilie Bastin qui entre, elle va peut-être nous renseigner mieux? Ma foi non... Elle avait travaillé jusqu'à une heure et demie comme aujourd'hui, chez M. Guinnot, elle revint à la maison et sa mère lui promit vingt sous si elle voulait ne pas sortir; la curiosité l'emporta. « On lui avait dit qu'il y avait des soldats » et elle courut jusqu'à la place. Elle ne s'est pas senti blessée; elle a éprouvé seulement un très léger choc et elle a dit en riant à Louise Hublet, à côté de qui elle était: « Je viens de recevoir un joli caillou! » A ce moment elle voit tomber Louise Hublet, elle se baisse

pour lui demander ce qu'elle a et elle s'aperçoit qu'elle est couverte de sang; elle s'enfuit épouvantée, frappe désespérément à la porte d'une maison voisine qu'elle trouve fermée, reprend sa course et vient rouler à la Bague d'Or; c'est là qu'elle reçut les deux dernières balles...

« Mangez votre soupe, mon enfant! » disons-nous à la jeune fille en nous apercevant que la soupe aux pois placée devant elle commence à se refroidir. » Il serait inhumain, en effet, de l'interroger plus longtemps. Avec son teint blanchâtre de morte vivante, sa figure mélancolique, la malheureuse fait peine à voir, elle regarde tout avec des yeux vagues et pleins de terreur comme si elle avait toujours l'effroyable vision devant elle; elle était, en outre, ce jour-là, dans une période toujours douloureuse pour la femme et la blessure qu'elle a reçue dans de pareilles circonstances lui a complètement tourné le sang.

On a fait, d'ailleurs, travailler trop tôt la blessée. Au bout de deux mois elle allait mieux, elle pouvait marcher un peu; on a prétendu qu'elle se promenait pour son plaisir et on a supprimé le modique secours qu'elle recevait de la mairie.

On remplirait un volume rien qu'avec le récit des victimes. Comme dans toutes les scènes où le Juif figure, une fantaisie particulière, une fantaisie macabre, le côté opérette des choses se mêle à l'horreur du drame. Cette petite ville où rien ne s'était jamais passé d'exceptionnel a des étonnements comiques en se voyant sillonnée sans cesse par des *reporters*, des photographes, des Anglais. Elle attend le 1er Mai prochain avec un mélange de curiosité et d'effroi en se disant : « Qu'est-ce qui va encore arriver ? »

—Monsieur, nous dit l'excellente femme qui tient l'hôtel de la Providence, j'ai vu jusqu'à vingt-cinq *reporters* à cette table !

En revanche la disparition des commis-voyageurs intrigue et navre à la fois notre hôtesse. Il paraît qu'autrefois il en venait chaque jour cinq ou six ; depuis le 1er Mai on n'en voit plus ; ils ont changé leur itinéraire.

— Qu'est-ce qui les empêche de revenir ?

— Que voulez-vous? Ils n'ont pas confiance ; ils ont peut-être peur de recevoir des coups de fusil...

CONCLUSION

Les mensonges de Constans. — Ce qu'on ose dire à la tribune française. — La dépêche de Vel-Durand. — La Presse républicaine. — Ranc ou le bouzingot devenu sénateur. — Il célèbre les vertus des Seligman ! — Constans triomphe grâce à la lâcheté universelle. — La séance du 19 janvier. — Laur ou le héros sans biceps. — Un membre de la Droite qui interpelle dans sa culotte. — La fin de Constans.

Tel est ce drame de Fourmies qu'il faut, je le répète, considérer comme un microcosme où l'on voit tout ce qui a un rôle dans l'organisation sociale actuelle gravitant autour d'un petit sous-préfet juif qui met tout le monde sens dessus dessous. Nous avons voulu donner à nos lecteurs habituels un thème de réflexions et non raconter la catastrophe dans tous ses détails.

Ceux qui voudront poursuivre cette étude à fond devront se procurer le *Journal officiel*, ce

journal si intéressant, si curieux, si instructif et que personne ne lit. C'est par la lecture du *Journal officiel* seulement qu'ils pourront apprécier à quel point en est tombé ce gouvernement où les ministres ne se donnent même pas la peine de chercher un mensonge plausible, disent n'importe quoi pour mentir comme les malfaiteurs au moment où on les arrête et n'ont même pas l'honnêteté de Vaucourt, l'assassin du passage de Charonne qui, au bout d'une heure, entrait dans la voie des aveux, et indiquait où il avait caché la tête de Boutry.

La dépêche lue par Constans à la tribune affirme imperturbablement les faits les plus faux :

« La foule revient plus nombreuse, 2,000 à 3,000 personnes environ. »

Or, il est facile de se convaincre qu'on ne ferait pas tenir 2,000 personnes sur la place de l'Eglise de Fourmies et que le milieu de cette place était parfaitement libre.

« *Il est maintenant possible d'affirmer que la troupe a eu à essuyer quelques coups de feu de la part des manifestants.* Deux individus dans la foule portent des blessures qui ne peuvent pas avoir été faites par des armes militaires. L'un

d'eux, qui tournait le dos à la troupe, cherchant à gagner une rue voisine, a été atteint à la partie externe de la jambe gauche d'une série de petites blessures provenant d'une arme chargée de petit plomb et de petite mitraille. Un fragment m'en a été remis par le médecin qui le soigne. »

Or, jamais, à aucun moment, il n'est parti de la foule un coup de revolver, personne parmi les ouvriers n'avait de revolver et il n'est pas un médecin à Fourmies qui soit capable d'avoir fait au Juif Vel-Durand la fausse déclaration dont il parle. Au moment du procès, devant le jury, jamais il n'a été question de ces coups de revolver, jamais le commandant Chapus ni aucun témoin n'en ont dit un mot!

A une interruption de M. Delahaye disant : « Le curé a bien eu le temps de venir », le ministre de l'Intérieur répond : *Il n'est pas venu avant les autres; le sous-préfet et le procureur de la République étaient là en même temps que lui.*

Or, il est absolument faux que le sous-préfet et le procureur de la République aient paru sur la place de l'Eglise, personne ne les a vus ; tous les témoignages sont formels sur ce point.

En Angleterre un ministre qui mentirait ainsi devant le Parlement, qui tromperait ceux qui l'écoutent d'une façon aussi dégradante non seulement ne resterait pas au pouvoir cinq minutes, mais il serait disqualifié comme gentleman ; s'il faisait partie d'un club et s'il osait s'y représenter on le ferait jeter à la porte par les valets.

La majorité d'Opportunistes et de Droitiers trouve cela très bien... N'est-il pas effrayant, cependant, de songer que les destinées de la Patrie sont entre les mains de pareils drôles ? C'est sur une affirmation d'un de ces cyniques, payé exceptionnellement par les Juifs désireux de faire un beau coup de Bourse, que sera déclarée cette guerre qui fera peut-être disparaître la France du rang des nations. Ils ne se gêneront pas plus qu'ils ne se sont gênés pour Fourmies, et la majorité ne demandera pas plus d'explications qu'elle n'en a demandé ce jour-là.

Comme fond de tableau il ne faut pas oublier les vieux républicains du Sénat qui nous ont rompu la tête avec la fusillade du boulevard Montmartre et qui n'ont pas eu même l'air de se douter qu'il y avait eu du sang versé à Fourmies.

Un seul a remué, c'est cet impudent de Ranc, qui a profité de l'occasion pour célébrer les vertus du père du sous-préfet Isaac !

Il fait bien là, ce Thraséas pour compagnies financières... On le revoit dans les estaminets du Quartier latin, au café de la Renaissance, rasant les consommateurs avec les crimes de « Monsieur Bonaparte. »

L'enfant avait reçu deux balles dans la tête...

Le voilà maintenant, avachi, usé jusqu'à la corde, qui entre par hasard dans un des cafés où il pérorait jadis ; il est devenu officieux comme La Guéronnière, Limayrac ou Grandguillot ; seulement il n'écrit pas dans des journaux honnêtes comme le *Constitutionnel* ou le *Pays*, il écrit dans un journal financier qui appartient au Crédit Foncier. Sous l'influence du lieu, les souvenirs d'autrefois lui reviennent, et de ses lèvres pendantes s'échappe l'anathème de jadis.

Janissaires conduits par Reybell ou Sauboul,
Payés comme à Byzance, ivres comme à Stamboul,

Ceux de Dulac et ceux de Korte et d'Espinasse,
La cartouchière au flanc et dans l'œil la menace.

Dans un coin du caboulot, un bouzingot l'a reconnu, un de ces vieux, comme on en voit encore au pays latin, qui n'ont pas bougé de place depuis quarante ans.

— Eh bien ! citoyen Ranc, c'est donc nous qui tuons les petits enfants maintenant? Ce pauvre petit Emile Cornaille... il paraît que vous ne l'avez pas manqué... Il a reçu aussi ses deux balles dans la tête celui-là...

— Ah ! oui... Le petit Cornaille ; il y en a encore un autre... le petit Pestiaux. Ils ont été tués devant la maison Sallandrouze... c'est Sauboul qui a commandé le feu... que voulez-vous ? L'ordre avant tout... mais je vous quitte, je cours au Sénat... Avant que Rouher ne monte au fauteuil j'ai deux mots à dire à Maupas à propos d'une émission de Frémy...

Jamais les hommes des différents partis n'ont plus malproprement fini qu'à notre époque, mais tout est-il bien fini?

Je n'ai jamais pu examiner Constans comme je l'aurais voulu, dans ces conditions particulières où, s'auto-suggestionnant dans la contemplation d'un être, on arrive parfois à avoir comme une vision de la destinée de cet être ; je n'ai pas regardé sa main, ce qui fournit parfois des indications précieuses. C'est une individualité, en outre, qui ne prête pas à l'analyse psychologique ; on n'a pas à le pénétrer, à le chercher dans ses profondeurs, à le poursuivre dans ces plis et replis où certaines natures se cachent pour ainsi dire à elles-mêmes ; on ne le devine pas, on le sent comme on sent le chacal ou la hyène à l'odeur nauséabonde et forte qu'ils exhalent. Tel qu'il est, cependant, il donne l'impression d'un être destiné à mal finir.

Regardez le portrait de Soufflard dans les *Causes célèbres*, c'est tout le portrait de Constans ; une tête de carnassier d'espèce inférieure avec cette expression de lâcheté qui est la caractéristique du loup qui, une fois pris, est le plus lâche des animaux. Sur cette face où se lisent l'habitude de toutes les débauches et l'appétit de tous les crimes apparaît comme une peur vague d'un châtiment auquel on n'échappera pas. L'homme a le regard

en dessous du chourineur qui, le coup fait, s'attable avec ses complices devant un saladier de vin à la Française, gouaille bruyamment et tressaille malgré lui, quand la porte du bouge livre passage à un inconnu.

Pour le moment, Constans triomphe. A ceci, rien d'étonnant. Constans seul a peut-être la notion exacte du degré de servilité auquel peuvent atteindre les hommes d'aujourd'hui.

Quelle séance que cette séance du 19 janvier! *L'Intransigeant* porte sur Constans les accusations les plus formelles et les plus graves, il affirme des faits qu'il est aisé de vérifier. Si ces accusations sont vraies, elles déshonorent la France dans la personne d'un des membres du Gouvernement. Si elles sont fausses, il est facile d'en démontrer l'inanité. Il semble que Constans n'ait qu'à poursuivre *l'Intransigeant* devant la cour d'assises... Pourquoi s'y refuse-t-il ?

Laur dit deux mots seulement de cette question à la tribune, Constans s'élance sur lui et le gifle...

Alors, c'est une joie, un délire, une explosion de rires. Devant ce spectacle d'un ministre frap-

pant un représentant du Peuple, tous les Républicains se pâment d'admiration. Vous voyez cette fois se produire un accès de lâcheté, comme vous avez vu un accès de férocité se produire à Fourmies.

Pour ceux qui se sont voués à l'étude de l'être humain, le tableau, du reste, n'a rien de bien nouveau. C'est l'enfant qui se continue dans l'homme ; nous avons déjà vu cela au collège.

Quand un *grand* avait abusé de sa force et cogné un *petit* qui voulait discuter, tous les faibles venaient rôder autour du *grand*, mais les plus audacieux seuls se permettaient de le féliciter ; les autres le regardaient, en lui souriant de loin, sans oser lui parler. Quelques-uns s'approchaient, guettaient un bonjour : « Vous savez, m'sieu, quand il a été par terre, je lui ai donné encore un coup de pied. »

M. de Montsaulnin devait flatter ainsi les forts quand il était petit. Maintenant qu'il a grandi, il va serrer la main à Constans après les gifles, et l'assure de sa sympathie. Ce Montsaulnin est gentilhomme de son état, il possède cent mille livres de rente et il représente les conservateurs du

Cher. Ils sont heureux dans leur choix, les conservateurs du Cher.

Toute la différence est en ceci que les enfants sont vicieux et lâches d'instinct, tandis que les hommes ajoutent à ces manifestations instinctives des hypocrisies, des phrases et des formules. Encore faut-il remarquer qu'en cette occasion, la bassesse innée dans l'homme, apparut elle, presque partout spontanément et sans prendre la peine de s'attifer. « Constans a toutes les sympathies. » C'était le mot.

Dans toute la Presse boulevardière, on ne trouve guère que cinq ou six lignes qui ne soient pas absolument viles. Elles sont d'un homme qui affecte de rester étranger à tous les beaux enthousiasmes, qui se vante à tout propos de son scepticisme, mais auquel sa situation permet parfois le luxe royal de penser librement. Francis Magnard se hâte bien de déclarer tout d'abord que Constans est un ministre de l'Intérieur précieux, mais il pousse l'indépendance jusqu'à ajouter : « Je regrette qu'il soit resté trop longtemps impassible devant des accusations formelles et précises. Dans l'intérêt de la République même, peut-être ferait-il bien de

démontrer qu'on le calomnie ou de donner sa démission... Souffleter n'est pas répondre. »

Tout le débat est là. Constans a-t-il été réellement attaché au Parquet du Procureur impérial de Toulouse? A-t-il quitté ce poste volontairement? L'a-t-il quitté, au contraire, pour les raisons que donne *l'Intransigeant?* A-t-il été appelé comme témoin devant le tribunal correctionnel dans les conditions qu'indique Henri Rochefort? Est-il calomnié? Est-il coupable?

Tous les polissons de la Presse n'en continuent pas moins à complimenter Son Excellence et à s'égayer sur le giflé....

Pendant tous ces jours-là, j'ai souvent pensé à ce frêle et simple héros que l'on nomme Francis Laur... Ne vous récriez pas à ce mot de héros. Faites l'effort que j'ai demandé déjà si souvent à mes lecteurs, balayez de votre esprit tout ce que vous avez lu et entendu, écartez le souvenir de l'article-omnibus que vous avez rencontré le long de toutes les rues et qui vous est entré dans les oreilles précisément par son bruit lourd, monotone et grinçant d'omnibus, faites-vous une opinion per-

sonnelle... Songez à ce qu'il faut de résolution pour s'attaquer à des puissants comme Rothschild et comme Constans, songez à ce que ces gens-là ont d'intérêts derrière eux, chacun dans leur genre... Et vous admirerez le héros au torse grêle, aux jambes maigres, à la voix faible qui s'en va à ces batailles avec des biceps de coton.

Voilà encore un thème à bien des réflexions et à bien des pensées pour nous. A propos d'Hamlet, Gœthe a dit ce mot profond : « C'est une âme chargée d'un grand dessein et incapable de l'accomplir. » L'histoire du comte de Chambord est tout entière dans cette parole. C'est chose bien douloureuse aussi que d'avoir une âme vaillante et ferme comme ce Laur et de n'avoir pas les épaules de Porthos et les poumons de Mirabeau.

Le jour où, chez moi, je tâtais ce biceps lamentable, il semble que j'avais le pressentiment de la scène du Palais-Bourbon. Si, dès qu'il s'était senti touché, Laur avait sauté à la gorge de Constans, l'avait étreint avec des doigts de fer et l'avait jeté râlant sur le plancher en lui écrasant la poitrine avec son genou, la salle aurait battu frénétiquement des mains et le gentilhomme de Montsaulnin

serait venu féliciter le vainqueur : « Vous savez, quand il a été par terre, je lui ai encore donné un coup de pied. »

Comme contraste, vous avez les hommes de la Droite. Il y a parmi eux des hobereaux habitués aux exercices du corps, bien râblés, avec des pectoraux superbes et des muscles noueux; ils portent beau, prennent des attitudes, ont l'air de quelque chose... Cette fois le biceps y est, mais le cœur n'y est pas; ce cœur est un gros cœur de veau, blanchâtre, flasque et mou comme une éponge.

Le malheureux Laur n'a pas assez de souffle et il tombe devant la barrière; il claque comme le pauvre petit étalon courageux qui veut trop faire. Les grandes rosses héraldiques luisantes d'avoine n'essayent même pas de sauter le moindre obstacle, elles se refusent au fouet comme à l'éperon et des coups de chambrière ne les feraient pas avancer; elles baisseraient les oreilles, voilà tout.

Quelle magnifique occasion d'intervenir dans ce débat, de tomber sur un des membres de ce Gouvernement qui, en province particulièrement, traite les catholiques comme des chiens, les traque comme des *Outlaws*, de couvrir de honte à la fois et Cons-

tans et Freycinet qui avait demandé la question préalable !

Vous devinez l'effet que produirait à la tribune un homme aux épaules larges, à l'organe sonore, qui serait absolument décidé à parler et qui aurait, groupés au bas de la tribune, quelques gaillards montrant des poings sérieux aux Opportunistes et leur disant *mezzo voce :* « Tas de braillards, si vous en avez envie, venez-y ! »

La supériorité numérique en pareil cas n'existe plus... Si un malingre comme Laur ne peut résister à cent adversaires, quelques hommes bien déterminés feraient reculer cent Opportunistes, la plupart lâches de naissance et usés déjà par tous les vices.

Pas un Droitier n'a bougé ! On avait raconté que le comte Armand devait soulever un incident et s'élever contre cette prétention monstrueuse d'arrêter désormais toutes les interpellations désagréables par la question préalable. Après avoir longtemps hésité, le comte Armand a pris l'héroïque parti de se taire ; il a fait son interpellation dans sa culotte...

Pas un... Je ne sais si vous êtes comme moi,

mais c'est précisément ce qui me confond. Il me semble extraordinaire que parmi ces 160 hommes venus de points contraires, issus de familles différentes, recrutés dans des carrières diverses, il se rencontre pas au moins un indépendant, un fantaisiste, un sanguin, un Berrichon, un Breton, un Gascon qui ait l'idée d'escalader cette tribune pour y prononcer une parole loyale, imprévue, hardie, violente, amusante... Pas un...

Ils sont six en tout dans la Droite qui ont voté contre la question préalable : Engerand, Marius Martin, de Ramel, du Saussay, Vilfeu et le marquis de Villeneuve... Quelle pitié !

Malgré tout, je ne crois pas à la chance de Constans : je suis convaincu qu'il est réservé à quelque fin atroce qui sera une grande leçon.

On dirait parfois que cette pensée apparaît dans le sourire des passants que l'on rencontre le matin en train de lire leur journal : « Attendons la fin ! ».

Tout a réussi aux malfaiteurs qui nous gouvernent. Ces hommes, qui traînent après eux un

passé fangeux, qui ont comparu en police correctionnelle pour outrages aux mœurs, qui ont été mêlés à toutes les escroqueries de ces temps, semblent jouir d'une mystérieuse protection. On se sent confondu d'étonnement devant cette interruption absolue du fonctionnement de toute justice supérieure. Et dans ce Paris qui a vu tant de révolutions, dans ce Paris où chaque rue, chaque place vous rappelle l'écroulement de quelque régime qui se croyait affermi pour toujours, une voix semble dire de patienter, d'espérer, promettre qu'on verra des choses qui soulageront la conscience oppressée.

Il y a du fil encore sur les quenouilles que filent les Parques, il y a des années encore à compter même dans ce siècle et dans ces années il y aura un événement que nous ne parvenons pas à découvrir et qui changera tout. Les ruffians qui sont aujourd'hui dans des palais se réveilleront tout à coup au fond d'une prison, livrés à toutes les angoisses, en proie à toutes les terreurs, s'attendant aux plus affreux supplices.

C'est une certitude que l'on a et, à vrai dire, de cette certitude on ne pourrait dire ni le *pourquoi*

ni le *comment*, et cependant on est sûr que cela sera, et l'on en est si sûr que c'est une idée qui rattache à la vie ; on serait fâché de partir avant d'avoir vu la fin de tous ces coquins...

FIN

INDEX DES NOMS CITÉS

APPENDICE

Les électeurs de toutes les opinions feront bien de consulter cette liste au moment des élections.

Il y avait eu du sang français versé, des femmes et des enfants tués. Il ne s'agissait même pas, nous le répétons encore, d'émettre un vote de blâme immédiat contre ceux qui avaient versé ce sang, qui avaient tué ces femmes et ces enfants. Il s'agissait uniquement d'ouvrir une enquête, de savoir comment les choses s'étaient passées et si les fonctionnaires avaient rempli leur devoir.

Les gens qui, pour complaire à Constans, ont repoussé de parti pris cette enquête sont des êtres

sans cœur, détestant le Peuple d'instinct, étrangers à tout sentiment d'humanité. Or, de pareils êtres sont non seulement inutiles mais funestes. Des vendus, des députés faméliques que les dettes ou l'habitude de la débauche mettent aux gages des financiers, peuvent à la rigueur avoir un bon mouvement à un moment donné; avec des êtres sans cœur, il n'y a rien à faire et l'on n'a d'autre parti à prendre que de les jeter à la voirie.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 4 MAI

Scrutin sur la demande d'enquête (Événements de Fourmies).

Nombre des votants............	495
Majorité absolue...............	248
Pour l'adoption........	156
Contre................	339

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour :

MM. Armel (Henri). Argeliès. Arnous.

Barascud. Barrès (Maurice). Basly. Baudin. Beau-

quier. Belleval (Louis de). Bergerot. Bernis (comte de). Bézine. Bigot. Blachère. Blin de Bourdon (vicomte). Borie (Corrèze). Boucher (Finistère). Boudeau. Boudeville. Bouge. Boyer (Antide).

Calvinhac. Castelin. Chassaing. Chautemps. Chiché. Clémenceau. Cluseret. Couturier.

Daynaud. Deandreis. Dejardin-Verkinder (Nord). Delahaye. Deproge. Desjardins (Ernest) (Aisne). Dompierre d'Hornoy (vice-amiral de). Dreyfus (Camille). Duchasseint. Ducoudray. Dumas. Dumay. Dumonteil.

Eliez-Evrard. Elva (Christian) (comte d'). Engerand. Eschasseriaux (baron). Etcheverry.

Farcy (Eugène). Fauré (Gers). Ferroul. Forcioli. François (Alfred). Franconie. Freppel. Frescheville (général de). Froin (Alcée).

Gabriel. Gacon. Gaillard (Jules) (Vaucluse). Gauthier (de Clagny). Godelle. Goussot. Granet. Granger. Granier de Cassagnac (Paul). Grousset.

Herbecq. Hovelacque. Hubbard (Gustave).

Jolibois. Jouffray (Isère). Jourde.

Kermenguy (vicomte de).

Labat. Lachize (Rhône). Lacôte. Lagnel. Laguerre. Laisant. La Martinière (de). Lamarzelle (de). Langlet. Laporte (Gaston). La Rochejacquelein (marquis de). La-

roche-Joubert. Lasbaysses. Laur. Laville. Lavy. Leconte (Alfred) (Indre). Le Cour. Le Gavrian. Le Hérissé. Le Provost de Launay. Le Senne. Le Veillé. Leydet. Leygue (Raymond) (Haute-Garonne). Lockroy.

Maret (Henry). Martin (Marius). Martineau (Seine). Mathé (Félix) (Allier). Mathé (Henri) (Seine). Maurice-Faure (Drôme). Ménard-Dorian. Mesureur. Michel (Alfred). Millerand. Millevoye (Lucien). Montalembert (comte de). Moreau (Emile). Mun (comte Albert de).

Naquet (Alfred).

Pajot. Paulin-Méry. Pelletan (Camille). Peyrusse. Peytral. Pichon (Seine). Plazanet (colonel de). Pontbriand (du Breil, comte de). Pontois. Poulié. Poupin. Prax-Paris.

Ramel (de). Raspail (Camille) (Var). Revest. Révillon (Tony). Reybert. Richard (Pierre) Robert-Mitchell. Rolland. Roques. Rotours (baron des). Rousse. Roy de Loulay (Louis).

Saint-Martin (Seine). Salis. Saussay (du). Souhet.

Terrail-Mermeix. Terrier. Thellier de Poncheville. Théron. Theulier. Thivrier. Turigny.

Varlet. Vernière. Vilfeu. Ville. Villebois-Mareuil (vicomte de). Villeneuve (marquis de).

Werquin.

Ont voté contre :

MM. Abeille (Valentin). Abrial (Léon). Adam (Achille). Aigle (comte de l'). Aillières (d'). Armez. Audiffred. Aynard (Edouard).

Babaud-Lacroze. Baïhaut. Baile (Martial). Balsan. Bar (de). Barbotin. Bargy. Barthou. Bartissol. Bastid (Adrien). Batiot (Aristide). Baudry d'Asson (de). Baulard. Bérard. Berger (Georges) (Seine). Bertrand. Bezanson. Bizarelli. Bizot. Blanc (Pierre). Boisboissel (de). Boissy-d'Anglas. Bony-Cisternes. Borriglione. Bory (Cantal). Boucher (Henry) Vosges). Boudenoot. Boulanger-Bernet. Boullay. Bourgeois (Léon) (Marne). Bourgeois (Paul) (Vendée). Bourlier. Bouthier de Rochefort. Breteuil (marquis de). Breton. Breuil de Saint-Germain (du). Briens. Brincard. Brisson (Henri). Brunier. Buvignier.

Cabart-Danneville. Cambe. Carquet. Carron. Casimir-Perier (Aube). Cavaignac (Godefroy). Cavalié. Caze (Edmond). Cazenove de Pradine (de). Ceccaldi. Chabrié. Charles-Roux. Charmes (Francis). Chaulin-Servinière. Chavoix. Chevandier. Choiseul (Horace de). Chollet. Christophle (Albert). Cibiel. Clament (Clément). Clausel de Coussergues. Clauzel (Ardèche). Clédou. Clerjounie. Cochery (Georges). Colombet (de). Cordier. Corneau. Cosmao-Dumenez. Cousset. Coutisson.

Darlan. David (Alpes-Maritimes). David (Indre). Delafosse (Jules) (Calvados). Delafosse (Marie) (Ille-et-Vilaine). Delaunay. Delcassé. Delmas. Deloncle (François). Delpech (Vaucluse). Delpeuch (Corrèze). Deluns-Montaud. Demarçay (baron). Deniau. Denizot. Deschanel (Paul). Després (Armand) (Seine). Develle (Jules). Du Bodan. Dubois (Arnauld) (Corrèze). Dubois (Emile) (Nord). Dubost (Antonin). Dufaure (Amédée). Dugué de la Fauconnerie. Dujardin-Beaumetz (Aude). Duportal. Dupuy (Charles) (Haute-Loire). Dupuy-Dutemps (Tarn). Durant-Savoyat. Duval (César).

Escanyé. Espeuilles (comte d'). Estourmel (marquis d'). Etienne. Euzière.

Fairé. Fanien (Achille). Farjon. Faure (Félix) (Seine-Inférieure). Feraud. Ferry (Albert). Ferry (Emile). Folliet. Fougeirol. Fould (Achille). Fouquet (Camille). Fouquier (Henry). Fourtou (de).

Gaillard (Oise). Garnier (Charente-Inférieure). Gasté (de). Gaussorgues (Frédéric). Gavini. Gérard (baron). Gerbay. Germain (Constant] (Haute-Garonne). Germain (Henri) (Ain). Gervais (Jules). Gerville-Réache. Gévelot, Giguet. Gillot. Goirand. Gonidec de Traissan (comte le). Gonnet (Gontrand). Gotteron. Goujon. Goyon (de). Graux (Georges). Greffulhe (comte). Grisez. Guichard. Guieysse. Guillaumou. Guillemaut. Guillemet. Guilloutet (de). Guyot-Dessaigne.

Hainsselin. Haussmann. Haynaut. Herbet. Horteur. Hurard.

Isambard (Eure). Isambert (Gustave) (Eure-et-Loir). Isoard.

Jacquemart. Jacquemin. Jacques. Jamais (Emile). Jonnart. Jouffroy d'Abbans (comte de). Jourdan (Louis). Juigné (comte de). Jules. Jaluzot. Jullien. Jumel.

Kergariou (de). Kergorlay (comte de). Kerjégu (J. de). Krantz (Camille).

La Batut (de). Labrousse. La Chambre. Lachièze (Lot). Lacroix (Loiret). La Ferronnays (marquis de). Laffitte de Lajoaennenque (de). Lafont (Ernest) (Basses-Pyrénées). Lagorsse (de). Lagrange. Lanjuinais (comte de). La Noue (vicomte de). Largentaye (Rioust de). La Rochefoucauld, duc de Doudeauville. Lasserre (Maurice). Laurençon. Lavertujon (Henri). Lebaudy (Paul). Lebon. Le Borgne. Le Cerf. Lechevallier. Ledieu. Léglise. Legrand (Arthur) (Manche). Legras. Lemercier (comte). Le Myre de Vilers. Léon (prince de). Le Roux (Paul). Leroy (Arthur (Côte-d'Or). Le Roy (Edouard) (La Réunion). Letellier. Levêque. Levet (Georges). Levis-Mirepoix (comte de). Leygues (Georges) (Lot-et-Garonne). Linard. Lombard (Isère). Loreau. Lorgeril (de). Loriot. Loustalot. Lur-Saluces (marquis de).

Mac-Adaras. Macherez. Madier de Montjau. Mahy (de). Maigne (Jules). Maillé (comte de). Malartre. Mandeville.

Marmottan. Marty. Maruéjouls. Mège. Méline. Mercier. Mézières. Michau (Nord). Michou (Aube). Million (Louis). Milochau. Mir. Montédy (de). Monfort (vicomte de) Montgolfier (de). Montsaulnin (de). Morillot (Léon). Mougin. Muller.

Neyrand. Nivert. Noël-Parfait.

Obissier-Saint-Martin. Olry. Ordinaire (Dionys). Ornano (Cunéo d'). Ouvré.

Papelier, Pasquier. Passy (Louis) (Eure). Paulmier, Perrier (Antoine) (Savoie). Philipon. Piérard (baron). Piou (Jacques). Pochon. Poincaré (Raymond) Ponlevoy (Frogier de). Porteu (Armand). Possesse (de). Pourquery de Boisserin. Prénat. Prevet. Proust (Antonin) Puyboyer.

Quintaa.

Raiberti. Rambourgt. Rauline. Raynal. Reille (baron). Reinach (Joseph). Renard (Léon). Rey (Aristide) (Isère). Rey (Lot). Ribot. Ricard. Riotteau. Rivet (Gustave). Roche (Jules) (Savoie). Rouvier. Rouvre (Bourlon de) Royer (Louis-Auguste) (Aube). Royer (Meuse). Rozet (Albin).

Saint-Germain. Saint-Romme. Sarrien. Say (Léon). Schneider (Henri). Seignobos. Sentenac. Siegfried. Signard. Simon. (Fidèle). Sirot. Solages (marquis de). Soland (de). Soubeyran (baron de). Sourigues. Spuller. Surchamp.

Talou (Léon). Tassin. Taudière. Thévenet. Thierry-Delanoue. Thomas. Thomson. Thorel. Trannin. Tricoche (général.) Trouillot (Georges). Turrel (Adolphe).

Vallé. Vallon (amiral). Vian. Viette. Viger. Villemonte. Viox (Camille). Vival.

Witt (Conrad de).

Yves Guyot.

N'ont pas pris part au vote :

MM. Armand (comte).

Barodet. Benoît (de). Berger (Maine-et-Loire) Bovier.-Lapierre. Boysset. Brousse (Emile). Burdeau.

Colbert-Laplace (comte de). Cornudet. Cornulier (marquis de).

Dellestable. Dethou. Deville. Dron. Dupuytrem.

Floquet (Charles).

Gastellier. Guéguen.

Hély d'Oissel. Hémon. Hervieu.

La Bassetière (Louis de). La Bourdonnaye (vicomte de). Labussière. Lacretelle (général). Lacretelle (Henri

de). Laffon (René) (Yonne). Lalou. Lareinty (Jules de). Lorois (Emile) (Morbihan).

Maréchal. Martinon (Creuse). Mas. Maujan. Montaut (Seine-et-Marne).

Pierre-Alype.

Rathier. Réaux (Marie-Emile). Roche (Ernest) (Seine). Rouilly.

Saint-Martin (de) (Indre). Serph (Gusman).

Vacherie.

N'ont pas pris part au vote comme ayant été retenus à la commission du budget :

MM. Arène (Emmanuel). Merlou.

N'ont pas pris part au vote comme ayant été retenus à la commission des douanes :

MM. Bourgeois (Jura). Flourens. Pierre Legrand (Nord).

Absents par congé :

MM. Arenberg (prince d'). Bizouard-Bert. Bonnefoy-Sibour. Caffarelli. Cazauvieilh. Déroulède (Paul). Descamps. Descaure. Desmons. Douville-Maillefeu (comte de). Ducroz. Galpin. Girodet. Guillemin. Ladoucette (baron de). Lascombes. Legludic. Mackau (baron de). Magnien. Moustier (marquis de). Périer de Larsan (du). Plichon (Nord). Rabier (Fernand). Razimbaud. Sibille. Tailliandier. Terves (comte de).

Les nombres annoncés en séance avaient été de :

Nombre des votants...............	540
Majorité absolue....	271

Pour l'adoption.........	172
Contre.........	368

Mais, après vérification, ces nombres ont été rectifiés conformément à la liste de scrutin ci-dessus.

TABLE DES MATIÈRES

III

LA JOURNÉE DU 1er MAI

IV

LE CURÉ DE FOURMIES

V

LE ROLE DES AUTORITÉS

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

